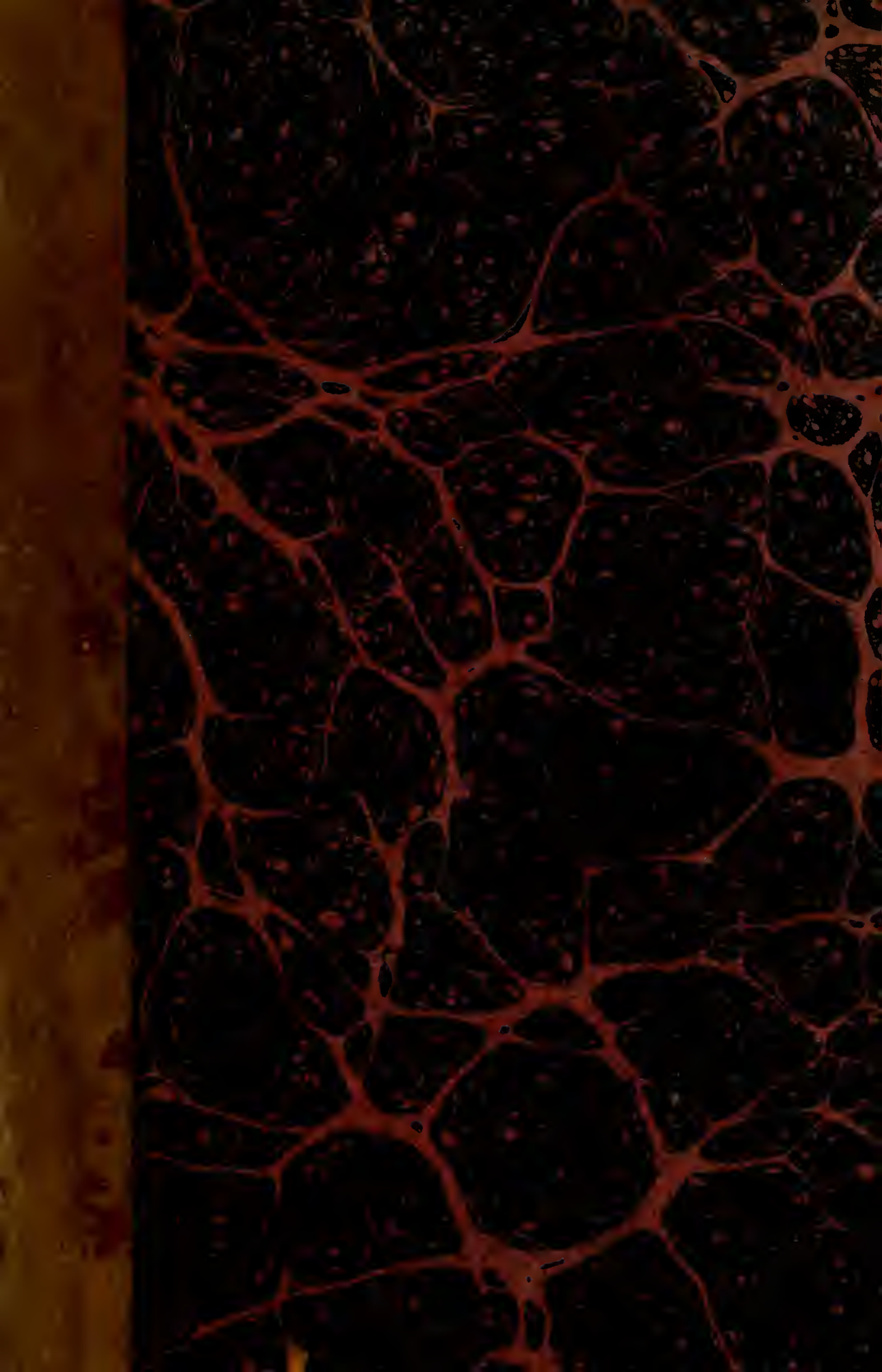

185

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

La vérité... rien que la vérité

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

M. le baron de Meneval

ANCIEN SECRÉTAIRE DU PORTEFEUILLE DE NAPOLÉON PREMIER CONSUL ET EMPEREUR, ANCIEN SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE L'IMPÉRATRICE RÉGENTE.

TOME III.

Bruxelles et Leipzig.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

1843

DC
216
.2
M45
1843
t.3

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

I

Audience de l'empereur d'Autriche. — Adieux de Marie-Louise à sa famille. — Départ pour Aix. — Le docteur Franck chargé du soin de la santé du jeune prince de Parme. — Lettres du général Bertrand écrites de l'île d'Elbe. — Souper à Munich. — Séjour à Berne. — Ascension au Montanvert. — Arrivée à Aix. — L'impératrice est reçue par le comte Neipperg. — Portrait de ce général. — L'impératrice trouve à Aix ses amis de Paris. — Je vais passer à Paris la saison des eaux.

L'empereur d'Autriche avait bien voulu nous recevoir, madame de Brignole, M. de Bausset et moi. Il nous accueillit avec bienveillance, et prolongea assez longtemps un entretien dans lequel il ne fut question d'aucun objet politique. L'empereur parla surtout avec complaisance des formes paternelles de son administration et de ses relations in-

times, et pour ainsi dire de famille, avec les différentes provinces de ses États héréditaires. Une circonstance de cette présentation était faite pour me frapper. La pièce où l'empereur François nous reçut, était la même qui avait servi de cabinet à l'empereur Napoléon en 1805 et en 1809. Ce cabinet, rempli des souvenirs d'une grande souveraine (Marie-Thérèse), que décoraient sa statue et les portraits de ses descendants, avait retenti des paroles sévères prononcées par Napoléon contre les personnages de cour dont les influences tendaient à aliéner au souverain le cœur de ses sujets. Le tableau que nous faisait l'empereur d'Autriche de la bonne harmonie qui régnait entre ses peuples et lui, et sa sollicitude pour leurs besoins, paraissaient être une protestation contre les reproches que lui avait adressés l'empereur Napoléon.

Pendant les cinq semaines que l'impératrice passa à Vienne durant ce premier voyage, elle reçut plusieurs lettres de l'empereur Napoléon, l'une par l'intermédiaire du général Kohler à son retour de l'île d'Elbe, où il avait accompagné l'empereur en qualité de commissaire autrichien, les autres renfermées dans des lettres du général Bertrand, qui m'étaient adressées. L'impératrice y répondit exactement; elle profita même, pour écrire à l'empereur, de l'occasion d'un ancien courrier nommé Sandrini, auquel madame de Brignole avait donné une lettre de recommandation pour l'île d'Elbe.

Les lettres du comte Bertrand, que je joins ici, contiennent quelques notions générales sur la situation de l'empereur à l'île d'Elbe et sur les espérances qu'il paraissait conserver d'y revoir l'impératrice et son fils. Ces lettres sont dictées par l'empereur ou écrites par son ordre.

LETTRES DU GÉNÉRAL BERTRAND AU BARON MENEVAL.

« Mon cher Meneval,

« Sa Majesté a reçu votre lettre, et a lu avec « intérêt les détails que vous lui donnez. Elle désire « que l'impératrice fasse connaître la situation de « ses affaires pécuniaires, parce que, sans cela, « son père peut croire qu'elle a de grandes res- « sources, tandis qu'elle n'a rien.

« Vous trouverez ci-jointe une note que les « commissaires ont voulu prendre; c'est dans ce « sens que l'impératrice pourrait parler. »

(Cette note est relative à la saisie faite à Orléans du trésor et des effets appartenant à l'empereur. J'en ai donné la teneur à la page 238 du second volume.)

« Dans le traité, il a été dit qu'elle aurait deux « millions de rente sur les biens qui apparte- « naient à l'empereur. Il serait important de faire « réaliser cela. Il est urgent que l'impératrice agisse « auprès de son père, et qu'elle n'attende pas au « dernier moment; sans quoi elle sera bientôt dans « un grand embarras.

« A l'arrivée à l'île d'Elbe, il est probable que « Sa Majesté expédiera à l'impératrice Pelart, ou « un valet de chambre intelligent qui aura bien vu « la situation des choses et que l'impératrice pourra « interroger.

« Voilà, mon cher Meneval, ce que Sa Majesté « m'a chargé de vous mander.

« Je vous avais écrit ce matin un mot, craignant « que l'empereur n'écrivît pas à Sa Majesté, parce « que nous devions partir de bonne heure; mais le « départ a été différé, parce que le vent a manqué. « L'empereur a vomi un peu de bile; vous savez « que cette indisposition ne dure que quelques « heures. En ce moment, Sa Majesté est à mer- « veille; elle vient d'écrire à l'impératrice. Veuillez « agréer, mon cher Meneval, l'assurance de mes « sentiments affectueux.

« *Signé* BERTRAND.

« Fréjus, ce 28 avril 1814, à six heures du soir. »

« Je reçois votre lettre au moment où nous par- « tons pour l'île d'Elbe. Le vent est bon; nous « espérons arriver sous deux jours. Nous avons fait « un triste voyage, comme vous pensez bien, assez « bon dans presque toute la France, où l'empereur « a reçu des témoignages de regret et les égards « dus à sa position; mais, en Provence, nous avons « été exposés à des insultes, qui heureusement « n'ont pas eu de suites. . . . . .

« Vous devez croire que nous désirons beaucoup « que l'impératrice vienne partager son séjour entre « Parme et l'île d'Elbe. Ce serait pour l'empereur « et pour nous tous une si énorme différence ; nous « serions si heureux de la voir quelquefois, elle a « été si bonne pour ma femme et pour moi, que « plus que personne je le désire vivement. Veuillez « mettre à ses pieds l'hommage de mon respect et « de mon dévouement. L'empereur s'est constam- « ment bien porté, malgré la cruelle position où il « s'est trouvé depuis un mois. Il a remis sa réponse « à l'impératrice à l'aide de camp du général « Schouwaloff, qui se rend auprès de l'empereur « d'Autriche. Comme cette lettre n'arrivera qu'après « un détour, peut-être l'impératrice serait-elle in- « quiète de ne pas recevoir de réponse. Je remets « ma lettre au courrier, pour que vous soyez in- « formé de la prochaine arrivée de la réponse de « l'empereur. A peine pourrez-vous me lire ; mais « je suis si pressé, j'ai le cœur si serré, que je ne « sais trop ce que j'écris. Mes sentiments n'en sont « pas moins pour vous ceux que vous me connaissez « depuis longtemps.

« *Signé* BERTRAND.

« Fréjus, ce 29 avril 1814, à sept heures du matin. »

« Le général Kohler quitte l'île d'Elbe, et pro- « bablement il se rendra auprès de l'impératrice ; « ainsi il pourra vous donner des détails sur notre

« île, qui est plus jolie que nous ne pensions. Elle « est bien cultivée ; les chaleurs n'y sont pas exces- « sives. L'empereur sera assez bien logé ; il se porte « à merveille. Veuillez présenter mes respects à « l'impératrice.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 9 mai 1814. »

« L'empereur envoie à Parme, pour le service de « l'impératrice, un détachement de cinquante che- « vau-légers polonais et une centaine de chevaux « d'attelage. Je leur ai fait donner de l'argent pour « leur route jusqu'à Parme. J'écris à M. le maire de « Parme de pourvoir au logement et à la nourriture « des chevaux et de la troupe jusqu'à ce que l'im- « pératrice ait pu donner des ordres à ce sujet [1]. « Nous attendons avec impatience de vos nouvelles. « L'empereur se porte à merveille.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 12 mai 1814. »

[1] Les chevau-légers polonais tombèrent, à Parme, au milieu des troupes autrichiennes, par lesquelles ils furent assez mal accueillis. Leur présence porta ombrage aux généraux autrichiens et au gouvernement, qui les laissa sans secours aussi bien que les chevaux d'attelage qu'ils avaient amenés. On voulut les obliger à prendre du service en Autriche ; ils s'y refusèrent. L'impératrice, apprenant leur détresse, leur fit donner de fortes gratifications. La défiance qu'ils excitaient porta le gouvernement autrichien à les licencier ; ils se retirèrent chacun chez eux.

« J'ai reçu votre lettre de Provins du 26 avril.
« Les gazettes nous ont annoncé le passage de Sa
« Majesté à Schaffouse. Elle a dû arriver le 16 à
« Vienne. J'ai remis la lettre qui était incluse dans
« la vôtre.

« L'empereur voulait répondre à l'impératrice
« par les sous-officiers Schopff et Hertlieb, qui re-
« tournent auprès du général Kohler ; mais l'empe-
« reur est à cheval, le bâtiment est à la voile ; ainsi
« les sous-officiers sont obligés de partir sans la
« lettre de l'empereur. Je le regrette beaucoup.

« L'empereur est ici fort heureux, et semble
« avoir entièrement oublié qu'il ait été, il y a peu
« de temps encore, dans une position si différente.
« Il est fort occupé de se loger, de se meubler, de
« chercher un emplacement pour une jolie maison
« de campagne.

« Nous parlons souvent de notre excellente im-
« pératrice. L'officier de la garde dont la femme
« est auprès de Sa Majesté, et qui a eu l'honneur
« de lui présenter ses respects à Dijon, est arrivé
« hier et nous a donné de vos nouvelles.

« Je vous réitère, etc.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 27 mai 1814. »

« Nous sommes sans aucunes nouvelles de vous
« depuis la lettre que vous m'avez écrite de Provins,

« en partant de Paris. Nous avons appris par les « gazettes que l'impératrice était arrivée le 18 mai « à Vienne.

« L'empereur continue à se bien porter. Nous « nous promenons beaucoup à cheval, en voiture, « en bateau. L'habitation de l'empereur est déjà « fort embellie. On s'occupe d'en arranger sur divers « points de l'île.

« Nous désirons recevoir bientôt des nouvelles de « la santé de l'impératrice et du prince son fils. « Les chaleurs commencent à se faire sentir. Veuil- « lez mettre mes respects aux pieds de l'impératrice, « et agréer, etc.

Signé BERTRAND.

« Porto-Ferraio, le 25 juin 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 4 juin il y a peu de « jours, et hier celle du 21 juin. Depuis celle que « vous m'avez écrite de Provins, je n'avais pas eu « de vos nouvelles. Votre lettre du 4 en renfermait « deux de l'impératrice pour l'empereur, numéro- « tées cinq et six. Celles antérieures ne sont pas « arrivées. Votre lettre du 21 en renfermait une « autre pour l'empereur ; la réponse part aujour- « d'hui. Les communications n'étant pas encore « rétablies, Sa Majesté écrivait peu. Je présume « que vous recevrez bientôt une ou deux lettres que « je vous ai écrites. Je sais qu'il y a une lettre de « vous en route, que je dois recevoir au premier jour.

« Si l'impératrice a attendu à Vienne la réponse « à sa lettre, l'empereur désire qu'elle n'aille pas à « Aix, et si elle y est déjà rendue, qu'elle n'y passe « qu'une saison, et qu'elle revienne le plus tôt pos- « sible en Toscane, où il y a des eaux qui ont les « mêmes qualités que celles d'Aix. Elles sont plus « près de nous, de Parme, et elles donneront à l'im- « pératrice le moyen d'avoir son fils auprès d'elle. « Quand M. Corvisart conseillait les eaux d'Aix, il « raisonnait comme si on était à Paris ; d'ailleurs il « ne connaissait pas les eaux de Toscane, qui ont « les mêmes propriétés. Le voyage d'Aix plaît d'au- « tant moins à l'empereur, qu'il n'y a plus proba- « blement de troupes autrichiennes, et qu'alors « l'impératrice peut être exposée aux insultes de « quelques aventuriers, et que d'ailleurs ce voisi- « nage ne doit pas plaire aux souverains de ce pays. « Il n'y a aucun de ces inconvénients en Toscane... « Je n'ai point encore reçu la lettre de madame de « Brignole ni la personne qu'elle me recommande. « Je vous prie de lui présenter mes hommages. Elle « sait que, dans toutes les circonstances, c'est un « plaisir pour moi de pouvoir faire quelque chose « qui lui soit agréable.

« Nous avons appris par les journaux que M. Ma- « rescalchi était commissaire à Parme pour l'empe- « reur d'Autriche. Si vous voyez le général Kohler, « rappelez-nous à son souvenir. C'est un excellent « homme dont nous n'avons eu qu'à nous louer. On

« vous remercie des détails que vous nous donnez « sur le roi de Rome ; ils nous ont beaucoup inté- « ressés. Puisse l'impératrice rétablir bientôt sa « santé ! Nous nous entretenons souvent de tout ce « qui la touche. Je n'ai pas besoin de vous dire « combien a pour nous d'intérêt ce que vous man- « dez de ses occupations, de sa manière de vivre. Je « prie le général Rospigliosi de vous expédier cette « lettre par un courrier. Recevez, etc.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, le 3 juillet 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 6 juin, par laquelle « vous m'annoncez votre départ de Schœnbrunn. « Nous avons vu dans les journaux votre passage en « Suisse ; nous sommes étonnés de ne point recevoir « de vos nouvelles. L'empereur attend l'impératrice « à la fin d'août, et désire qu'elle fasse venir son fils. « Certainement Sa Majesté aura écrit souvent à « l'empereur ; mais les lettres sont probablement « arrêtées par les mesures de quelque agent secon- « daire, ou peut-être par l'ordre de son père. Tou- « tefois personne n'a de droits sur l'impératrice et « sur son fils.

« *Madame* est arrivée bien portante ; elle est déjà « installée chez elle, quoique la maison ne soit pas « belle ; elle a cependant du logement et quelques « commodités... L'empereur se porte à merveille.

« Nos passe-temps sont toujours les mêmes : dans le « jour, quelques occupations ; le soir, la promenade « à cheval, en voiture ou en canot. Les chaleurs se « font sentir depuis quelques jours, mais les mati- « nées et les soirées sont fraîches. Je suppose que « vous aurez reçu la lettre que je vous ai écrite par « le retour du courrier du grand-duc, et par laquelle « je vous annonçais que ma lettre du 9 devait être « celle confiée au général Kôhler, et qui vous a été « remise. Ma femme, qui est heureusement arrivée, « a vu à Gênes M. Marescalchi. La famille de ma- « dame de Brignole était en bonne santé.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 9 août 1814. »

« *P. S.* L'officier qui devait vous porter cette « lettre est parti sans passer chez moi. Je profite du « départ de M. Hurault pour vous l'envoyer. Il est « bien impatient de revoir sa femme. Nous espérons « vous voir au mois de septembre, lorsque Sa Ma- « jesté aura pris les eaux.

« Ce 20 août. »

Le jour du départ de l'impératrice pour Aix approchait. Comme le jeune prince ne devait pas accompagner sa mère dans ce voyage, elle fit venir le docteur Franck, médecin de l'empereur d'Autriche, qu'elle chargea du soin de sa santé durant le séjour

qu'il ferait à Vienne ; elle lui écrivit officiellement à ce sujet.

L'avant-veille du départ de l'impératrice, l'empereur son père s'était rendu aux bains de Baden avec sa famille. Ces bains sont à quatre lieues de Vienne, dans une jolie vallée appelée Sainte-Hélène ; l'impératrice voulut aller lui faire ses derniers adieux. A son retour, elle reçut presque toute la cour, qui vint prendre congé d'elle Une indisposition de madame de Brignole, qui nous avait d'abord inquiétés, mais qui heureusement n'eut pas de suite, retarda notre départ de vingt-quatre heures. L'impératrice d'Autriche vint à Schœnbrunn après dîner, et ne quitta sa belle-fille qu'après l'avoir mise en voiture.

Le prince de Parme fut laissé aux soins maternels de madame de Montesquiou ; il resta à Schœnbrunn avec elle. Ce jeune prince, dont les bénédictions des Français avaient salué la naissance, qui paraissait réservé à de hautes destinées, ne devait plus sortir de l'Autriche, où il avait trouvé pour asile une prison, et où l'attendait un tombeau qui devait s'ouvrir prématurément pour lui.

L'impératrice prit dans ce voyage le nom de duchesse de Colorno, d'une de ses maisons de plaisance du duché de Parme; elle voyagea sans faire de séjour jusqu'à Morsburg, où nous trouvâmes M. de Bausset, qui nous avait précédés, retenu par la goutte ; elle s'arrêta un jour dans cette ville. La route qu'elle suivait l'obligea à traverser Munich.

Elle trouva à la poste le vice-roi et la vice-reine d'Italie qui l'attendaient, et qui l'emmenèrent pour souper avec eux. Nous les suivîmes, madame de Brignole et moi, dans tout le désordre d'un costume de voyage. Nous soupâmes au palais du vice-roi avec la princesse royale de Wurtemberg, sœur de la vice-reine. Cette princesse, après sa séparation de l'époux que la politique de Napoléon lui avait donné, était venue chercher des consolations auprès de sa sœur. La Providence lui ménageait une éclatante réparation, en la plaçant un an après sur le trône impérial d'Autriche.

Nous continuâmes notre route jusqu'à Berne, où la duchesse de Colorno fit un nouveau séjour, autant pour se reposer que pour voir ce que cette ville renferme de curieux, sans oublier les ours qu'elle entretient à ses frais dans les fossés, à l'une des portes de Berne. Les environs sont de la plus grande beauté. L'imagination ne saurait créer une nature plus riche et plus variée. A Payerne, petite ville placée sur la route de Berne à Genève, le roi Joseph vint engager la duchesse de Colorno à passer la journée dans sa charmante habitation de Prangins, près d'Allaman; il la ramena le soir du même jour à Secherons, auberge renommée aux portes de Genève, et rendez-vous des voyageurs en Suisse. Il prit congé d'elle le lendemain pour retourner à Prangins.

La duchesse de Colorno voulait mettre à profit son voyage aux bains d'Aix pour visiter les glaciers

de Savoie ; elle avait d'abord projeté de différer cette excursion jusqu'après la première saison des eaux ; mais se sentant assez forte pour en supporter la fatigue (car l'exercice et le mouvement de la route avaient amélioré sa santé), elle voulut l'entreprendre sans plus tarder ; elle avait d'ailleurs l'intention de faire un voyage en Suisse après avoir pris les eaux.

Le matin même du jour où le roi Joseph s'était séparé d'elle, la duchesse de Colorno partit pour Chamouny. Le ciel était d'une admirable pureté ; un soleil radieux éclairait l'horizon, et le plus beau temps paraissait devoir favoriser son voyage. La comtesse de Brignole, mademoiselle Rabusson, l'une des dames d'annonce, le docteur Hereau et moi nous avions l'honneur de l'accompagner. Quand nous fûmes engagés dans les montagnes, le temps changea tout à coup ; un orage affreux s'éleva et dispersa notre caravane. Je suivis seul la duchesse, escortée de ses guides, jusqu'à Chamouny, où nous n'arrivâmes que vers minuit, poursuivis par une pluie battante, qui dura pendant toute la journée du lendemain. Ce ne fut que le troisième jour que l'impératrice put entreprendre son ascension sur le *Montanvert*. Après avoir parcouru la *mer de glace* qui, quoique immobile et exempte de tempêtes, n'en a pas moins ses dangers, et après avoir joui des magnifiques aspects qu'offrent les glaciers de Savoie, la duchesse de Colorno continua son voyage par le col de Balme

et Martigny, vit en passant la belle cascade de *Pissevache*, et revint à Secherons six jours après qu'elle en était partie. Ce voyage fut la plus puissante distraction qu'elle eût rencontrée depuis sa sortie de Paris, et lui procura une utile diversion aux amers chagrins qui l'avaient accablée. Elle m'engagea à en écrire la relation, et voulut s'en occuper elle-même. Je fis donc le récit de son excursion au Montanvert, dans un opuscule écrit en prose et en vers, à la manière de Chapelle et de Bachaumont. La gravité des événements qui font le sujet du présent ouvrage m'empêche de joindre ici la relation que j'ai adressée à cette princesse. Ces sortes d'opuscules n'ont d'ailleurs d'autre mérite que l'à-propos qui les a fait naître, et sont d'un intérêt qui ne dépasse pas ordinairement la sphère d'activité dans laquelle se sont passés les faits qui y sont rapportés.

De retour à Secherons, d'où elle était partie après un voyage de six jours, la duchesse de Colorno y passa seulement la nuit, et le soir du 17 juillet elle arrivait à Aix. Elle fut reçue à Carrouge par le général Neipperg, qui vint au-devant d'elle à cheval, la salua à la portière, et l'accompagna jusqu'à Aix ; c'était la seconde fois qu'elle le voyait. Sa vue lui causa une impression désagréable qu'elle ne dissimula pas. Était-ce l'instinct d'un cœur honnête, mais peu sûr de lui-même, qui lui présentait cet homme sous les traits d'un mauvais génie, et qui l'avertissait secrètement du danger de se livrer à ses

conseils? Le comte Neipperg n'était pas, au reste, doué d'avantages extérieurs remarquables. Un bandeau noir cachait la cicatrice profonde d'une blessure qui l'avait privé d'un œil; mais cet inconvénient disparaissait quand on le considérait avec quelque attention; cette blessure allait même assez bien avec l'ensemble de sa figure, qui avait un caractère martial : il avait des cheveux d'un blond clair, peu fournis et crépus. Son regard était vif et pénétrant. Ses traits n'étaient ni vulgaires ni distingués; leur ensemble annonçait un homme délié et subtil. Son teint, dont le ton général était coloré, manquait de fraîcheur; l'altération causée par les fatigues de la guerre et de nombreuses blessures s'y faisait sentir. Il était d'une taille moyenne, mais bien prise, et l'élégance de sa tournure était relevée par la coupe dégagée de l'uniforme hongrois. Le général Neipperg avait alors quarante-deux ans environ. Cet homme a joué un rôle si important auprès de Marie-Louise, et exercé sur sa destinée une si grande influence, que je dois chercher à faire connaître par quelles qualités il a obtenu sa confiance. L'abord du comte Neipperg était celui d'un homme circonspect. Son air habituel était bienveillant, mêlé d'empressement et de gravité. Ses manières étaient polies, insinuantes et flatteuses. Il possédait des talents agréables; il était bon musicien. Actif, adroit, peu scrupuleux, il savait cacher sa finesse sous les dehors de la simplicité; il s'exprimait avec grâce et

écrivait de même. Il joignait à beaucoup de tact l'esprit d'observation ; il avait le talent d'écouter ; il prêtait une attention réfléchie aux paroles de son interlocuteur. Tantôt sa physionomie prenait une expression caressante, tantôt son regard cherchait à surprendre la pensée. Autant il était habile à pénétrer les desseins des autres, autant il était prudent dans la conduite des siens. Joignant les apparences de la modestie à un grand fonds de vanité et d'ambition, il ne parlait jamais de lui. Il était brave à la guerre ; ses nombreuses blessures prouvaient qu'il ne s'y était pas épargné.

Marie-Louise descendit à Aix dans une maison située hors de la ville, appartenant à un M. Chevalley ; elle avait été préparée par les soins de M. Ballouhey, intendant de sa maison ; c'était la même que la reine Hortense avait occupée. L'impératrice ne donna au général Neipperg que des audiences à peu près officielles pendant le court séjour que je fis à Aix. Elle n'avait pas encore eu le temps de redevenir Allemande. La présence et le dévouement du petit nombre de Français qui lui étaient restés fidèles, l'attachaient encore par quelques liens à la France. Elle trouva, à son arrivée à Aix, MM. Corvisart et Isabey, qui l'attendaient. La duchesse de Montebello n'arriva que dans les premiers jours d'août. Je quittai Marie-Louise le surlendemain de son arrivée pour aller passer dans ma famille le temps d'une double saison des eaux.

II

Détresse du duché de Parme.—Lettres du comte Marescalchi et du baron de Bausset à ce sujet,

L'impératrice reçut pendant mon absence d'assez mauvaises nouvelles de ses nouveaux États. Les commissaires impériaux, les ministres dirigeants se succédaient à Parme. Le comte Marescalchi, ancien ministre des relations extérieures du royaume d'Italie résidant à Paris, homme des plus honorables et Français de cœur, avait été chargé d'organiser l'administration dans les duchés. Il fut remplacé par un M. Magawli, Irlandais d'origine, avant d'avoir pu s'en occuper. Les réquisitions militaires, l'arbitraire et l'absence de tout contrôle désolaient ces malheureuses provinces. L'impératrice s'était décidée à y envoyer M. de Bausset, pour voir ce qui s'y passait et lui rendre compte de ce qu'il y aurait à faire dans ses intérêts. Les extraits qui suivent des lettres du comte Marescalchi et de M. de Bausset feront connaître l'état de désordre et de confusion auquel le pays était en proie.

LETTRE DU COMTE MARESCALCHI AU BARON DE MENEVAL.

« Parme, le 9 juillet 1814.

« Mon cher Meneval,

« Vous pouvez être sûr de mon empressement « pour les affaires et pour le service de Sa Majesté ; « vous me connaissez, et c'est assez ; mais je ne vous « cache pas qu'ici je me trouve dans une bien cruelle « position. Je suis arrivé que, comme j'ai déjà eu « l'honneur de vous l'écrire, on avait déjà tout or- « ganisé, et avec un système et des mesures qui « sont absolument au-dessus des forces de ce pays. « C'est le désordre immédiat dans lequel est l'ad- « ministration, qui m'épouvante. La station des « troupes et les devoir entretenir à nos frais absor- « bent tout l'argent qui se verse dans la caisse, et « la dépense en est si considérable, que, ne pouvant « pas y faire face avec tout ce qu'on perçoit, la dette « publique augmente de jour en jour, et ceux qui « fournissent en nature ou sont obligés de prêter « des vivres et des logements réclament des secours, « sans quoi ils sont à la veille de quitter. Dépourvus « ainsi de moyens, les contribuants se trouvent dans « l'impossibilité de payer les impôts, la roue ne « tourne que très-lentement, et le pays ne présente « pas la moindre ressource et d'aucune espèce.

« L'objet donc qui m'intéresse en ce moment

« davantage est la réduction des troupes, ou du « moins qu'elles soient mises sur le pied de paix, « comme on l'a déjà fait au commencement du mois « dans la Lombardie. J'en ai montré la nécessité à « S. M. l'empereur et à S. A. le prince de Metter- « nich. Si l'impératrice est encore à Vienne, enga- « gez-la à en parler aussi, autrement elle viendra « ici, mon cher Meneval, qu'elle n'aura pas de quoi « vivre.

« Je profite du départ du général Nugent pour « vous faire arriver cette lettre plus promptement, « et voilà encore un autre malheur. Les postes re- « tardent, de manière que, pour recevoir ici une « réponse de Vienne, il y faut au moins un mois.

« Je vous ai rendu compte que nous manquons « tout à fait de linge et d'argenterie; mais il y a un « autre objet sur lequel il me faut connaître les « volontés de Sa Majesté. Hors deux anciennes voi- « tures de gala, nous n'avons ici de quoi servir l'im- « pératrice, ni voitures, ni harnais; et si on doit « lui faire trouver des voitures de service, ce sera « un autre embarras, et il faut me l'écrire tout de « suite. Ni à Parme, ni à Milan même, on ne fait « plus usage que de petites diligences ou de cer- « taines voitures de campagne sans siége. Donc, ce « sera difficile d'en acheter et de s'en procurer; il « faudra peut-être même les ordonner.

« Adieu. Je vais travailler, et j'ai l'antichambre « remplie de créanciers, d'ecclésiastiques auxquels

« on n'a pas payé leurs pensions depuis une année,
« de magistrats qui ne sont pas payés depuis trois
« mois, de fournisseurs qui sont épuisés..... Enfin
« c'est un abîme, et ne croyez pas que je vous en
« impose. Si j'arrive à dresser cette machine, vous
« me ferez une statue.

« Je suis toujours et de tout mon cœur, et avec
« toute l'estime et la reconnaissance,

« Votre ami et serviteur,

« N. Marescalchi. »

LETTRE DE M. DE BAUSSET AU BARON DE MENEVAL.

« Parme, ce 12 août 1814.

« Malgré tous mes beaux projets, mon cher Me-
« neval, je suis à Parme depuis quelques jours.
« L'espoir d'y être utile m'a fait braver la crainte
« d'y être encore plus mal reçu que le sieur Cappei [1].
« Vous aurez appris qu'il s'est opéré de grands
« changements dans le gouvernement. Le tout s'est
« fait sans qu'il en ait été préalablement donné
« communication à notre féal Marescalchi. La visite
« de son successeur lui a appris le changement de
« son attitude, et je l'ai trouvé encore tout chaud
« de son désappointement. Personne n'avait de
« meilleures intentions; mais il ne pouvait se déci-
« der à porter les grands coups. Tout le provisoire

[1] C'est le nom de l'agent envoyé à Parme par l'impératrice.

« est à bas, mais aussi les mécontents en sont aug-
« mentés..... Marescalchi m'a fait connaître une
« partie des nouvelles instructions qui lui ont été
« adressées, en sa qualité nouvelle de ministre
« d'Autriche près le gouvernement de Parme. On
« y déploie une sévérité extrême sur tout ce qui
« peut avoir rapport à la France, et il lui est enjoint
« de ne souffrir la présence d'aucun Français dans
« les États de Parme, si ce n'est pourtant ceux qui
« accompagneront l'impératrice, et on lui renou-
« velle de plus fort d'apporter une grande surveil-
« lance sur tout ce qui peut regarder l'île d'Elbe.....
« Ordre aussi de faire partir les cinquante-cinq Po-
« lonais pour leur pays, s'ils ne veulent pas s'enrôler
« dans les armées autrichiennes. Comme il leur est
« dû trois mois de solde, leur réclamation exige
« une nouvelle réponse de Vienne. Peut-être Sa
« Majesté l'impératrice parviendra-t-elle à obtenir
« de son père de les garder à son service, chose
« qu'ils désirent vivement.

« L'article du règlement constitutionnel qui dit
« qu'il n'y aura point d'étrangers employés dans le
« gouvernement, ne regarde pas les Français atta-
« chés à l'impératrice, et, chose assez remarquable,
« le ministre nouveau est un compatriote de ma
« femme et né en Irlande, première infraction; de
« plus, le sieur abbé Commensard, nouveau con-
« seiller d'État, est également né Irlandais. Comme
« vous voyez, il y a des accommodements avec le

« ciel. Il ne faut point se dissimuler les avantages « réels d'un changement subit dans le gouvernement « de Parme. Il en résulte nécessairement une « grande économie dans les ressorts politiques et « déversement de faveur qui tourne au profit de « Sa Majesté, qui est devenue, pour les uns un « refuge, et un espoir pour tout ce qui, étant sup- « primé, se flatte d'être employé de nouveau.

« J'ai été très-bien accueilli dans ce pays. On me « sait gré de ne fermer ma porte à personne, pas « même aux très-nombreux marmitons des anciens « ducs. Je m'occupe à préparer tout ce qui est né- « cessaire à l'établissement de la maison. Le désordre « est grand, les ressources nulles, puisque la ré- « gence, non contente des dettes énormes qui vous « sont connues, a eu l'extrême *attention* d'hypo- « théquer le domaine particulier de la couronne « jusqu'à la fin de novembre.

« Sa Majesté se flatte de venir ici bientôt, mon « cher Meneval, j'ai peine à croire que son père y « consente. A en juger par les nuages politiques qui « environnent l'ouverture du congrès de Vienne, « il est probable que l'Italie pourrait bien n'être « pas tranquille. Le roi de Naples s'agite beaucoup. « Il a une armée superbe, un trésor au grand « complet, et ses forces se sont singulièrement ac- « crues par les désertions de presque toute la vieille « armée d'Italie, qui a pris du service auprès de « lui. On murmure tout bas, et je vous le dis de

« même tout bas, qu'il a des prétentions sur les « États de Bologne, et qu'il est occupé en ce mo- « ment à passer les revues de ses troupes sur les « frontières des trois légations. . . . . .

. . . . . .

. . . . « Ce pays est triste, les femmes y sont « peu jolies. L'atmosphère est brûlante, l'Opéra « médiocre, le palais très-vieux; mais je m'occupe « d'établir le logement de Sa Majesté au palais du « *Jardin*. Avec quelques milliers de francs, elle « aura un beau palais, tout à fait indépendant.

« Avez-vous entendu dire, dans votre ville, que « l'on devait proposer au congrès un échange des « duchés de Parme avec les trois légations, Bolo- « gne, Ferrare et Ravennes? L'empereur d'Autriche « en a parlé sur ce ton à Marescalchi, supposé tou- « tefois que les prétentions de Sa Majesté Napoli- « taine soient réduites à leur juste valeur. De tout « cela il faut conclure que le sort de Sa Majesté est « incertain; que son voyage, malgré ses désirs, est « encore éloigné, et que vraisemblablement nous « sommes encore destinés à aller goûter les douceurs « ineffables du séjour de Schœnbrunn. La volonté « de Dieu soit faite! Je suis dévoué pour jamais au « service de Sa Majesté, et je lui resterai fidèle par- « tout et en tout. L'empereur d'Autriche a nommé « le comte de San-Vitale grand chambellan de Sa « Majesté. C'est une nouvelle qu'elle n'a sue que par « moi.

« J'oubliais de vous dire que le palais de Colorno « est beau, bien conservé et à peu près meublé. Il « n'en est pas de même des autres vieux palais; à « peine y a-t-il des murailles!

« Veuillez agréer, etc.,

« *Signé* BAUSSET. »

III

Lettres de l'impératrice Marie-Louise. — Bons sentiments de cette princesse. — Elle demande à l'empereur d'Autriche la permission d'aller s'établir à Parme. — Lettre du prince de Metternich en réponse.

L'impératrice ne négligeait aucun moyen de correspondre avec l'empereur ; les occasions devenaient de plus en plus rares et difficiles. Elle avait chargé M. de Bausset d'une lettre, pensant qu'il trouverait à Parme des facilités pour la faire parvenir à l'île d'Elbe. J'extrais, des longues et nombreuses lettres tout entières de la main de cette princesse, qu'elle a bien voulu m'écrire pendant les sept semaines que je vins passer à Paris, les passages qui peignent l'état de son âme et ses sentiments pour l'empereur. J'espère qu'elle me pardonnera l'usage que je me permets de faire de ses lettres ; mais la confiance où je suis que je n'en abuse point, l'interruption totale de mes communications avec Parme, et son silence depuis l'époque de la révolution de 1830, m'empêchent de recourir à elle pour obtenir son agrément.

EXTRAITS DES LETTRES DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE AU BARON MENEVAL.

« 4 août 1814.

« . . . . . J'attends toujours une « réponse de mon père pour savoir le moment de « mon départ pour Parme ; je vous le ferai savoir « sur-le-champ ; quoique je serais bien contente « que vous puissiez revenir bientôt près de moi, je « sens trop combien vous devez désirer de rester « près de madame Meneval encore un peu de temps, « et certainement c'est faire abnégation de mon « égoïsme que de vous le permettre...

« Votre très-affectionnée,

« *Signé* LOUISE. »

« 9 août 1814.

« . . . . . Je vous remercie bien de « toutes les démarches que vous avez bien voulu « faire pour mes caisses. Ce que vous m'écrivez à « l'égard des remarques que M. de Bombelles vous « a faites à ce sujet ne me semble rien de bon. Je « suis encore, à l'égard de mon sort futur, dans une « cruelle incertitude. J'ai envoyé par M. de Karaczaï « une lettre à mon père, par laquelle je lui deman- « dais la permission d'aller m'établir à Parme le

« 10 septembre au plus tard. Me sera-t-elle accor-
« dée? Je crains que non. Si mes pressentiments
« me trompent, je vous le ferai savoir sur-le-champ
« afin que vous puissiez faire voyager madame de
« Meneval et ses enfants. Je sens comme cela vous
« serait agréable; il serait bien dur pour vous de
« passer tout l'hiver sans les voir; cela me désole-
« rait pour vous.

« Si la réponse est négative, je ne me déciderai
« jamais à retourner à Vienne avant le départ des
« souverains, et je tâcherai de ravoir mon fils pour
« ce moment; je m'établirai à Genève ou à Parme
« en attendant le congrès, car il est impossible que
« je reste plus longtemps que la saison des bains ici.
« Je ne puis vous dire comme j'attends impatiem-
« ment une réponse; je vous prierai de m'aider de
« vos conseils dans ma détermination. Ne craignez
« pas de me dire la vérité, si ma détermination vous
« paraît inconséquente ; je réclame ces conseils de
« vous comme d'un ami, et j'espère que vous me
« direz franchement votre avis.

« Je reçois en ce moment une lettre de l'empereur
« de l'île d'Elbe, du 4 juillet. Il me prie de ne pas
« aller à Aix, et de me rendre en Toscane, pour
« prendre les eaux; j'en écrirai à mon père. Vous
« savez comme je désire faire la volonté de l'empe-
« reur ; mais dans ce cas dois-je la faire, si elle ne
« s'accorde pas avec les intentions de mon père? Je
« vous envoie une lettre de Porto-Ferraio. J'ai eu

« bien des tentations de l'ouvrir : elle m'aurait « donné quelques détails; s'il y en a, je vous prie- « rai de me les faire savoir. Je vous remercie bien « de ceux que vous m'avez donnés; j'en avais besoin, « il y avait longtemps que j'en étais privée. En gé- « néral, je suis dans une position bien malheureuse « et critique ; il me faut bien de la prudence dans « ma conduite. Il y a des moments où cela me tourne « tellement la tête, que je crois que le meilleur « parti que j'aurais à prendre serait de mourir.

« . . . . . Je vous prierai de dire « à Hubert que je le remercie des nouvelles qu'il « m'a données de l'empereur.

« Si vous voyez M. de Ballouhey, je vous prie de « l'encourager à venir; je voudrais qu'il pût se « mettre à la tête de mes affaires : je suis toujours « décidée à le mettre comme intendant de ma mai- « son. Je serais enchantée d'avoir M. Fain comme « mon chargé d'affaires à Paris; mais je veux aussi « avoir votre opinion à ce sujet.

« Ma santé est assez bonne. Je suis à mon dixième « bain : ils me feraient du bien si j'avais l'esprit as- « sez tranquille ; mais je ne puis être contente avant « d'être sortie de ce funeste état d'incertitude. Je « me réjouis de l'idée que vous viendrez bientôt me « raisonner et calmer ma pauvre tête, j'en ai bien « besoin. M. de Bausset est parti depuis quelques « jours, et avec lui tous les papiers que je voulais « voir, de sorte que je n'ai pas pu examiner tous les

« comptes du mois, comme je me l'étais proposé.
« J'attends avec impatience les courriers qu'il m'a
« envoyés de Parme.

« Je n'ai pas fait les beaux excès que j'avais pro-
« jetés pour le 28. J'ai donné un goûter à madame
« de Brignole; mais parvenue au moment où mes
« projets devaient s'exécuter, j'ai craint qu'ils ne
« réussissent pas fort bien, et j'y ai renoncé : je suis
« sûre que vous vous moquerez de ma poltronnerie.

« Je n'ai poussé jusqu'à ce moment la narration
« de mon voyage que jusqu'aux glaciers des Bos-
« sons. L'autre jour, au bal, on en parla et du projet
« que j'avais de le faire imprimer, et madame Hu-
« rault ajouta : « Oui, avec la petite imprimerie de
« M. de Meneval. » Une personne qu'elle ne con-
« naissait pas dit derrière : « M. de Meneval a une
« imprimerie, c'est bon à savoir. » M. Hurault me
« rapporta ce propos en me priant de vous le faire
« savoir, afin que vous puissiez vous en défaire au
« plus vite, ou l'envoyer avec mes caisses à Parme.
« On dit que les plus grandes peines sont attachées
« aux imprimeries que l'on trouve chez les particu-
« liers. Que serait-ce donc chez vous qui avez tra-
« vaillé aussi longtemps dans le cabinet de l'empe-
« reur? Cela me tourmente; je vous assure que je
« ne serai tranquille que quand je ne la saurai plus
« chez vous...

« Votre affectionnée,

« *Signé* MARIE-LOUISE. »

« *P. S.* Mon fils se porte à merveille et devient « tous les jours plus aimable, à ce que l'on me « mande. Il me tarde bien de revoir ce pauvre en- « fant. »

« Ce 15 août 1814.

. . . . . .

. . . . . .

« Je n'ai pas encore de réponse de mon père à la « lettre dont je vous parlais dans ma dernière. Ce « temps d'incertitude me paraît bien cruel et bien « long. Je l'attends avec bien de l'impatience, et je « vous en instruirai sur-le-champ. De noirs pres- « sentiments me disent que cela ne sera rien de « bon ; mais je suis aujourd'hui dans une de mes « journées tristes ; peut-être que je me trompe! « Comment puis-je être gaie le 15, quand je suis « obligée de passer cette fête si solennelle pour moi « loin des deux personnes qui me sont le plus « chères ! Je vous demande bien pardon de vous « parler ainsi de mes réflexions tristes, mais l'inté- « rêt et l'amitié que vous m'avez toujours témoignés « m'enhardissent, à condition que vous me direz « quand je vous ennuierai. . . . . .

« Je vous prie de croire à toute ma sincère « amitié.

« Votre affectionnée,

« *Signé* LOUISE. »

« *P. S.* Je viens de recevoir une lettre de Parme, « qui m'annonce que M. de Marescalchi a un suc- « cesseur dans M. Magawly, qui vient de renverser « tout le gouvernement provisoire. M. de Marescal- « chi n'est plus que ministre d'Autriche près de « ma cour ; mon père m'a aussi nommé M. de San- « Vitale mon grand chambellan, et tout cela sans « me consulter. Cela me peine et me fâche. M. Ma- « gawly a dit à Parme que mon père avait fait venir « M. de San-Vitale à Vienne pour y remplir ses « fonctions près de moi, et que je serais priée de « venir à Vienne pendant tout le temps du congrès. « Quelle triste perspective ! J'ai envie de lui deman- « der de me permettre de passer l'hiver à Florence, « en lui promettant de n'écrire à l'empereur que « par la voie du grand-duc ; mais il paraît presque « sûr qu'on me le refusera. Ce que je suis décidée, « c'est de ne pas aller à Vienne pendant le temps « de la présence des souverains. Conseillez-moi, je « vous en prie ; je vous assure que je suis bien à « plaindre...

« Ce 15 août au soir.

« Je viens de recevoir votre lettre du 9 août ; je « suis vraiment désolée de la longueur du temps ; « on reçoit de bien anciennes nouvelles. Je vous « envoie une copie d'une lettre du prince de Met- « ternich, qui vous apprendra la nouvelle que M. de

« Karaczaï m'a rapportée. Je suis bien malheureuse « de l'idée d'être obligée de retourner à Vienne, « d'autant plus qu'on ne me donne nulle bonne rai- « son. Je compte donc ne pas aller à Vienne avant « la fin de septembre ou le commencement d'octo- « bre. Je partirai d'ici le 3 ou le 4 septembre, et j'irai « à Genève et de là à Berne, où je resterai 15 jours, « et une huitaine dans la première ville; après quoi « j'irai à Vienne. Je suis bien fâchée de cela pour « madame de Meneval; si vous pouviez la mener à « Genève, elle pourrait vous rejoindre après ses « couches. Si vous venez partager mon exil, je sens « tout ce que cela aura de pénible pour vous; mais « en même temps je suis trop égoïste pour ne pas « le désirer. J'ai besoin de vos conseils, de votre « conversation; vous savez toute la confiance que « j'ai en vous, et une des idées les plus douces aux- « quelles je puisse m'arrêter dans ce moment est de « vous garder près de moi. . . . . .

. . . . . .

« Je vous envoie aussi une lettre qui est arrivée « pour M. Amelin; je vous prierai de la lui envoyer. « Quant au payeur, je ne puis rien promettre, à « présent moins que jamais; car vous voyez qu'on « ne me consulte pour rien. Je trouve cela bien mal; « au moins on devrait avoir un peu de délicatesse « avec les malheureux. La duchesse vous dira beau- « coup de choses verbalement, que je ne peux pas « vous écrire; car je suis bien triste, mais résignée.

« C'est demain que me sera porté le coup le plus « sensible, celui de dire adieu à la duchesse ; mais « je ne me plains pas, je devrais être habituée à tous « les malheurs possibles. Ce qui me console, c'est de « penser qu'il y a encore quelques bonnes gens qui « me plaignent, et je pense avec plaisir que vous êtes « de ce nombre.

« Je vous prie de croire à toute mon estime et « amitié.

« Votre très-affectionnée,

« *Signé* LOUISE. »

COPIE D'UNE LETTRE ADRESSÉE PAR LE PRINCE DE METTERNICH A L'IMPÉRATRICE.

« Madame,

« Fort des sentiments de la confiance dont Votre « Majesté impériale a daigné me donner des preuves « flatteuses dans plusieurs occasions décisives, je « m'adresse à elle directement dans une circonstance « infiniment importante pour ses intérêts et ceux du « prince son fils.

« Votre Majesté a l'intention de se rendre au « commencement de septembre à Parme. L'empe- « reur, son auguste père, se propose de lui écrire « pour la dissuader de ce voyage dans le moment « actuel. Je prends la liberté respectueuse de lui en « démontrer l'impossibilité.

« La présence de Votre Majesté à Parme avant la « fin du congrès la mettrait dans un état de com- « promission perpétuelle. Il serait, d'après mon « intime conviction, même possible qu'elle préju- « geât l'état de possession même du duché. La « branche de la maison de Bourbon anciennement « en possession de Parme se remue beaucoup; « elle trouve un grand appui en France, en Espa- « gne, etc., etc. Le moindre trouble en Italie pour- « rait même, au delà de ce qu'il est possible de « prévoir, la favoriser, et la présence de Votre Ma- « jesté dans le moment actuel et dans la proximité de « provinces provisoirement administrées, peut con- « tribuer à compliquer les questions d'une manière « extrême. Ainsi la cause royaliste et le jacobinisme « peuvent tirer un parti direct d'une démarche qui « ne présente aucune utilité. L'empereur a donné « l'ordre de soulager le Parmesan le plus possible, « en diminuant le nombre de troupes qui pèsent « sur lui; il en faut pour le maintien de l'ordre pu- « blic, jusqu'à l'époque de l'organisation définitive, « et ce n'est qu'alors que Votre Majesté peut aller « prendre possession de ses domaines.

« Que Votre Majesté se repose sur ma façon de « juger dans cette question. Pénétré du plus vif in- « térêt pour elle, je manquerais à un devoir que je « regarde comme sacré, si je ne lui représentais, « avec toute la franchise qui est dans mon carac- « tère, l'importance qu'elle daigne revenir ici,

« qu'elle y prenne connaissance de la véritable posi-
« tion des choses chez elle, et qu'à la fin du con-
« grès, qui ne se prolongera pas au delà du mois
« de novembre, elle se rende chez elle avec une
« pleine et entière sécurité.

« Daignez, madame, agréer l'hommage de mon
« profond respect.

« *Signé* le prince DE METTERNICH. »

LETTRE DE L'IMPÉRATRICE AU BARON MENEVAL.

« Aix en Savoie, ce 20 août au soir.

« J'ai reçu hier votre lettre du 12 de ce mois, et
« je vois avec plaisir que vous en recevez quelques-
« unes des miennes. Vous aurez sûrement déjà reçu
« celle où je vous parlais de la triste réponse que
« mon père vient de me faire. Je suis bien touchée
« de l'offre que vous me faites, qu'en toute circon-
« stance vous êtes décidé à me suivre. J'ai bien be-
« soin de vos bons conseils; et ils me deviennent à
« présent plus nécessaires que jamais. Aussi j'espère
« que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir. Je
« voudrais que vous puissiez combiner cela de ma-
« nière à ce que vous soyez privé le moins long-
« temps possible de la société de madame de Me-
« neval. Je sens comme cela sera triste, et je crains
« qu'elle finira par me prendre en grippe.

« J'ai répondu à mon père ainsi qu'au prince de « Metternich. J'ai fait des belles phrases à ce der- « nier sur la confiance que j'avais en lui, et j'ai sur- « tout appuyé sur la satisfaction que j'éprouvais de « la promesse que l'on me donnait, que je pourrais « me rendre à Parme. Il paraît que M. Magawly y « fait des changements sages, et réforme bien des « abus du gouvernement provisoire. J'ai reçu là- « dessus une longue lettre de M. de Bausset que je « vous communiquerai, quand vous reviendrez. Je « veux vous ennuyer de toutes mes affaires ; mais il « faudra que vous souffriez cet ennui, comme une « preuve de la confiance et de l'amitié que j'ai pour « vous.

« J'ai reçu des nouvelles de l'empereur, du 6 août. « Il me dit beaucoup de bien de vous et me recom- « mande de ne pas croire tout ce que l'on me pour- « rait dire contre lui. Il se portait bien, était heu- « reux, tranquille, et pensait surtout beaucoup à « moi et à son fils. . . . . « . . . . . « Écrivez-moi, je vous prie, bien exactement, et « croyez à toute mon amitié.

« Votre très-affectionnée,

« MARIE-LOUISE. »

Je ne veux point multiplier outre mesure le nom-

bre des lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de l'impératrice. Les extraits textuels que je viens d'en donner répondent suffisamment au but que je me suis proposé.

IV

L'impératrice Marie-Louise part d'Aix. — Réflexions. — Voyage de cette princesse dans l'Oberland. — Mon voyage à Prangins. — Portrait de Joseph Bonaparte. — Rectification d'une erreur. — Lettre de Napoléon à Joseph Bonaparte. — Séjour à Berne. — Retour de l'impératrice de son voyage au Grindelwald.

Un mois après l'arrivée de l'impératrice à Aix, la duchesse de Montebello, MM. Corvisart et Isabey quittèrent successivement cette ville, les deux premiers pour retourner à Paris, M. Isabey, pour aller à Vienne où il devait faire les portraits des souverains réunis au congrès. Après leur départ, l'impératrice resta encore quinze jours à Aix, attendant avec anxiété l'effet des promesses qui lui avaient été encore renouvelées lorsqu'elle partit de Vienne. La lettre du prince de Metternich dont on a vu la copie dans une des lettres de l'impératrice, vint détruire une partie de ses illusions. Elle l'avertissait que la possession de la souveraineté qui lui avait été dévolue par le traité devenait incertaine, et l'invitait au nom de l'empereur son père à revenir à Vienne, et à remettre ses intérêts entre ses mains. Une lettre de l'empereur d'Autriche contenait la même invita-

tion. L'impératrice, livrée à de tristes pressentiments, perdant l'espérance qu'elle avait entretenue jusque-là, d'être maîtresse de jouir de l'indépendance qu'elle avait rêvée, cédait à une influence nouvelle qui ébranlait la constance de son attachement pour l'empereur, et lui persuadait qu'elle avait besoin d'une autre protection. Elle laissa pénétrer dans son âme la pensée que la soumission pourrait aplanir les obstacles qui s'opposaient à la possession de ses États de Parme, et se résigna à obéir à des ordres qu'il n'était plus en son pouvoir d'éluder. Le général Neipperg, désigné exclusivement à sa confiance, et auquel des liens plus étroits devaient l'unir plus tard, avait la mission de la conduire à Vienne.

Avant de continuer ce récit, j'éprouve le besoin de m'arrêter sur cette première période de la vie encore innocente (en la jugeant de notre point de vue) d'une princesse née avec des qualités qui l'auraient recommandée aux respects de la France, si la nature, en la douant de ces qualités, y avait joint une plus grande fermeté de caractère. Des circonstances extraordinaires avaient uni sa destinée à celle d'un grand homme. Ces liens ont été violemment brisés par la politique froide et égoïste qui les avait formés et qui s'est jouée sans ménagement des engagements les plus sacrés, quand elle a pu le faire impunément. Les fautes dans lesquelles Marie-Louise est tombée doivent être imputées à ceux

dans les mains desquels elle a été un instrument forcé de haine et de vengeance. Nos compatriotes, sous l'empire d'impressions toutes récentes ou de souvenirs dont aucune révélation n'est venue tempérer l'amertume, l'ont frappée d'une réprobation presque unanime. Cet anathème affligerait l'empereur Napoléon, s'il vivait. La femme qu'il a honorée de son alliance, à laquelle il a dû d'heureux jours, la mère de son fils bien-aimé, celle dont il n'a jamais parlé qu'avec une bonté généreuse, qui a été passive, mais non offensive à son égard, dont il a apprécié la situation, à laquelle il a tenu compte des combats qu'elle a eus à livrer, a droit à quelque indulgence. Réservons notre indignation pour les auteurs de sa chute.

J'étais parti de Paris le 6 septembre. Malgré la célérité que je mis dans ce voyage, je ne pus arriver à Genève que dans la matinée du 9. Je me rendis immédiatement à Secherons, où se trouvait l'impératrice, depuis qu'elle avait quitté Aix. Je reçus d'elle un accueil extrêmement amical. Elle était au moment de partir pour Berne, d'où elle devait faire un voyage dans l'Oberland. Son projet était de visiter les autres parties de la Suisse, désirant y prolonger son séjour, pour arriver le plus tard possible à Vienne. Elle voulut bien m'engager à l'accompagner dans ces excursions, et me donna rendez-vous à Berne. J'eus lieu de la féliciter sur sa bonne santé et sur l'heureuse situation d'esprit

où il me sembla qu'elle se trouvait. Il y avait avec elle à Secherons la comtesse de Brignole, plusieurs personnes de sa maison et le général Neipperg qui, pour remplir la mission qu'il avait reçue, s'était attaché à ses pas. Je la vis pendant peu de moments à Secherons; elle remit à son arrivée à Berne à causer avec moi de plusieurs choses qu'elle voulait me communiquer. J'appris en la quittant qu'un officier, aujourd'hui général, mari d'une de ses dames d'annonce, arrivé depuis quelques jours de l'île d'Elbe, lui avait apporté une lettre de l'empereur. Cet officier était chargé de la conduire à l'île d'Elbe où elle était attendue; mais il était parti pour Paris la veille de mon retour, sans avoir pu remplir sa mission.

Après m'être reposé à Secherons, j'allai passer une journée à Prangins, terre située à quatre lieues de Genève, sur les bords du lac, où l'excellente reine Julie, femme de Joseph Bonaparte, était récemment arrivée avec ses enfants. J'avais un grand désir de revoir cette noble famille qui avait accueilli ma jeunesse avec tant de bienveillance, et dans le sein de laquelle j'avais passé d'heureux jours. Je n'avais vu ni le prince ni la princesse depuis que j'avais pris congé d'eux à Orléans. Je retrouvai le roi Joseph tel qu'il a toujours été, bon, aimable et sans faste, revenu, comme Cincinnatus, à sa charrue, plus occupé des détails de la vie champêtre et du sort futur de l'empereur, que des souvenirs de la

carrière brillante et orageuse qu'il venait de parcourir. Ceux qui ont parlé de lui ne l'ont pas tous apprécié avec la justice qui lui est due ; il serait mieux connu s'il était moins modeste. La douceur et la régularité de ses traits annoncent la sérénité de son âme. Éloigné par ses goûts de l'éclat et du tumulte des grandeurs, il avait payé sa dette à la patrie, lorsqu'il avait fallu remplir ce devoir. Ami des lettres, qu'il a cultivées avec succès, heureux dans sa charmante retraite de Morfontaine qu'il avait créée et qu'il se plaisait à embellir, il avait hésité à renoncer pour toujours à sa chère liberté, et à échanger les charmes d'une vie doucement occupée contre les épines d'une couronne ; mais quand l'empereur vint, avec son irrésistible ascendant, lui démontrer le besoin qu'il avait de sa coopération, il ne lui fut plus possible de résister à des instances réitérées. Croyant son honneur engagé, il fit au sentiment de ses devoirs envers le pays et à l'amour qu'il portait à son frère, le sacrifice de ses goûts. Le rang suprême a quelque chose de prestigieux pour le commun des hommes ; ils n'admettent point que le refus d'un trône soit sincère ; si un sage s'y montre indifférent, on est enclin à l'accuser de fausse modestie. Ce n'est pas à Joseph Bonaparte qu'on peut adresser le reproche d'avoir poussé l'empereur à le revêtir de la pourpre. A l'exception des deux années qu'il a passées sur le trône paisible de Naples, où son séjour a été consacré tout entier aux soins de

l'administration et à la visite des diverses provinces, dans le but de connaître les besoins des peuples, de réformer les nombreux abus, et de préparer le germe des améliorations réclamées par les progrès de la civilisation, sa vie n'a été, jusqu'en 1815, qu'un enchaînement de soucis, d'alarmes et de dangers. Malgré sa position équivoque en Espagne, il a rempli, selon sa conscience, les obligations de la charge qu'il avait acceptée. Roi d'un peuple soulevé contre la domination étrangère, lieutenant de l'empereur, alors que les généraux français, ne reconnaissant pour chef immédiat que l'empereur, dédaignaient d'obéir à tout autre chef, même de s'entr'aider, il a payé son tribut avec une abnégation, et en même temps avec une prudence dont les difficultés de sa position ont augmenté le mérite. Frère aîné de Napoléon, la comparaison lui a nui; elle a rendu injustes les jugements des contemporains à l'égard d'un homme auquel des talents distingués unis à de précieuses qualités, la passion du bien et des efforts constants, ont concilié l'estime et l'attachement de tous ceux qui ont été en rapport avec lui. Ainsi le soleil éteint dans les flots de sa lumière les astres qui l'environnent. L'éclat dont brille l'empereur est tel que sa gloire absorbe tous les mérites contemporains, et qu'elle a ébloui souvent jusqu'à ses détracteurs eux-mêmes [1].

[1] Les biographes de ce grand homme, amis comme ennemis,

Joseph Bonaparte aimait Napoléon autant qu'il l'admirait; il régnait entre les deux frères une sympathie que le contraste de leur caractère, indépendamment du lien fraternel, a sans doute contribué à fortifier [1]. Napoléon, esprit vaste, porté aux ac-

paraissent s'être accordés pour répéter que l'archidiacre Lucien, grand-oncle du jeune Bonaparte, avait adressé ces paroles à sa famille qui entourait son lit de mort : « Joseph est l'aîné de « la famille; mais Napoléon en est le chef : ayez soin de vous en « souvenir. » La vérité est que l'archidiacre Lucien, en prédisant que Napoléon serait un grand homme, un *uomone,* avait dit auparavant, en adressant la parole à Joseph : « Je meurs content, « puisque j'ai assez vécu pour voir l'aîné des enfants de mon « neveu, non-seulement en état de me remplacer comme chef « de notre famille, mais encore placé à la tête de l'administra- « tion de notre pays. » Joseph était alors membre du directoire du département de la Corse. Cette scène avait pour témoins Joseph Bonaparte, madame Bonaparte, l'abbé Fesch, depuis cardinal, Napoléon et la plupart de ses frères et sœurs, dont le témoignage n'a jamais autorisé l'altération des paroles prononcées par l'archidiacre à ses derniers moments. Cela est sans doute d'un faible intérêt pour l'histoire. Mais l'histoire n'aura pas besoin de rabaisser les hommes qui ont approché Napoléon pour le faire paraître plus grand. Il l'est assez au contraire de son propre fonds, pour faire la fortune des autres; et combien ne doivent leur grandeur qu'à lui! Napoléon est l'Hercule unique auquel, dans l'avenir, on attribuera les faits accomplis par plusieurs Hercules.

[1] On a révoqué en doute les sentiments fraternels de Napoléon et sa sensibilité. La lettre suivante prouve combien on l'a peu connu en le jugeant ainsi. Elle est adressée à Joseph Bonaparte, en date du 6 messidor an III. L'original porte les traces des larmes qui lui échappaient en l'écrivant :

« Dans quelque position que la fortune et les événements te

tions éclatantes par la sublimité de son génie, ne peut être comparé à personne. La gloire des entreprises brillantes, qui n'aurait pas été au-dessus des facultés de Joseph Bonaparte, ne tentait pas son ambition ; mais il savait déployer dans les affaires, une fois qu'il y était engagé, l'activité et l'énergie qu'elles exigeaient. Il avait porté dans les négociations qui ont occupé les premiers temps de sa carrière publique les lumières d'un esprit vif et profond, une discussion nette et facile et une loyauté à toute épreuve. Les mêmes talents et les mêmes qualités ont présidé à son administration dans les deux pays qu'il a été appelé à gouverner. Une philosophie douce, les qualités d'un galant homme, un cœur droit, un caractère honorable, l'auraient fait remarquer dans toutes les conditions de la vie, et en auraient fait, comme le disait l'empereur, l'ornement de la société. La

« placent, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de « meilleur ami qui te soit plus cher et qui désire plus sincère- « ment ton bonheur. La vie est un songe léger qui se dissipe. « Si tu pars et que tu penses que ce soit pour quelque temps..., « envoie-moi ton portrait. Nous avons vécu tant d'années en- « semble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus. « Tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement « à toi. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu « peu d'exemples dans ma vie. Je sens bien que nous tarderons à « nous revoir..., et je ne puis continuer ma lettre. Adieu, mon « ami. *Signé* NAPOLÉON. »

Les sentiments exprimés avec une sensibilité si vive et si expansive dans cette lettre qui a été autographiée, ne se sont jamais démentis. J'en ai été souvent le témoin et le dépositaire,

différence du caractère des deux frères ressort d'une interpellation qui m'a été quelquefois adressée par Napoléon, premier consul, avant que Joseph Bonaparte consentît à entrer activement dans son système. « Pourquoi Joseph, avec les talents qu'il a, « est-il si paresseux? » Napoléon appelait *paresse* la modération qui éloignait son frère des pompeux soucis et des chaînes brillantes d'un rang qui est l'objet de l'envie de presque tous les hommes.

Madame Joseph Bonaparte est le type de la bonté. Sous l'enveloppe la plus frêle, elle cache une âme forte et une haute raison : sa vie est un exercice continuel de bienfaisance. Son passage sur deux trônes, dont elle a dit, avec une philosophie bien rare, que celle qui en descend est peut-être plus heureuse que celle qui y monte, s'est surtout fait remarquer, parce que le cercle de ses bienfaits s'y est étendu davantage.

Cette digression m'a écarté de mon sujet; mais j'ai été entraîné par le plaisir de parler des hôtes de Prangins, comme d'amis naufragés qu'on retrouve après la tempête. Le temps que je passai auprès d'eux s'écoula vite, car je n'arrivai à Berne qu'après que l'impératrice en fut partie. Elle m'avait laissé l'invitation de la rejoindre, avec l'itinéraire de son voyage jour par jour, jusqu'au 21. Comme elle avait eu en même temps la bonté de me laisser libre de l'attendre à Berne, je préférai ce dernier parti. L'impératrice était suivie dans ce voyage par le général

Neipperg et par un de ses officiers. La comtesse de Brignole et une des dames d'annonce étaient les seuls Français qui fussent du voyage.

En allant de Prangins à Berne, je m'arrêtai à Payerne. Au moment où j'en partais, on me dit qu'un voyageur, qui avait couché dans l'hôtellerie, désirait me parler. Je suivis l'hôte qui me conduisit dans une chambre où je fus aussi étonné que ravi de trouver le roi Louis, qui voyageait en Suisse sous le nom de comte de Saint-Leu. Je ne l'avais pas revu depuis les fêtes du mariage, pas même à Blois, où j'avais ignoré sa présence, jusqu'au moment où il avait quitté cette ville. Il était couché et fort souffrant d'un mal que les années n'ont fait qu'aggraver. Je passai une heure au chevet de son lit; il me parla des derniers événements avec un vif regret, et de l'empereur avec le sentiment d'une véritable affection. Il était encore sous la triste impression de la tentative que l'empereur avait faite contre sa vie à Fontainebleau, et jugeait par cette action de la grandeur de son infortune. Il dit que le ciel, qui n'avait pas permis un tel malheur, le réservait sans doute à une nouvelle gloire, mais aussi à de nouvelles épreuves. Si Louis XVIII s'était tué, ajouta-t-il, il ne serait pas aujourd'hui aux Tuileries. Le comte de Saint-Leu était alors prophète sans le savoir. Il me chargea d'une lettre pour l'impératrice, et je le quittai d'autant plus charmé de cette heureuse rencontre, qu'elle avait été inattendue.

En attendant le retour de l'impératrice, je promenai mon désœuvrement dans les riantes campagnes qui entourent Berne, sur la plate-forme, principale promenade de cette ville, d'où l'on découvre les glaciers du Grindelwald, et dont le panorama est magnifique. J'allai, en compagnie de MM. de Bausset et de Cussy, qui étaient restés à Berne, visiter le bel établissement d'agriculture de M. de Fellemberg, à Hoffwill, puis l'île de Saint-Pierre, située dans le lac de Bienne, lieu célèbre par le séjour qu'y fit Jean-Jacques Rousseau, et qu'il ne quitta sans doute avec tant de regret que parce que le gouvernement de Berne lui intima l'ordre d'en sortir. Je ne dois pas oublier le mariage dans lequel M. de Cussy et moi nous servîmes de témoins à l'une des dames d'annonce de l'impératrice, sœur du général Rabusson; elle épousait M. Héreau, médecin de cette princesse, théoricien et praticien distingué, auteur de plusieurs écrits sur l'art de guérir. Ce mariage se fit dans l'église protestante de Berne, où le culte catholique possède une modeste chapelle, pratiquée dans l'une des arcades. L'autorité des ministres de ce culte ne s'étend pas au delà. Quand les protestants officient, ils ont soin de voiler par un rideau la chapelle, comme pour cacher le partage de leur temple avec les catholiques romains.

J'atteignis ainsi le 21, jour où l'impératrice devait revenir de son voyage aux glaciers. Dans mon impatience de la revoir, j'allai au-devant d'elle jus-

qu'à Thoun. Je la trouvai satisfaite de son voyage qui, au dire de ceux qui l'avaient accompagnée, fut des plus pénibles, mais qu'elle n'avait pas trouvé fatigant. Elle eut la bonté de venir me chercher chez madame de Brignole, où j'étais descendu. Je la suivis dans son appartement; elle me dit les choses les plus affectueuses sur mon retour et sur la marque d'attachement que je lui donnais, en me séparant des miens pour la suivre. Elle me parla longuement des entraves qu'éprouvait son établissement à Parme, et du vif regret qu'elle éprouvait d'être obligée de retourner à Vienne, où sa position serait si équivoque pendant la durée du congrès. Je lui parlai de l'empereur; elle me dit qu'elle n'en avait pas reçu de nouvelles depuis l'arrivée du colonel Hurault, et qu'elle n'avait pu répondre au désir qu'il lui avait exprimé d'aller le joindre à l'île d'Elbe, sans en avoir prévenu son père, dont je devais connaître les intentions par la lettre de M. de Metternich, qu'elle m'avait communiquée. C'était l'objection que lui avait faite le comte Neipperg; on devait s'y attendre.

Elle avait appris dans son voyage la mort de la reine de Sicile, sa grand'mère, qui fut frappée d'apoplexie pendant la nuit. Cette princesse avait fait de vains efforts pour atteindre le cordon de la sonnette vers lequel on trouva, lorsqu'on entra dans sa chambre, que sa main défaillante s'était portée sans avoir pu le saisir.

V

Marie-Louise reçoit à Berne la princesse de Galles. — Journée passée avec cette princesse. — Courses en Suisse. — Visite au château de Hapsbourg. — Je précède l'impératrice à Vienne. — Retour de cette princesse à Schœnbrunn. — Les souverains réunis à Vienne. — Commencement des fêtes. — L'impératrice assiste à l'une d'elles incognito. — Elle reçoit successivement la visite de tous les princes et princesses réunis à Vienne. Le prince de Ligne. — Le prince Lambesc. — Détails sur la vie de Marie-Louise à Schœnbrunn. — Changement dans les sentiments des Viennois à son égard. — L'archiduc Rodolphe. — Voyage des deux empereurs à Bude.

L'impératrice passa deux jours à Berne. Elle reçut à dîner la princesse de Galles qui s'y était arrêtée pour la voir, en se rendant à Rome, où elle se proposait de passer l'hiver. Cette princesse paraissait âgée d'environ quarante-cinq ans. Elle était petite et très-grosse. Elle avait des traits larges et prononcés et des yeux qui annonçaient à tort ou à raison une partie de ses aventures. Sa suite se composait d'une demoiselle d'honneur et de quatre officiers. J'éprouvais une grande curiosité de voir cette princesse, devenue historique par le scandale que les Anglais ont donné

à l'Europe, à cause d'elle et du prince régent. La soirée fut des plus gaies ; on fit de la musique ; le général Neipperg tenait le piano. La princesse, à laquelle l'impératrice proposa de chanter, dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût en duo. L'impératrice voulut se retrancher dans sa timidité qui la rendait incapable de proférer un son lorsqu'on l'écoutait. La princesse l'encouragea, disant que pour son compte, elle n'avait jamais peur, excepté pour ses amis. Elle chanta effectivement avec une voix dont je ne dirai rien, si ce n'est qu'elle prouvait en effet le courage de cette princesse. Il entrait dans ses projets d'aller visiter l'empereur à l'île d'Elbe. Elle voyageait avec un enfant d'environ douze ans, d'une jolie figure ; elle ne l'avait pas amené chez l'impératrice. C'était le fameux Austin, dont il est si souvent question dans les mémoires publiés sous son nom, mémoires qu'elle désavoua hautement comme un pamphlet calomnieux. Elle dit qu'elle ne connaissait pas le père de cet enfant, mais qu'elle l'aimait au moins autant que si c'était sa fille. Elle était enveloppée dans une ample robe de mousseline blanche garnie de dentelles ; sa tête était ornée d'un grand voile, assez semblable à celui des prêtresses des tragédies grecques, qui lui couvrait la taille, les épaules et chaque côté de la poitrine ; ce voile était retenu par un diadème de diamants. Elle portait en outre au cou un magnifique collier de perles à plusieurs rangs ; elle voyageait dans cet équipage.

Du reste, malgré sa mise et sa tournure, qu'un homme impoli aurait appelées ridicules, la princesse de Galles avait l'air d'une femme excellente, simple, franche et mettant tout le monde à son aise. Sa demoiselle d'honneur avait une tournure qui ne le cédait point en singularité à celle de sa maîtresse. Les officiers étaient très-bien ; l'un était fils d'une Anglaise célèbre, milady Craven, qui a épousé le margrave d'Anspach ; les deux autres étaient de jeunes officiers du régiment du prince de Galles ; le quatrième était le docteur Holland, qui passait pour être un bon médecin.

Nous partîmes de Berne pour retourner à Vienne en traversant les petits cantons. L'impératrice était accompagnée du général Neipperg et de son adjudant Hrabowsky, de la comtesse de Brignole, de madame Héreau et son mari, etc., etc. M. de Cussy était retourné à Paris ; M. de Bausset et madame Hurault de Sorbée, l'une des deux dames d'annonce qui avaient suivi l'impératrice à son départ de Paris, avaient été l'attendre à Lindau avec les équipages. Comme je n'ai pas l'intention d'écrire un voyage en Suisse, je passe le détail des séjours et des promenades à Lucerne et sur le lac des Quatre-Cantons ; je parlerai seulement de la visite de l'impératrice aux ruines du château d'été de Rodolphe de Hapsbourg. Le général Neipperg, chargé de la rappeler aux séductions du pays natal et de lui faire oublier sa patrie adoptive, ne pouvait la dispenser d'une sta-

tion au berceau du père de la monarchie autrichienne; il prit même acte de la trouvaille qu'il y fit d'un morceau de fer, pour y reconnaître un fragment de la lance de Rodolphe. L'impératrice se prêta complaisamment à cette fiction. De petits morceaux taillés de ce fer servirent de chaton à des bagues qu'elle fit faire à Vienne, et qu'elle donna au général Neipperg, à M. de Bausset et à moi, comme marque d'un nouvel ordre de chevalerie, et à madame de Brignole, comme souvenir de son voyage en Autriche. Nous vîmes les différentes fabriques qui décorent les îles du lac des Quatre-Cantons et celles du lac de Zug, Kussnacht, où est la chapelle de Guillaume Tell, et l'emplacement de Goldau, village enseveli, peu d'années auparavant, sous l'éboulement du Rossberg. Nous gravîmes le Righi, où nous passâmes la nuit dans une des cinq auberges qui, avec le couvent des capucins, étaient alors les seules habitations de cette solitude hyperboréenne. Le lendemain, à la pointe du jour, l'impératrice monta sur le Culm, sommet du Righi, pour admirer la grandeur du spectacle dont on y jouit. On découvre de là une partie de la Suisse et quatorze de ses lacs. Notre princesse prenait tant de goût à ces excursions, que je devais m'attendre à voir son voyage se prolonger. Je comprenais trop tout ce que sa position aurait de désagréable à Vienne pour m'en étonner; mais j'étais impatient d'y arriver. Le besoin de recevoir des lettres qui m'étaient adressées dans

cette ville, et dont le contenu m'intéressait beaucoup, m'y rappelait impérieusement; ma présence auprès de l'impératrice ne lui était d'ailleurs d'aucune utilité dans ce voyage. Après m'avoir pressé de le continuer, elle voulut bien se rendre à mes raisons, et m'accorder la permission que je lui demandais. Je la quittai à Schwitz; mais, à mon grand étonnement, elle arriva à Schœnbrunn trois jours après moi, le jour de la fête de l'empereur François, pour lequel elle m'avait donné une lettre.

De Schwitz, elle se dirigea sur Vienne par Saint-Gall, Constance, Munich et Braunau. Elle passa la nuit dans cette dernière ville, où ses souvenirs la reportaient à quatre années, lorsqu'elle y était reçue comme impératrice des Français, et qu'elle en partait pour aller triomphalement prendre possession d'un trône dont elle venait partager la gloire! Quels sentiments ont dû l'agiter en se retrouvant dans cette ville dans une situation si différente!

Elle eut le plaisir d'embrasser son fils, qui était resté à Schœnbrunn avec madame de Montesquiou. Le jeune prince fut tendre et caressant pour elle. Il était dans un état de santé florissant, et n'avait pas éprouvé la moindre indisposition pendant son absence. L'empereur d'Autriche vint voir sa fille aussitôt après qu'il eut appris son arrivée. L'impératrice, un peu incommodée des fatigues de la représentation, était restée à Vienne. La manière dont le comte Neipperg avait rempli sa mission

obtint l'approbation de Leurs Majestés, car il fut aussitôt nommé pour faire le service de chambellan auprès d'elles pendant la durée du congrès.

Marie-Louise trouva tous les souverains réunis à Vienne, où la somptueuse hospitalité de l'empereur d'Autriche les avait accueillis avec magnificence. Les empereurs et les rois logeaient au palais impérial. Des fêtes splendides les délassaient de leurs travaux politiques, ou plutôt elles y préludaient; car, à l'époque dont je parle, le congrès n'était pas encore ouvert. L'impératrice, confinée avec son fils dans le château de Schœnbrunn, y vivait dans une retraite absolue; étrangère à tous les divertissements et à la pompe qui entourait les souverains à Vienne, elle attendait en silence que le jour de la justice fût arrivé pour elle, se confiant dans son droit et dans les sentiments paternels. Cinq jours après son retour dans ce château, une fête y fut donnée; tous les souverains y assistèrent. Il y eut promenade en calèche dans les jardins, spectacle et souper dans l'orangerie. L'impératrice resta tout le jour renfermée dans son appartement, n'osant en sortir, de peur de rencontrer des visages dont l'expression triomphante aurait trop contrasté avec le deuil qu'elle avait dans le cœur. Quoique la vue de divertissements qui célébraient des événements désastreux pour elle ne pût que l'affliger, elle eut cependant la curiosité de jouir incognito de la vue d'un bal de la cour qu'elle put apercevoir d'une

fenêtre pratiquée dans l'attique de la grande salle du palais de Vienne. Elle avait été, quatre ans auparavant, la reine d'une fête brillante donnée dans cette même salle, à l'occasion de son mariage. Les réflexions que fit naître en elle le contraste de sa grandeur passée avec sa situation présente auraient dû suffire pour l'éloigner à jamais de tels spectacles. Cependant le désœuvrement et le besoin de distraction l'y ramenèrent quelquefois.

Elle fut présentée à l'impératrice de Russie par l'impératrice d'Autriche, et rendit en même temps leur visite aux grandes-duchesses de Russie, qui, les premières, étaient venues la voir à Schœnbrunn, deux jours après son arrivée. Les souverains attendaient, pour venir la visiter, que l'un d'eux rompît la glace. Le roi de Bavière avait dit que si l'empereur de Russie leur donnait l'exemple, ils l'imiteraient tous. La galanterie, ou plutôt la vanité de l'empereur Alexandre, n'avait pas besoin de cette provocation. Il vint à Schœnbrunn avec le général autrichien comte Hardegg ; alors les rois et les princes le suivirent. L'impératrice reçut successivement les rois et reines, princes et princesses que le congrès avait rassemblés à Vienne ; elle admit aussi à lui faire leur cour les mêmes personnes qu'elle voyait avant son départ pour les eaux d'Aix. Le prince de Ligne était un des plus assidus. C'était un beau vieillard de quatre-vingts ans, que l'âge paraissait avoir oublié. Sa taille droite et au-dessus de

l'ordinaire, sa démarche noble, la simplicité même de son uniforme de feld-maréchal, et l'aisance avec laquelle il se servait d'une canne, dont l'appui ne paraissait pas lui être nécessaire, donnaient à sa personne un air de distinction. Sa tête était couronnée d'une forêt de cheveux gris, dont les hôtes parasites s'égaraient quelquefois sur les fauteuils où le prince s'asseyait. Il avait une belle figure, mais des yeux ternes qui n'annonçaient pas l'esprit piquant et la vivacité des saillies qui lui ont fait une réputation européenne. Je me souviens d'un de ses bons mots sur l'empereur, qu'il disait avoir été atteint d'un *satyriasisme* de gloire; le mot était en harmonie avec l'esprit du congrès. Le prince Lambesc, dont le nom est inséparable des premiers événements de la révolution de 1789, venait aussi, chaussé de ses longues bottes à l'écuyère, enduites d'un vernis qu'il disait composer lui-même, présenter assez souvent ses hommages à l'impératrice.

A son retour à Schœnbrunn, elle reprit le train de vie qu'elle y avait mené pendant son premier séjour. Les repas se prenaient, pour ainsi dire, en famille, en frac et en bottes. Des promenades, quelques visites, le billard, la musique, étaient les principales distractions de cette vie familière et de château. Les mardis et les samedis étaient consacrés à quelques invitations, l'impératrice désirant être libre le reste de la semaine. Presque tous les jours elle partait à une heure de Schœnbrunn pour aller

voir son père; quelquefois elle se faisait accompagner par son fils. Ce jeune prince n'était conduit chez l'impératrice d'Autriche que dans des occasions solennelles, aux jours de fête ou aux anniversaires de naissance. Le plus jeune des fils de l'empereur, l'archiduc François, que son âge rapprochait de son neveu, venait assez souvent à Schœnbrunn passer quelques jours avec lui. Marie-Louise ne trouvait de véritable bienveillance pour elle et pour son fils qu'auprès de l'empereur son père et de ses sœurs. Le reste de la famille impériale ne portait pas à cet enfant l'intérêt dû à son âge et à sa position. L'impératrice et ses beaux-frères ne parlaient de rien moins que de faire de lui un évêque; l'empereur était quelquefois obligé de leur imposer silence. Les sentiments hostiles contre l'empereur Napoléon et contre son fils étaient partagés par cette foule d'agents subalternes et de publicistes que la curée des dépouilles de l'empire français attirait à Vienne; ils trouvaient des échos dans une certaine classe de Viennois. Dans une visite que l'impératrice fit à l'une des princesses étrangères, au palais impérial, un groupe de curieux qui s'était arrêté devant sa voiture trouva mauvais qu'elle eût conservé sur les panneaux des portières et sur les boutons de sa livrée les armes impériales. Ces réflexions l'obligèrent à les faire disparaître.

Ses oncles venaient rarement la visiter. Le plus jeune, l'archiduc Rodolphe, qui, avec les apparences

de la santé, était affligé d'infirmités compliquées, profitait des instants de répit qu'elles lui laissaient, pour venir voir sa nièce. Il était très-aimable et très-doux. Ses souffrances habituelles avaient donné à ses traits une expression de mélancolie. Il était grand musicien et peignait agréablement. Quelquefois, tandis qu'il improvisait sur le piano, il était surpris par un de ses accès nerveux, dont la violence le faisait subitement défaillir.

L'empereur d'Autriche, accompagné de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, partit à la fin d'octobre pour la Hongrie. L'empereur Alexandre se montra à côté de l'empereur François, à son entrée à Bude, vêtu de l'uniforme hongrois. Cette confiance du monarque autrichien, rapprochée des vues secrètes que l'on suppose aux czars sur ces provinces, parut imprudente aux Hongrois attachés à la maison d'Autriche. La religion grecque, que professe la majeure partie des habitants, les relations multipliées qu'ils ont avec les Russes, ont effectivement créé à ceux-ci une influence que la politique ambitieuse du gouvernement russe pourra rendre un jour dangereuse pour l'Autriche.

VI

Inaction apparente du congrès — Opposition de l'Espagne et de la France aux prétentions de l'impératrice Marie-Louise sur Parme. — Abandon apparent de ses droits par l'empereur d'Autriche. — Insinuations faites à l'impératrice pour séparer sa cause de celle de l'empereur. — Démarches actives et soins officieux du comte de Neipperg. — Progrès qu'il fait dans la confiance de Marie-Louise. — Appui promis par l'empereur Alexandre. — Visite inattendue de milord Castlereagh à Schœnbrunn. — Réunion de l'État de Gênes au royaume de Sardaigne. — Confiscation de la Saxe au profit de la Prusse. — Protestation du roi de Saxe. — Anniversaire de la naissance de l'impératrice Marie-Louise. — Lettres de Fouché au prince de Metternich. — L'empereur d'Autriche exige de sa fille la promesse de ne correspondre avec son époux qu'avec sa permission. — Lettre de Napoléon à Marie-Louise remise après avoir été communiquée au congrès.

Nous avions atteint les derniers jours d'octobre, et le congrès n'était pas encore ouvert, ce qui justifiait ce mot connu du prince de Ligne : « Le con-« grès danse, mais ne marche pas. » Cependant, au milieu du tumulte des bals, des banquets, des divertissements de toute espèce, que chaque jour ramenait, les questions les plus graves se débattaient ;

mais elles étaient tellement compliquées, des intérêts si divergents étaient en jeu, qu'il était difficile d'arriver à poser des bases qui pussent servir à la rédaction d'actes définitifs. Les intérêts de l'impératrice subissaient les mêmes oscillations. A son retour à Vienne, commença pour elle une série de vicissitudes, dont le résultat fut de gagner du temps et de compliquer la question de possession des duchés de Parme. Le cabinet autrichien paraissait décliner toute démarche en faveur de l'impératrice, alléguant que la délicatesse de l'empereur et sa qualité de père lui faisaient un devoir de n'exercer aucune influence sur la décision du congrès à l'égard de sa fille. L'empereur Alexandre protestait de son intention de maintenir la stipulation du traité du 11 avril, qui assurait la souveraineté de Parme à l'impératrice; la politique de la Russie n'était pas intéressée dans cette question. La Prusse et l'Angleterre y attachaient une médiocre importance. La France et l'Espagne montraient la plus violente opposition. Marie-Louise, naguère si élevée, était descendue dans une situation telle, qu'on pouvait disposer d'elle et de son fils sans la consulter. L'intérêt qu'il lui était permis d'espérer était purement gratuit; il ne pouvait devenir efficace que par une docilité qui dissiperait les méfiances qu'inspirait sa qualité de femme de Napoléon. Le seul prince qui parût épouser sa cause était donc l'empereur Alexandre, qui ne laissait échapper aucune occasion de

faire parade de sentiments chevaleresques. L'ex-impératrice des Français a joué à Vienne le rôle d'une plaideuse qui n'a point accès auprès de ses juges, dont la famille, quoique assez forte pour la défendre, garde une stricte neutralité, et qui n'a pour appui que le zèle intéressé d'un ami et la protection d'un homme puissant, qui pense à se faire honneur de ses bons offices, plutôt qu'à être vraiment utile.

Ses adversaires déclarés étaient les plénipotentiaires espagnols. L'ancienne reine d'Étrurie, chargée de la tutelle de son fils, n'ayant pu obtenir pour lui la restitution de la Toscane, cédée en 1801 à l'infant de Parme, son époux, s'était rejetée sur les duchés de Parme, héritage paternel de ce fils. Les réclamations de cette princesse étaient appuyées par la légation espagnole avec une opiniâtreté à laquelle les sentiments les plus hostiles contre l'empereur Napoléon donnaient une nouvelle force; les plénipotentiaires français favorisaient cette prétention. Le cabinet autrichien, dont la politique tend à l'envahissement de la péninsule italienne, tenait fortement, mais sans le faire paraître, à voir occuper par une archiduchesse les États de Parme, dont Plaisance offrait d'ailleurs un point militaire important. Cependant l'empereur d'Autriche, auquel son cabinet voulait donner le mérite du désintéressement, ou dont il ménageait en apparence les scrupules, offrit de remettre aux alliés la décision des intérêts de sa

fille, et de leur laisser le soin de régler l'indemnité à laquelle elle aurait droit; il poussa même l'abnégation jusqu'à consentir à la proposition qui fut faite par la France, de prendre cette indemnité dans les fiefs de Bohême, connus sous le nom de Bavaro-Palatins, appartenant au grand-duc de Toscane, mais réversibles au domaine privé de l'empereur François. Ces fiefs furent assignés plus tard au fils de Napoléon, pour en jouir à sa majorité, en dédommagement de la succession aux États de Parme, qui lui fut ôtée; ils consistaient en terres dont l'état est ci-après :

ÉTAT DES FIEFS DE BOHÊME.

CERCLES.	NOMS DES TERRES.	ESTIMATION faite en 1799.	REVENU à 4 o/o.
		Florins.	Florins.
Buntzlau. .	Reichstadt	1,030,400	41,216
Czaslau. . .	Kazow et Tchestin.	423,000	16,920
Klattau. . .	Porzitz.	517,000	20,680
Leutmeritz.	Politz.	524,500	20,980
—	Ploschkowitz. . . .	575,500	23,020
—	Schwaden	79,000	3,160
Raconitz. .	Bustchierad.	410,000	16,400
—	Mikowitz.	148,000	5,920
—	Taschlowitz	1,246,500	49,860
—	Zwollminowitz . .	348,000	13,920
	Totaux. . .	5,501,900	212,076

L'estimation de ces biens et de leurs revenus, évalués en argent de convention, valeur de Vienne, représente un capital de treize millions trois ou quatre cent mille francs, et un revenu d'environ six cent mille francs en monnaie de France. Cette concession de l'Autriche n'a jamais eu un caractère sérieux. La cession au fils de la reine d'Étrurie du duché de Lucques, avec la jouissance d'une rente éventuelle de cinq cent mille francs sur ces biens, dont la propriété ne fut pas aliénée, assura en définitive à l'impératrice Marie-Louise la possession viagère intégrale des États de Parme.

Les réclamations qu'élevait la cour d'Espagne ne déplaisaient point aux souverains alliés, que la perspective de l'établissement de la femme de Napoléon en Italie ne rassurait pas. Elles fournirent le texte des nouveaux arguments qui furent employés avec succès pour obtenir d'elle qu'elle parût au moins étrangère aux intérêts de l'empereur. On lui fit comprendre qu'un soupçon de complicité avec lui la priverait à jamais des avantages que la bienveillance de l'Autriche lui ménageait, et dont la perte ne serait pas seulement nuisible à elle, mais aussi à l'empire autrichien. Ces considérations présentées avec art, la crainte inspirée à l'impératrice de nuire à son père, pour lequel sa déférence croissait en raison de la stérile affection qu'il lui témoignait, l'impossibilité qui lui était démontrée d'être jamais réunie à l'empereur, l'esprit autrichien, dont elle

recevait, pour ainsi dire, les inspirations de toutes parts, la trouvèrent sans défense. On voulut plus tard atteindre aux dernières limites de sa docilité en obtenant d'elle une démarche publique contre l'empereur, elle s'y refusa. C'était une concession faite à des souvenirs, faibles il est vrai, mais non encore effacés.

En même temps, le général Neipperg, que ses fonctions de chambellan, de grand écuyer, de chargé d'affaires officieux, attachaient au service intérieur de l'impératrice, se donnait beaucoup de mouvement pour lui assurer la libre possession de la souveraineté que les traités lui avaient cédée. Il employait son crédit auprès du premier ministre, rédigeait des mémoires et plaidait sa cause avec chaleur. L'empereur d'Autriche ménageait à sa fille des entrevues avec son ministre tout-puissant, afin qu'elle pût l'entretenir de ses affaires. Chaque jour amenait une version nouvelle : aujourd'hui Parme lui était assurée, demain Parme était donnée à un autre. Ces alternatives de crainte et d'espérance entretenaient son anxiété ; elles avaient pour effet de la disposer aux sacrifices qu'on exigerait d'elle, et d'accroître le désir qu'elle éprouvait de voir son sort enfin réglé ; elles paraissaient calculées pour aggraver les tristes effets du changement que cette situation dépendante et sans dignité avait amené dans ses idées à l'égard de la France.

Le général Neipperg venait presque tous les jours

dîner à Schœnbrunn, et retournait le soir à Vienne. Tous les ressorts de son esprit étaient tendus vers un seul but, celui de réussir dans la mission qui lui était donnée de faire oublier à l'impératrice la France et par conséquent l'empereur. Les progrès qu'il parvenait à faire dans la confiance de cette princesse le recommandaient à la reconnaissance du cabinet de Vienne. Par une conséquence naturelle, les Français, surtout ceux dont l'attachement à l'empereur Napoléon était connu, étaient vus de mauvais œil. La défiance qu'ils inspiraient les avait fait exclure de tout emploi dans les États de Parme; si l'impératrice devait y aller, aucun Français ne l'y suivrait. Elle n'irait que sous la tutelle d'un ministre autrichien, avec un gouverneur autrichien, qui seraient seuls admis à sa confiance et à la direction des affaires. L'évêque de Plaisance, M. Fallot de Beaumont, fit d'inutiles démarches pour conserver le siége épiscopal auquel il avait été nommé par l'empereur.

La présentation qui fut faite à l'impératrice, dans le courant de novembre, du comte San-Vitale comme grand chambellan de la duchesse de Parme, ranima ses espérances; elle y vit un effet des actives démarches du général Neipperg et un présage de la prochaine occupation des États de Parme. Elle adressa, par le conseil de ce général, des lettres à l'empereur de Russie et au roi de Prusse, pour leur recommander ses intérêts. Ces lettres, qui reçurent

l'approbation de son père, furent portées par celui qui avait conseillé cette démarche ; il fut chargé en même temps de faire une communication verbale à lord Castlereagh, qui se montra bien disposé. Le comte Neipperg ne fut pas reçu par les deux princes ; mais ils répondirent à l'impératrice. La réponse d'Alexandre était conforme à son caractère officiel. Elle contenait des promesses exprimées en termes bienveillants. Celle du roi de Prusse n'était remplie que d'assurances vagues et générales. Lord Castlereagh, qui avait répondu de vive voix au comte Neipperg, ne crut pas devoir écrire ; mais, huit jours après, il se présenta à Schœnbrunn avec son frère lord Stewart, en bottes et la cravache à la main ; n'ayant pas été reçu, ils demandèrent à écrire. Ils se retirèrent, sur l'observation qui leur fut faite que tel n'était pas l'usage. Le ministre anglais usait largement, selon l'esprit du cabinet britannique, du privilége du protectorat ; il pensait sans doute qu'une archiduchesse, devenue la femme de l'empereur Napoléon, avait perdu par cela même ses droits à toute espèce d'égards.

Les assurances de l'Agamemnon de la coalition et la tolérance de l'Angleterre donnaient donc de la sécurité à l'impératrice. Parme paraissait désormais lui être assurée. Restait la question, capitale pour elle, de savoir si elle aurait la faculté d'y résider. Le congrès, dont la marche avait été si lente, commençait à donner signe d'existence ; mais il n'y avait

d'affaire à peu près terminée que la cession de Gênes à la Sardaigne, ce qui faisait dire à la comtesse de Brignole qu'il était bien glorieux pour sa patrie que tous les souverains de l'Europe se fussent réunis à Vienne pour prononcer sur son sort, et que ce n'était que pour cela qu'ils y étaient venus. Effectivement le congrès ne pouvait alors se vanter que de cet acte et de la mort du pauvre prince de Ligne, que les fêtes venaient de tuer; mais il se préparait un acte plus rigoureux ou plutôt inique, c'était l'expulsion du roi de Saxe de ses États. Ce bon et malheureux prince, le plus loyal et le plus vertueux des souverains, protesta contre un si révoltant abus de la force. Une prétendue décision du congrès, qui lui fut notifiée, livrait l'administration de son royaume à des commissaires prussiens. Une déclaration qu'il rendit publique dénonça son opposition. Il fit en même temps connaître qu'il ne consentirait jamais à la cession des États dont il avait hérité de ses ancêtres, et qu'il n'accepterait aucun dédommagement ni équivalent qui lui serait offert. Les sentiments généreux se trouvèrent d'accord cette fois avec la politique dans le cabinet français. Ses plénipotentiaires plaidèrent avec force la cause du roi de Saxe. La protection de la France, à laquelle l'Autriche joignit la sienne, et les protestations émanées des princes de la Saxe ducale et des petits États d'Allemagne, rappelèrent les souverains à la modération. On se contenta de priver le roi de Saxe de la

moitié de ses États, qui fut donnée à la Prusse.

Le 12 décembre, jour anniversaire de la naissance de l'impératrice, les princes étrangers l'envoyèrent complimenter, selon l'usage allemand. Elle s'était absentée, et avait été passer ce jour à Baden, pour échapper à l'ennui des visites et des compliments. L'avant-veille, l'impératrice d'Autriche était venue à Schœnbrunn, accompagnée des archiducs et des archiduchesses, frères et sœurs de Marie-Louise, pour célébrer cette fête en famille. L'empereur d'Autriche, qui avait annoncé l'intention d'y prendre part, retenu à Vienne par une affaire imprévue, fut obligé de renoncer à ce projet.

Je ne dois pas omettre de parler ici des lettres que Fouché adressait de Paris au prince de Metternich. Cet ancien ministre de Napoléon, ennuyé de son inaction, qui voulait être tout et marquait tout de son sceau, écrivait au ministre autrichien que jamais moment ne serait plus favorable pour le rétablissement de la régence en France ; que le nouveau gouvernement avait tellement indisposé les esprits, que, si le fils de l'empereur, conduit par un paysan sur un âne, venait à paraître à Strasbourg, le premier régiment auquel il serait présenté l'amènerait sans obstacle jusqu'à Paris. J'eus connaissance de ces lettres par le comte Aldini, auquel le prince de Metternich les communiqua. Le comte Aldini avait été ministre secrétaire d'État du royaume d'Italie à Paris. Le cabinet autrichien, craignant son influence

dans son pays, l'avait fait venir à Vienne, sous prétexte de le consulter sur les affaires d'Italie. Il avait souvent occasion de voir le premier ministre, plutôt pour faire acte de présence que pour travailler avec lui.

Depuis la lettre que l'impératrice avait adressée d'Aix à l'empereur, et que M. de Bausset avait expédiée de Parme au mois d'août dernier, toute communication paraissait lui être interdite avec l'île d'Elbe. Je voulus connaître les raisons qu'elle avait de ne point écrire. Peu de temps après son retour à Schœnbrunn, d'où j'envoyais à l'empereur des nouvelles de l'impératrice et de son fils, je lui demandai une lettre pour la joindre à la mienne. J'appris alors, avec peine, que le prince de Metternich, dans une longue audience qu'elle avait accordée à ce ministre, avait exigé d'elle la promesse de n'entretenir aucune correspondance avec l'empereur sans l'assentiment de son père, et de lui remettre les lettres qu'elle recevrait. A ce récit, l'impératrice ajouta que c'était bien contre son gré qu'elle s'était soumise, en désespoir de cause, à cette cruelle nécessité. Un jour, au retour d'une des visites journalières qu'elle faisait au palais impérial, à Vienne, elle en rapporta une lettre de l'empereur Napoléon, en date du 20 novembre, que son père lui avait remise. L'empereur se plaignait du silence de l'impératrice, et la priait de lui écrire pour lui donner de ses nouvelles et de celles de son fils. Cette lettre était depuis quatre

jours dans les mains de l'empereur d'Autriche ; un courrier du grand-duc de Toscane l'avait apportée. Elle avait été sans nul doute communiquée aux souverains ; car c'était dans cette intention, et pour prouver sa bonne foi à ses alliés, que l'empereur François avait exigé de sa fille la remise des lettres que lui adresserait son époux. L'impératrice ne fit aucune réponse, attendu que la permission ne lui en était pas accordée. Je suppléai à son silence en écrivant personnellement. L'empereur, prévenu de la violation du secret de ses lettres et de la défense d'y répondre intimée à l'impératrice, cessa d'écrire. Malgré la surveillance minutieuse qui s'exerçait autour de moi, il ne resta point privé de nouvelles de sa femme et de son fils ; je lui en fis parvenir par toutes les voies possibles. Je trouvai dans le commerce de Vienne des facilités dont je profitai. De bons négociants, dont la politique n'avait pas endurci le cœur, et aux affaires commerciales desquels le séjour des Français, pendant les deux occupations de 1805 et de 1809, n'avait pas nui, soit dit sans diminuer le mérite de cette bonne action, se prêtèrent avec des sentiments bienveillants à la transmission de mes lettres au général Bertrand par Livourne et par Florence.

VII

Occupations de Marie-Louise. — Mémoire du comte Neipperg sur l'Italie. — Premier jour de l'an 1815. — Gâteau des rois. — Démence du gouverneur du prince héréditaire d'Autriche. — Lecture des tragédies de l'abbé Werner. — Anniversaire du 21 janvier célébré à Vienne. — Mésintelligence dans le congrès. — Efforts de la France pour déposséder le roi Joachim. — Démonstrations amicales de l'empereur Alexandre envers le prince Eugène. — Sentiment de ce prince pour le système continental. — Son peu de goût pour la société anglaise. — Alarmes données à l'impératrice sur la possession des duchés de Parme. — Proposition de l'empereur Alexandre en faveur du prince Eugène. — Indifférence de ce monarque pour les Bourbons. — Inquiétudes de l'impératrice. — Redoublement d'activité du comte de Neipperg. — La confiance de Marie-Louise en lui s'accroit. — Démarche qu'elle fait auprès du premier ministre. — Nouveau recours à l'empereur Alexandre.

L'impératrice, qui, depuis son départ de France, avait négligé le dessin, profita de la présence d'Isabey à Vienne pour s'y remettre. J'ai dit que cet habile artiste était venu pour faire le portrait des souverains ; il travaillait en effet à son tableau d'une assemblée du congrès. Ce tableau est aussi remarquable par la ressemblance des personnages que par la ma-

nière spirituelle dont ils sont groupés ; mais le pinceau a dû s'échapper souvent des mains du peintre, car il travaillait à une œuvre pénible pour un Français. Il dérobait quelques heures chaque semaine à ses travaux pour venir repasser avec l'impératrice les leçons dont elle avait si bien profité. Le désœuvrement, l'influence des souvenirs, favorisée par l'atmosphère dans laquelle elle vivait, la portaient aussi à chercher des distractions dans de puérils amusements qui avaient été familiers à sa jeunesse ; elle se livrait à ces frivoles et innocents plaisirs, quand le mauvais temps interrompait ses promenades accoutumées ou ses courses quotidiennes au palais impérial. Quelquefois elle surmontait son antipathie pour les affaires, et prêtait attention à des rapports qui lui étaient faits ou par le général Neipperg, ou par le ministre dirigeant des duchés de Parme, qui s'était rendu à cet effet à Vienne. Le premier lui lut un jour un mémoire très-sérieux qu'elle parut écouter avec intérêt ; c'étaient des considérations politiques et militaires sur l'Italie, où l'auteur s'était plus inspiré des maximes politiques de Thémistocle que des principes de vertu d'Aristide. Ce projet d'un des hommes qui accusaient le plus hautement Napoléon d'une inique ambition, était *très-utile* à l'Autriche, mais en même temps *très-injuste*. Le mémoire du comte Neipperg avait pour objet l'adoption d'un système fédératif, qui devait, avec le temps, livrer l'Italie tout entière à la domination

autrichienne, en faisant disparaître insensiblement toutes les petites souverainetés qui n'étaient pas occupées par des princes de la maison d'Autriche. Ce mémoire a sans doute été déposé dans les cartons de la chancellerie de Vienne, pour être consulté dans l'occasion.

Ma plus grande distraction consistait à passer quelques heures dans l'appartement du jeune prince. Sa gentillesse, sa douceur, la vivacité de ses reparties, étaient pleines de charmes ; il avait alors près de quatre ans : il était fort, bien constitué et d'une santé excellente. Une chevelure blonde, touffue et bouclée encadrait un visage frais, dont les traits réguliers étaient animés par de beaux yeux bleus. Il avait une intelligence précoce, et possédait une instruction qu'ont peu d'enfants d'un âge supérieur au sien. Madame de Montesquiou, qui ne le quittait pas, même la nuit, et qui le soignait avec la sollicitude d'une mère, se levait tous les jours à sept heures du matin, et commençait, aussitôt après la prière, ses leçons quotidiennes. Le jeune prince, non-seulement lisait couramment, mais savait même un peu d'histoire et de géographie ; les premières connaissances élémentaires lui étaient déjà familières. Un abbé Lanti, aumônier de la légation française, venait causer avec lui en italien ; un valet de chambre ne lui parlait qu'allemand. L'enfant se faisait déjà comprendre dans ces deux langues; mais il éprouvait la plus grande répugnance à s'exprimer dans la

dernière, dont il trouvait la prononciation difficile et rude.

Le premier jour de l'année 1815 ranima, dans le cœur de l'impératrice, les souvenirs de la France, si violemment battus en brèche. En France, c'est un jour de solennité; à Vienne, c'est presque un jour ordinaire; c'est durant la semaine qui le précède qu'on se met en frais d'étrennes et de compliments. Les rues de Vienne sont alors encombrées d'équipages et de piétons endimanchés. On paraît plutôt enterrer avec honneur l'année qui finit que fêter l'année qui commence. Ce retour à des usages de notre patrie nous fit croire un moment qu'elle n'était pas tout à fait oubliée à Schœnbrunn. L'impératrice reçut, après la messe, dans la galerie du palais, toutes les personnes de sa maison. Elle eut la bonté de me donner de charmantes étrennes des produits de l'industrie viennoise, en y joignant une de ces petites cartes à figures qu'on est dans l'usage de se donner en Allemagne à de certaines époques de l'année, et qui exprimaient des vœux pour un avenir meilleur que le *présent*, et qui pût ressembler en quelque chose au *passé*. Le général Neipperg lui-même se montra empressé et affectueux.

Le jour des Rois réunit les souverains dans un grand banquet à la cour. J'ai oublié le nom de celui d'entre eux qui fut roi de la fève. A Schœnbrunn, l'impératrice donna le même jour un goûter à son fils, à son jeune frère l'archiduc François et à ses

sœurs. La royauté éphémère échut à son fils ; elle était l'emblème, hélas ! de celle qu'il avait reçue en naissant.

Le 12, l'impératrice alla rendre visite à l'impératrice de Russie et aux grandes-duchesses, à l'occasion du premier jour de l'an selon le calendrier russe, qui répond au 13 janvier du calendrier grégorien.

Vers le même temps, le baron d'Erbeck, gouverneur du prince impérial aujourd'hui empereur, éprouva, au milieu du cercle de la cour, une violente attaque d'épilepsie, à la suite de laquelle il tomba dans une démence furieuse, qui causa, peu de temps après, sa mort. Cet événement produisit une forte impression sur l'esprit de son auguste élève ; on en parla diversement, ainsi que de mots singuliers qui étaient échappés au gouverneur dans son délire, et qui n'avaient été que le produit d'une imagination égarée. Il avait parlé, autant que je puis m'en souvenir, de menaces de mort ou d'attentats contre l'exercice des facultés intellectuelles du prince impérial.

La présence à Vienne de l'abbé Werner, grand prédicateur et regardé comme un des premiers poëtes de l'Allemagne, auteur de tragédies qui ont eu un succès de vogue, donna l'idée au comte Neipperg de procurer à l'impératrice le plaisir d'entendre ce poëte. L'impression que laissent de beaux vers, dits avec inspiration, devait contribuer à réconcilier cette princesse avec l'idiome allemand.

Plusieurs archiducs ses oncles, et ses deux anciennes grandes maîtresses, mesdames de Colloredo et Lazanski, furent invités à ces lectures ; mon ignorance de la langue allemande me dispensa d'y assister. L'abbé Werner lut sa tragédie de *Cunégonde*. C'était un homme d'une imagination exaltée, auquel une figure austère donnait un air de fanatisme. De luthérien qu'il était, il s'était fait catholique, et s'était rendu à Rome pour y faire abjuration dans les mains du pape.

Nous attendions avec impatience l'issue du congrès qu'on nous annonçait chaque jour comme prochain ; mais les hauts personnages qui y présidaient paraissaient trop absorbés par les cérémonies et par les fêtes, pour s'occuper d'affaires. Le 21 janvier, le ministre de France fit célébrer, dans la cathédrale de Saint-Étienne, un service pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. L'archevêque de Vienne officia en grande pompe. Tous les souverains, en habits de deuil, et les princesses, portant des manteaux de crêpe sur leurs robes noires, assistèrent à cette cérémonie dans une tribune du chœur. Pour faire diversion à cette lugubre solennité, les souverains donnèrent le lendemain à Schœnbrunn le spectacle d'une course de traîneaux conduits par eux-mêmes ; le prince Eugène y fut invité. Le château avait été envahi. Madame de Montesquiou et madame de Brignole furent obligées de livrer le passage de leur appartement aux souverains pour aller au

théâtre ; l'appartement de l'impératrice fut seul respecté.

Les grandes questions de la possession de la Saxe et de la Pologne troublaient l'harmonie qui paraissait régner entre les principales puissances représentées au congrès. Par les traités que les alliés avaient conclus entre eux depuis la défection de l'Autriche et quand la fortune favorisait leurs armes, il avait été secrètement convenu que les États des grandes puissances seraient reconstitués sur le pied où ils étaient avant les premières guerres, aux dépens de l'empire français et même des États secondaires dont les possessions seraient à leur convenance. Tant que l'adversaire commun des princes coalisés était resté debout, ils avaient été fidèles à la devise : « L'union fait la force ; » mais si les besoins de la conquête les avaient réunis, le partage des dépouilles devait les diviser. Les puissances se séparèrent en plusieurs camps ; on disait sourdement que des traités secrets avaient été passés entre l'Angleterre et l'Autriche, qui, plus tard, y admirent la France, contre la Russie et la Prusse. La France, malgré ou peut-être à cause de l'habileté de son représentant, fut spectatrice gratuite de ces remaniements d'États. Elle n'obtint pas, nonobstant son rôle bénévole, la concession du moindre avantage ; elle s'acharna, au contraire, à détruire la seule puissance française qui restât en Italie, et fit tout pour y assurer la domination de l'Autriche. Quand on a dit que

le plénipotentiaire français avait un intérêt personnel dans la conservation de la principauté de Bénévent, qu'il devait à la munificence de Napoléon, ou dans la *large indemnité* qu'il devait tenir de la reconnaissance des Bourbons de Naples, on a énoncé un fait tellement en harmonie avec la conduite et le caractère connu de ce ministre, qu'il n'est pas possible de considérer comme absolument calomnieuse une telle imputation. M. de Talleyrand s'allia aux envoyés espagnols pour priver la femme de son ancien maître de l'aumône des États de Parme ; son zèle en faveur de la maison de Bourbon et de la légitimité le *dévorait*. Les intérêts de la famille royale de Naples l'emportèrent sur les intérêts français, comme les intérêts des peuples étaient sacrifiés dans le congrès aux intérêts dynastiques ; mais tous les efforts de la France ne purent empêcher le vertueux roi de Saxe de perdre la moitié de ses États. Une des plus grandes sollicitudes des puissances réunies au congrès était la terreur que le voisinage de Napoléon leur inspirait. Des trames furent ourdies dans de mystérieuses délibérations, pour agir par la violence et par la ruse contre le redoutable souverain d'un imperceptible point de la Méditerranée. La légation française s'associa aux mesures secrètes qui furent proposées contre lui, et poussa à sa déportation.

Ainsi les passions, les jalousies, les abus de la puissance, se cachaient sous le vernis brillant des

fêtes. Ce sera un ouvrage curieux que l'histoire secrète du congrès de Vienne. Les bals et les redoutes étourdissaient les oisifs de Vienne sur les vrais motifs de la stagnation apparente des affaires. La cour d'Autriche seule devait trouver que le séjour des alliés se prolongeait outre mesure. Les dépenses dans lesquelles elle était entraînée étaient aussi ruineuses pour ses finances qu'aurait pu l'être l'état de guerre ; elle aurait été justement autorisée à demander en fin de compte une indemnité.

Les plénipotentiaires de France et d'Espagne réclamaient, dans des notes pressantes, l'expulsion du roi Joachim ; mais les démarches de ces deux cours, alliées par des relations de parenté à l'ancienne maison régnante de Naples, n'affectaient personnellement que l'Autriche, qui ne jugeait pas à propos de dévoiler alors sa pensée secrète. Les trois autres grandes puissances influentes au congrès y prenaient peu d'intérêt. Ce qui nuisait le plus au roi Joachim dans l'esprit des alliés, c'était qu'on le soupçonnait de conserver un secret attachement pour l'empereur Napoléon.

L'empereur Alexandre, accompagné du prince Eugène, avec lequel il se promenait seul tous les jours, venait quelquefois à Schœnbrunn à l'heure du déjeuner. Il arrivait sans se faire annoncer, et se mettait familièrement à table auprès de l'impératrice. Il se ressouvint de m'avoir vu à Tilsitt et à Erfurt ; il fut très-bienveillant pour moi, et m'assura

de son intérêt. Il me fit offrir par le prince Eugène une retraite en Russie, où il m'aurait fait retrouver les avantages que je perdais en France. Toutes les raisons imaginables me prescrivaient de ne pas accepter cette proposition, dont je fus néanmoins très-reconnaissant. J'ai rapporté ailleurs ce qu'il me dit de l'excellence du système continental, et de la ruine infaillible qui en serait résultée pour l'Angleterre, si ce système avait pu durer encore un an. Il avait puisé sa conviction dans les visites qu'il avait faites aux grands établissements industriels de ce pays, et dans les entretiens qu'il avait eus avec les principaux fabricants. Il se mêlait un peu d'aigreur à ses paroles sur l'Angleterre. Il n'était pas charmé de la société de Londres. Il était surtout choqué de l'habitude, encore observée à cette époque par les hommes, de rester à table pour boire, après avoir relégué les dames dans le salon. A Vienne, il recherchait la popularité. Dans ses promenades, il saluait tous les officiers qu'il rencontrait, en les abordant; souvent il leur serrait la main et leur disait quelques mots flatteurs. Toujours en frac ou en redingote, il sortait et rentrait, sans permettre qu'on lui rendît les honneurs militaires. Si un poste qui n'était point averti le reconnaissait et prenait les armes en le voyant venir, il lui faisait signe de la main de rentrer, et de ne faire aucune attention à lui.

Le cercle de la petite cour de Marie-Louise s'était beaucoup rétréci; le général Neipperg et moi la

composions à peu près tout entière. La comtesse de Montesquiou venait s'y joindre quelquefois, mais rarement, l'attachement scrupuleux de cette dame aux devoirs de sa place ne lui permettant pas de s'éloigner de son pupille. Depuis le commencement de l'année, la santé de la comtesse de Brignole s'était gravement altérée; elle était obligée de garder presque constamment la chambre, et souvent le lit. M. de Bausset, de son côté, était cloué sur son lit par une goutte opiniâtre qui ne lui laissait pas un moment de relâche. L'absence de ces deux personnes avait interrompu les réceptions des mardis et des samedis.

Vers le milieu de février, quand aucun doute ne devait plus subsister sur la possession acquise des duchés de Parme, le général Neipperg me prit à part et me parla avec une apparente émotion de la tournure inquiétante que prenaient les affaires de l'impératrice. Comme je lui exprimais la surprise que me causait cette alarme subite, il me dit qu'il venait d'avoir une conversation d'une heure à ce sujet avec le prince de Metternich; ce ministre lui avait fait comprendre, entre autres raisons qui remettaient en question les droits de l'impératrice, l'impossibilité où l'on était de permettre que son fils allât en ce moment en Italie. Il paraissait ne pas douter que les amis de cette princesse ne la suppliassent de laisser son fils à Vienne, si la présence de cet enfant en Italie pouvait nuire à ses intérêts, en se réservant

de venir le voir tous les ans. Cette insinuation était de nature à faire penser que la résolution était prise, ou sur le point de l'être, de priver le jeune prince de la succession des États de Parme. Le lendemain, le comte Neipperg, croyant appparemment qu'il devait me convertir à son opinion, m'en reparla devant M. de Bausset; il m'engagea en même temps à entendre la lecture de son mémoire sur les vicissitudes qu'avaient subies les duchés et sur les droits imprescriptibles de la maison d'Autriche sur ces États. Ce mémoire et celui du baron de Wessemberg sur le même sujet furent remis au comité d'Italie.

L'empereur Alexandre, constant dans son attachement pour le prince Eugène, plaidait sa cause au congrès; il remit une note ayant pour objet de lui faire accorder un établissement de trois cent mille âmes sur la rive gauche du Rhin. Le choix du voisinage de la France, dans lequel l'empereur Alexandre plaçait l'établissement qu'il voulait assigner au fils adoptif de Napoléon, n'indiquait pas de sa part une grande sollicitude pour les intérêts des princes français récemment rappelés. Son langage ne dénotait pas en effet une grande sympathie à leur égard. Je l'ai entendu quelquefois s'exprimer sur leur compte avec assez d'amertume; il disait que Louis XVIII lui était connu depuis Mittau; qu'à ses yeux toutes les maisons souveraines de l'Europe ne comptaient que des parvenus : « Les voilà replacés

« sur le trône, ajoutait-il ; qu'ils s'y tiennent ; s'ils « se laissent choir, ce n'est pas moi qui les relève- « rai. »

L'éveil qu'avait donné le prince de Metternich au général Neipperg engagea l'impératrice à rechercher l'entretien du premier ministre ; elle le vit chez l'empereur d'Autriche, et en obtint l'assurance que ses droits aux duchés de Parme seraient vigoureusement défendus ; on lui tenait compte de sa docilité. Le général Neipperg fit demander une audience à lord Castlereagh, qui la lui indiqua pour onze heures du soir ; il reçut de ce ministre et de lord Wellington des assurances d'intérêt. L'impératrice écrivit le 16 février à l'empereur de Russie ; sa lettre contenait, avec de nouvelles assurances de sa confiance dans l'appui qu'il lui prêterait, une déclaration portant qu'elle n'accepterait rien de la France ; qu'elle renonçait à la réversibilité du million de rente qui lui était assuré par l'article 5 du traité du 11 avril, et à toute prétention sur les fiefs de Bohême. Le général Czernitcheff apporta la réponse de l'empereur Alexandre. Sa lettre contenait la promesse de persévérer dans les mêmes sentiments, *dans le sens que désirait l'impératrice*. Il lui demandait un rendez-vous pour le lendemain. Il arriva, en effet, au moment où l'impératrice, ne sachant s'il viendrait déjeuner, venait de se mettre à table ; il lui renouvela les assurances qu'il lui avait données dans sa lettre.

VIII

Malveillance de la légation française à l'égard de Marie-Louise. — Arrivée à Schœnbrunn de M. de Montesquiou. — Lettres de l'empereur écrites de l'île d'Elbe. — Sentiments qu'éprouve l'impératrice. — Maladie de madame de Brignole et de M. de Bausset. — Gageure de l'empereur Alexandre avec une dame de Vienne. — Armement projeté par la France pour expulser le roi Joachim du trône de Naples. — Neutralité apparente de l'Autriche. — Marie-Louise empêche le départ du comte Neipperg pour l'Italie. — Détermination prise par le roi Joachim d'attaquer l'Autriche. — Conseil tenu à cet effet à Ancône.

Depuis la concession qu'on avait obtenue de l'impératrice, de ne pas emmener son fils en Italie, les paroles les plus consolantes lui arrivaient de toutes parts. Le général Neipperg, revenant un jour de Vienne, lui confirma la ferme résolution où était le cabinet autrichien de soutenir ses prétentions, et même de n'admettre aucune discussion sur ce point, qu'on considérait comme réglé par un traité et par le fait de l'occupation, de la prise de possession et de l'administration, en son nom, des duchés, depuis dix mois.

La légation française était loin de partager ces sentiments. Les plénipotentiaires espagnols se joi-

gnaient à elle pour faire prévaloir leur violente opposition. Le duc de Dalberg affirmait chez madame la comtesse de Brignole, sa belle-mère, que l'impératrice n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la race de Bonaparte eût une principauté indépendante.

Je vis arriver dans le même temps avec une vive satisfaction le comte Anatole de Montesquiou, qui venait passer quelques semaines avec sa mère. Les amis de l'empereur devenaient rares à Schœnbrunn.

Je reçus aussi une lettre du général Bertrand de Porto-Ferraio, en date du 28 janvier, et une lettre du cardinal Fesch, écrite de Rome le 4 février. L'empereur se portait bien, et n'avait reçu, depuis plus d'un mois, aucune nouvelle de l'impératrice et de son fils; il s'inquiétait beaucoup de n'en point avoir. Je communiquai ces lettres à l'impératrice. Le lendemain, à déjeuner, elle me dit que si je n'avais pas répondu aux lettres dont je lui avais parlé la veille, je ne devais pas y répondre; qu'elle m'en dirait plus tard la raison, laquelle m'était plutôt personnelle qu'elle ne se rapportait à elle-même. Quelque déférence que j'eusse pour cette recommandation de l'impératrice, qui n'avait d'autre motif que sa bienveillance naturelle, je ne crus pas pouvoir me dispenser de répondre à ces lettres. Je ne doute pas que si je n'ai pas été inquiété dans ma correspondance avec l'île d'Elbe, je ne l'aie dû à sa protection.

Spectateur impuissant, mais non indifférent, de ce qui se passait autour de moi, je ne pouvais qu'être péniblement affecté de voir l'impératrice, placée entre son devoir comme épouse et comme mère et son désir d'aller régner à Parme (ce qu'elle ne pouvait obtenir que par un double sacrifice), prendre si facilement son parti dans cette fâcheuse alternative, qui lui avait causé jusque-là tant de sollicitude. Les orages passagers n'avaient jamais altéré ni sa douceur ni sa bienveillance; mais à ses anxiétés avait tout à coup succédé une sécurité difficile à troubler. Peut-être devais-je, dès ce moment, chercher le motif de cette sérénité dans la confiance que lui inspirait la puissante protection de son père, qui l'absolvait de tout, et dans le sacrifice de ses sentiments français, auquel elle était résolue. Quand j'allais passer quelques heures au chevet de la pauvre comtesse de Brignole, que je voyais bien malade, j'y trouvais matière à d'autres réflexions. Cette habitude d'intrigue, même innocente, qui était devenue un besoin pour cette femme remarquable, accoutumée à la considération qu'ont toujours eue pour elle les hommes distingués dans tous les genres, ne trouvait guère d'aliments auprès d'une princesse qui ne prenait rien sérieusement à cœur. La comtesse de Brignole jouissait de tout le crédit auquel elle pouvait raisonnablement prétendre sur l'esprit de l'impératrice; mais il lui fallait déployer plus de souplesse et de ressources d'esprit, dévorer plus de

contrariétés, d'inquiétudes, de soucis involontairement causés, que quand elle gouvernait la république de Gènes par son influence sur les hommes d'État de ce pays, et lorsqu'elle négociait avec le pape à Fontainebleau. Cet état violent pour une femme d'une organisation si fine et si délicate, qui avait besoin de repos et de tranquillité d'esprit, devait finir par la tuer. Je l'ai souvent engagée à aller retrouver ce repos en Italie; mais tout son passé y était bouleversé; puis, comment se décider à renoncer même à une ombre d'influence?

Quand j'allais de l'appartement de madame de Brignole à l'appartement de M. de Bausset, je le trouvais, dans les rares moments où il n'était pas dans son lit, presque en pâmoison sur un fauteuil, affublé d'un vieux châle de cachemire et d'une couverture piquée à grands ramages, *suant dans ce harnois*, et jetant au plafond des regards tantôt suppliants, tantôt furieux. Cet autre patient était tout au sentiment de ses souffrances; il restait quelquefois pendant trois semaines non interrompues cloué sur un lit de douleur qu'il arrosait de sueurs et de larmes; car, à la lettre, il pleurait comme un enfant quand ses nerfs étaient tortillés par l'humeur goutteuse.

Pour passer à des scènes moins tristes, je raconterai la gageure que l'empereur Alexandre fit avec une dame de Vienne : c'était à qui changerait le plus vite de vêtements. La scène se passa dans un salon

qu'on avait séparé en deux par un paravent, derrière lequel chacun se déshabillerait et se rhabillerait. Des témoins présentaient chaque pièce des vêtements, pour qu'il n'y eût pas de doute que le déshabillement et le rhabillement avaient été complets. Il fallut que la dame eût fait une grande diligence, ou que l'empereur voulût se laisser devancer, car ce fut la dame qui gagna. Il est vrai qu'elle abrégea le temps le plus long de la toilette en se coiffant d'une toque. Ainsi l'on n'était pas difficile sur le choix des amusements, et tous les sujets étaient bons. Le même jour, il y eut à la cour un ballet pantomime représentant l'Olympe; on n'avait pu trouver une Vénus, ou plutôt aucune dame n'avait eu la prétention d'en jouer le rôle. Une princesse Bagration eut plus de témérité; mais avant la représentation elle retira l'offre qu'elle n'avait faite que pour tirer les acteurs d'embarras. L'ingénieux Isabey, pour tout accorder, imagina de faire figurer Vénus vue par derrière, drapée avec toute la grâce et l'élégance dont Isabey a le secret.

Les plénipotentiaires français et espagnols persévéraient dans leurs démarches pour détrôner le roi Joachim. Ce prince n'avait point fourni de prétexte à l'Autriche de se déclarer contre lui; mais le congrès ne demandait pas mieux que d'avoir la main forcée. Le gouvernement français, pour atteindre ce but, manifesta l'intention d'employer la force des armes. Le cabinet autrichien n'attendait que cette

démonstration hostile pour déclarer qu'il entendait garder la neutralité, et qu'il repousserait par la force les troupes françaises ou napolitaines qui mettraient le pied sur son territoire en Italie. Pour assurer en apparence cette neutralité, derrière laquelle il pouvait se mettre en mesure, il rassembla en Italie une armée de cent cinquante mille hommes, sous le commandement du général Frimont. Le comte Saurau fut en même temps envoyé à Milan en qualité de gouverneur de la Lombardie, et le général Goërtz à Venise. Cette déclaration fut notifiée aux cours de Paris et de Naples. Le gouvernement français parut alors s'occuper d'organiser une armée d'expédition qui s'embarquerait à Toulon, relâcherait en Sicile, et, réunie aux troupes siciliennes, tenterait un débarquement sur les côtes de Naples. Le ministre de la guerre envoya en même temps le général Ricard à Vienne pour s'entendre avec le ministre de France sur cette expédition, qui se borna à une simple démonstration.

Le général Neipperg, se trouvant au spectacle de la cour, y vit M. de Metternich qui lui donna l'avis de se préparer à partir pour Turin ; son adjudant Hrabowski reçut en même temps l'ordre de se rendre à Milan pour être employé dans l'état-major du général Frimont. Le général Neipperg vint sur-le-champ prévenir l'impératrice de l'ordre de départ dont il était menacé. Le lendemain, cette princesse partit de bonne heure pour Vienne, et pria l'empe-

reur de suspendre le départ du général jusqu'à l'entière décision de ses affaires ; l'empereur ne voulut rien promettre. Le comte Neipperg écrivit de Vienne à l'impératrice pour l'engager à persévérer dans l'intention qu'elle avait exprimée de demander au prince de Metternich un entretien ; elle fit sur-le-champ partir une lettre qu'elle avait préparée d'avance pour ce ministre. A deux heures, elle se rendit à Vienne avec son fils, qu'elle renvoya à Schœnbrunn dans sa voiture ; elle attendit longtemps le prince de Metternich chez l'archiduchesse Léopoldine, sa sœur, où elle lui avait donné rendez-vous. Enfin il arriva ; elle obtint de lui que le général Neipperg ne partirait pas avant la décision du congrès sur l'affaire de Parme, qui serait, selon lui, terminée du 8 au 10 mars.

Le roi Joachim était informé des démarches faites pour le déposséder et du concert établi entre la France et plusieurs autres puissances dans ce but ; il était inquiet de la conduite cauteleuse de l'Autriche et du rassemblement d'une formidable armée autrichienne, six fois plus nombreuse que ne le comportait la destination d'un simple corps d'observation. Regardant avec raison cette armée comme uniquement dirigée contre lui, il résolut de prévenir ses ennemis. Pendant le séjour de l'empereur à l'île d'Elbe, des communications s'étaient établies entre ce prince et le roi de Naples. Lorsque l'empereur dut quitter l'île d'Elbe, il fut convenu verbalement

que le roi de Naples resterait avec son armée sur les confins de la Lombardie, menaçant ainsi l'Autriche sans l'attaquer. Une convention, rédigée dans ce sens, fut portée à Naples par un chambellan de Madame mère. Les événements qui se pressèrent empêchèrent qu'elle ne fût signée. Il se tint à Ancône un conseil auquel assistèrent trois ministres, l'un français, et les deux autres napolitains. Dans ce conseil fut agitée la question de savoir si l'on profiterait de la situation favorable où était le roi de Naples pour user des avantages que présentait cette situation et pour prévenir l'Autriche. Les deux ministres, nés Napolitains, émirent l'avis qu'il fallait garder une neutralité apparente, se fondant sur le danger auquel le roi exposerait sa couronne s'il justifiait, par une attaque prématurée, les vues secrètes de l'Autriche. A cela, le roi répondit que, puisque la pensée de l'Autriche était de le renverser, il fallait la prévenir en prenant l'offensive, et ne pas attendre plus longtemps. L'un des ministres napolitains, Zurlo, qu'on a longtemps considéré, mais à tort, comme la créature et l'agent secret de la reine de Sicile, fit valoir avec beaucoup de loyauté et de talent les diverses considérations qui devaient retenir le roi sur la défensive. Cet avis fut fortement appuyé pas le troisième ministre, homme très-honorable, animé de sentiments français et dévoué au roi Joachim. Il insista surtout sur la fidèle exécution des arrangements concertés avec l'empereur Napo-

léon. Le roi, que son caractère belliqueux et impatient poussait à la guerre, et prévenu contre le mauvais vouloir de l'Autriche, penchait pour l'offensive. Une lettre d'un des frères de l'empereur, dont on ignore le contenu, qui lui fut remise dans un bal que lui donnait la ville d'Ancône, peut-être de secrets desseins le décidèrent. Il jeta le gant et passa le Rubicon.

IX

Arrivée à Vienne de lord Wellington. — Premier avis du départ de l'empereur de l'île d'Elbe. — Sensation que cet événement produit. — Émotion de l'impératrice. — On croit à Vienne que l'empereur se dirige sur l'Italie. — Dispositions militaires du gouvernement autrichien. — Cessation des fêtes. — Activité silencieuse du congrès. — Inquisition de la police de Vienne. — Démarche infructueuse auprès du roi de Saxe pour obtenir la cession de ses États. — On apprend que Napoléon a débarqué en France. — Premier mouvement de l'empereur d'Autriche. — Concert entre les souverains pour lancer de nouveau leurs armées sur la France. — Nouvelles contradictoires sur la marche de l'empereur. — Fauche Borel. — Altération de la santé de l'impératrice. — Ses indécisions sur le parti qu'elle doit prendre. — Projet de séparer le roi de Rome de madame de Montesquiou. — Madame de Brignole est au plus mal. Elle reçoit les sacrements. — Déclaration de Marie-Louise qu'elle est étrangère aux projets de l'empereur, et qu'elle se met sous la protection des alliés. — Déclaration du 13 mars, suivie du traité du 25 mars.

Quelques souverains avaient quitté Vienne ; d'autres faisaient des préparatifs pour partir, ou avaient fixé l'époque de leur départ à un terme plus ou moins rapproché, et le congrès paraissait tirer à sa fin, quand le duc de Wellington arriva à Vienne

pour remplacer lord Castlereagh que la prochaine ouverture du parlement rappelait à Londres. Quel qu'ait été le motif qui ait décidé l'envoi d'un personnage aussi considérable au congrès, quand les affaires les plus importantes étaient réglées, l'arrivée du héros de la coalition donna un nouvel aliment aux divertissements, qui, depuis cinq mois, n'avaient pu lasser les augustes hôtes de l'empereur d'Autriche. Ce fut au milieu de ce redoublement de fêtes et de réjouissances qu'éclata la nouvelle la plus inattendue : *L'empereur est parti de l'île d'Elbe !* La sensation que produisit cette nouvelle est incroyable; elle parvint à Schœnbrunn le 7 mars à deux heures de l'après-midi, par un abbé Zaiguelius, curé de la paroisse Saint-Louis de Vienne, qui venait voir madame de Montesquiou. Le cocher qui avait amené cet abbé avait appris la nouvelle à la chancellerie d'État de Vienne, où un courrier l'avait apportée. L'impératrice était alors absente; elle était allée faire une promenade à cheval, durant laquelle le général Neipperg l'avait accompagnée. Le général trouva, à son retour, un billet du lieutenant-colonel Hrabowski, son adjudant, qui le prévenait de son départ immédiat pour Milan, où il était envoyé en courrier. Le marquis de Brignole, qui vint dans la soirée, l'informa que des courriers, arrivés de divers points de l'Italie depuis midi, portaient la nouvelle que l'empereur était en effet parti de l'île d'Elbe. Jusque-là il avait été permis d'en douter. L'agitation

fut extrême parmi les souverains et leurs ministres. Le soir de ce jour, un spectacle extraordinaire se donnait à la cour. Cette nouvelle y fut l'objet des entretiens les plus animés. Les plénipotentiaires français et d'autres ministres étrangers qui s'y trouvaient soutenaient que l'empereur s'était dirigé sur Naples ; c'était pour eux un nouveau grief contre le roi Joachim. Ceux qui pensaient qu'il s'était porté vers la France étaient en petit nombre, et ne trouvaient que des incrédules. Le roi de Bavière fendit la foule pour venir dire au prince de Talleyrand qu'il *serait de la partie*. Son fils, le prince royal, disait qu'on prendrait l'empereur Napoléon et le roi Joachim ensemble, et qu'on ferait le procès à tous deux. Il serait difficile de rendre compte des impressions diverses de stupeur, de crainte, d'espérance, enfin des sentiments ou vrais ou simulés que laissaient éclater les hauts personnages présents à cette réunion.

L'impératrice apprit sans doute la nouvelle au retour de sa promenade, du moins rien n'est plus probable ; mais elle parut l'ignorer. Il y eut dîner, billard et musique comme à l'ordinaire. Le lendemain, la nouvelle se répandit avec rapidité dans la petite colonie française de Schœnbrunn, et donna lieu à des remarques et à des interprétations telles, qu'un officieux crut devoir proposer un projet d'ordre du jour pour interdire aux gens de la maison toute réflexion sur ce sujet. L'impératrice ne chercha plus à dissimuler l'émotion que lui faisait

éprouver la nouvelle de ce coup de main, comme on l'appelait ; elle en parla beaucoup le lendemain : elle s'alarmait des dangers que courait l'empereur, étant persuadée qu'il ne réussirait pas. Elle exprimait ensuite la crainte qu'elle éprouvait que les effets d'une telle entreprise ne gâtassent ses affaires de Parme, et ne compromissent l'avenir de son fils.

Elle alla à Vienne prendre congé de l'impératrice de Russie, qui partait pour Munich. A son retour, elle dit que l'empereur d'Autriche avait témoigné un grand déplaisir de l'entreprise de l'empereur Napoléon, et avait manifesté la résolution d'envoyer des forces redoutables en Italie, pour s'opposer à ce qu'il pourrait y tenter. Des ordres furent effectivement donnés pour mettre en mouvement la marine italienne, et pour faire marcher sur l'Italie une armée de cent quatre-vingt mille hommes dont le prince de Schwarzemberg devait prendre le commandement. Comme il arrive ordinairement dans les événements dont l'importance domine tous les autres, chacun cherchait une cause à l'évasion et à s'en renvoyer le tort. L'empereur d'Autriche reprochait à l'empereur de Russie et au roi de Prusse d'avoir rejeté la proposition d'envoyer à l'île d'Elbe une garnison étrangère, et d'en interdire l'entrée aux troupes françaises.

Dès ce moment, toutes les fêtes cessèrent à Vienne et firent place à une activité silencieuse ; les séances du congrès furent enveloppées d'un mystère impé-

nétrable. La gazette de Vienne, *le Beobacter*, journal rédigé sous les inspirations du premier ministre, fut muette ; les plus simples nouvelles de Vienne y revenaient par les journaux des autres États de l'Allemagne. Toute communication avec la France fut sévèrement interdite. La surveillance devint insupportablement tracassière. La police, à la manière des guêpes, vous assaillait au passage, vous suivait partout, pénétrait, sous mille prétextes, dans l'intimité du foyer ; elle mettait les domestiques au désespoir, en exigeant d'eux avec menace des révélations qu'ils ne pouvaient pas faire, parce que la matière leur manquait. L'incertitude des événements que pourrait amener l'audacieuse tentative de Napoléon n'arrêta pas les alliés dans leur projet de spoliation du vertueux roi de Saxe, ou plutôt cette incertitude même leur en fit presser l'accomplissement. Ce prince s'était retiré à Presbourg, résolu à ne souffrir aucun démembrement de ses États. Lord Wellington, le prince de Metternich et le prince de Talleyrand s'y rendirent le lendemain de la nouvelle du départ de l'île d'Elbe, pour tâcher d'obtenir, par la persuasion, le consentement du roi à l'arrangement qui le privait de la moitié de son royaume ; ils le trouvèrent inébranlable : ce malheureux prince fut contraint, plus tard, de céder à la force.

Ce n'étaient pas seulement les hauts personnages du congrès qui s'inquiétaient des projets de Napoléon ; l'événement occupait tous les esprits. Ce ne

fut que deux jours après qu'on sut que l'empereur avait débarqué en France. L'empereur François, rassuré sur l'Italie, dit alors à sa fille que si l'empereur Napoléon, contre toute probabilité, pouvait réussir, il ne la laisserait aller en France que lorsque l'expérience aurait fait voir qu'on pouvait se fier à ses dispositions pacifiques. Le premier mouvement de ce prince était bon; mais son bon sens et sa loyauté naturelle cédaient toujours aux exigences de la politique.

Dès le 8 mars, tous les souverains encore présents à Vienne s'étaient accordés pour faire marcher de nouveau les armées de la coalition. Le duc de Wellington, qu'on accusait de s'être montré contraire au projet mis en délibération avant son arrivée à Vienne, d'éloigner l'empereur de l'île d'Elbe et de le déporter dans quelque île de l'océan Atlantique, disait qu'on allait se mettre en campagne contre l'empereur Napoléon; qu'on le prendrait, et qu'il serait conduit en Angleterre, où il jouirait de l'existence et de la considération dues au rôle qu'il avait joué.

Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent depuis que la nouvelle du départ de l'empereur de l'île d'Elbe avait été connue à Vienne, les rumeurs les plus contradictoires se succédaient. Tantôt Napoléon, ayant échoué devant Antibes où il s'était présenté, s'était rembarqué; selon d'autres versions, il y avait été reçu par le général Vandamme. Tantôt il s'était

porté sur Lyon; mais il avait été attaqué dans sa marche et avait perdu trois pièces de canon. Les provinces qu'il traversait se replaçaient sous l'autorité royale, à mesure qu'il s'en éloignait. Tantôt il était à la tête de six mille hommes, et le maréchal Soult s'était réuni à lui; tantôt le comte d'Artois, à la tête d'un corps commandé par Gouvion Saint-Cyr, avait rencontré l'empereur en deçà de Dijon, et lui avait fait éprouver un échec; tantôt le roi Louis XVIII était prisonnier à Compiègne; tantôt le maréchal Ney avait battu l'empereur; tantôt il s'était réuni à lui avec son armée. Selon d'autres, il avait rejoint l'empereur seul, parce que ses troupes l'avaient abandonné, etc., etc. Ces bruits ne prenaient point leur source dans les classes inférieures; ils étaient le résumé de la correspondance des deux empereurs et du roi de Prusse. L'impératrice d'Autriche avait soin de transmettre à sa belle-fille les nouvelles, plus souvent fausses que vraies, qui lui parvenaient. Les journaux français étaient prohibés, et soigneusement celés par les ministres autrichiens et par ceux des puissances alliées qui les recevaient. Les journaux allemands seuls donnaient les nouvelles de France.

Le roi Joseph, retiré alors en Suisse, ne me laissait pas manquer de nouvelles de la marche de l'empereur. Il m'envoyait des émissaires pour me faire connaître le véritable état des choses, et me mettre en état de balancer l'effet des rapports désastreux

que Fauche Borel répandait parmi les membres du congrès et dans la ville de Vienne, seule source d'où ils revenaient à l'impératrice.

Les annonces les plus défavorables à la cause de l'empereur Napoléon émanaient en effet du cabinet du roi de Prusse, où Fauche Borel les portait chaque jour. Ce pauvre artisan de conspirations, qu'une passion fatale attachait à la cause des Bourbons, n'était pas découragé par le constant oubli dans lequel ils laissaient ses services. Ce malheureux, après avoir vendu son patrimoine et l'imprimerie qu'il possédait à Neufchâtel, pour en appliquer le produit à de dispendieuses intrigues ; après s'être ruiné en courses et en combinaisons de tous genres pour servir les Bourbons, réduit à la misère et au désespoir, finit par se suicider. Il se précipita du haut de la maison qu'il habitait, au mois de septembre 1829, après avoir recommandé par une lettre touchante l'indigence de sa fille et de ses petits-enfants à la reconnaissance du roi Charles X, et à celle du roi de Prusse et du roi d'Angleterre. J'ai eu occasion de connaître Fauche Borel, qui ne me parut pas avoir l'étoffe nécessaire au rôle qu'il avait entrepris. Le roi Louis XVIII lui avait fait dire par le duc de la Châtre de se mettre à la recherche de quelques créances douteuses sur l'État dont on favoriserait le payement, à condition que les porteurs de cette créance feraient une remise à Fauche Borel. Ce modèle du dévouement gratuit s'était en conséquence

adressé aux donataires des deux millions que Napoléon s'était réservés par le traité de Fontainebleau, pour être répartis entre diverses personnes dont il voulait récompenser les anciens services; mais l'origine de cette créance s'opposait à ce qu'elle pût même être produite. Le gouvernement de la restauration ne se croyait pas lié par un engagement pris envers un ennemi. Fauche Borel n'avait jamais reçu pour récompense de son dévouement que de stériles compliments. Il me racontait que, s'étant rendu à Calais, pour jouir plus tôt du bonheur de voir son idole replacée sur le trône, il s'était trouvé au débarquement de Louis XVIII. L'épée de ce prince s'étant trouvée prise dans la portière de sa voiture, Fauche Borel était accouru pour la dégager; le roi, en se retournant, l'avait aperçu, et lui avait dit qu'il le trouvait partout où il y avait un service à lui rendre.

L'impératrice était tellement agitée par les événements qui se pressaient, par les alternatives continuelles de revers et de succès de l'empereur, qu'elle perdit toute tranquillité. Quelque soin que je prisse de lui faire connaître la vérité, comme je ne pouvais pas toujours lui dévoiler la source de mes informations, elle était plus portée à croire les nouvelles qui lui parvenaient de la cour de Vienne qu'à prendre confiance dans les miennes; toute nouvelle, quelle qu'elle fût, l'agitait également. Un jour elle disait qu'elle ne retournerait pas en

France, parce qu'elle n'entrevoyait pas d'espoir de repos pour ce pays; le lendemain elle disait que si l'empereur renonçait à ses projets de conquête et voulait régner paisiblement, elle était fondée à penser que son retour en France n'éprouverait point d'obstacle, et qu'elle n'aurait pas de répugnance à y reparaître, parce qu'elle avait toujours eu du goût pour les Français.

La résolution prise de séparer le jeune prince de sa respectable gouvernante commença à se dévoiler par des plaintes contre madame de Montesquiou. On disait qu'elle était coupable d'entretenir le prince de l'avenir que lui préparait l'entreprise tentée par son père. M. de Bausset fut chargé de voir le colonel de Montesquiou, et de lui faire sentir combien il était nécessaire que sa mère fût très-circonspecte dans ses discours, parce que la surveillance était extrême, recommandation bien gratuite, car madame de Montesquiou était la prudence même. Elle n'eut pas de peine à faire comprendre à l'impératrice qu'elle n'était pas assez inconsidérée pour troubler l'esprit d'un jeune enfant par des révélations intempestives dont il ne pouvait pas apprécier la gravité, et dont le résultat ne pourrait être que d'exciter en lui une exaltation également nuisible à sa santé et à son moral.

La santé de la comtesse de Brignole continuait à donner de sérieuses inquiétudes. Le 11, elle éprouva des défaillances si alarmantes, que madame de Mon-

tesquiou la fit consentir à recevoir les sacrements. A trois heures, l'impératrice, suivie de madame de Colloredo, de M. et de madame Antoine de Brignole et des personnes de sa maison, se rendit à la chapelle, selon l'usage observé dans les maisons impériales. Là, elle reçut, ainsi que sa suite, un cierge allumé, et nous suivîmes processionnellement le prêtre portant le saint sacrement jusqu'à la chambre de la malade. Tous assistèrent à genoux aux prières et à l'onction. La comtesse de Brignole édifia tout le monde par sa piété et par sa résignation. Elle demanda pardon du scandale qu'elle pouvait avoir causé, d'une voix ferme et haute, sans jactance et sans bassesse. La cérémonie terminée, le prêtre fut reconduit à la chapelle par le même cortége et dans le même ordre. Cette scène, qui fut imposante et touchante à la fois, et que la malade soutint avec toute sa présence d'esprit, sembla lui redonner de la force. Elle fut en état de recevoir l'impératrice le lendemain; elle parla même à chacun de nous avec une sérénité et une netteté d'idées qui nous fit illusion sur le danger où elle était.

Ce fut au milieu de cette visite que l'impératrice proposa brusquement à voix basse au comte Neipperg d'aller achever une lettre, dont nous ne connûmes l'objet que le lendemain; cette lettre avait pour but de déclarer au prince de Metternich qu'elle était tout à fait étrangère aux projets de l'empereur

Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés. Cette déclaration, qui fut portée immédiatement à la connaissance des souverains et de leurs plénipotentiaires assemblés au congrès, semblait être attendue par eux pour arrêter le manifeste dirigé contre l'empereur. Ce manifeste était la fameuse déclaration du 13 mars, provocation à l'assassinat digne des temps de barbarie[1]. Le traité du 25 mars, qui l'a suivi, était l'application de cet acte de proscription dicté par la peur, par l'orgueil et par toutes les passions haineuses portées à leur plus haut degré d'exaltation.

[1] « Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en « congrès à Vienne, informées de l'invasion de Napoléon et de « son entrée à main armée en France, doivent à leur propre « dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solen- « nelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, « Bonaparte a détruit le seul titre légal auquel son existence se « trouvait attachée. En reparaissant en France avec des pro- « jets de troubles et de bouleversements, il s'est privé lui-même « de la protection des lois, et a manifesté à la face de l'univers « qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bo- « naparte est placé hors des relations civiles et sociales, et que, « comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est « livré à la vindicte publique, etc., etc., etc. » (Termes de la déclaration.)

X

Agitation de l'impératrice Marie-Louise. — Elle justifie sa démarche par la dépendance de sa position. — Le fils de Napoléon est conduit à Vienne. — Nouvelle lettre par laquelle Marie-Louise se place avec son fils sous la tutelle de son père. — Ce prince fait administrer ses États au nom de sa fille. — M. de Talleyrand ferme sa maison, et déclare que sa mission a cessé. — Madame de Montesquiou est séparée de son élève. — Son fils est accusé d'avoir voulu enlever le roi de Rome. — Madame de Montesquiou, au moment de retourner en France, est retenue à Vienne. — Nouvelles lettres de l'empereur Napoléon livrées au cabinet autrichien. — Arrestation du colonel de Montesquiou aux frontières d'Autriche. — Sa mise en liberté.

L'impératrice était triste et affligée. Une fluctuation de sentiments et de réflexions pénibles l'agitait intérieurement ; elle n'avait pas assez de confiance en madame de Montesquiou ni en moi pour s'ouvrir à nous ; il lui était même échappé, m'assura-t-on dans le temps, un propos sur lequel je ne pouvais me taire. Elle aurait dit : « Si j'étais sûre qu'on ne « m'imputât pas le tort de n'avoir pas été à l'île « d'Elbe ; » puis, sans achever sa pensée, elle aurait ajouté : « Mais je suis entourée de gens qui

« n'auront pas manqué de m'accuser. » Je ne pouvais me méprendre sur l'application de ces paroles. Je saisis donc l'occasion de me plaindre à elle de la mauvaise opinion qu'elle avait de moi, si elle me jugeait capable d'abuser de l'hospitalité honorable qu'elle m'accordait, pour jouer le rôle de délateur. Je lui dis que personne, mieux que moi, ne connaissait le désir qu'elle avait toujours eu de se réunir à l'empereur, et que les événements seuls, la garde sévère qui se faisait autour de sa personne et les précautions dont on avait eu soin de l'entourer, ne l'avaient pas laissée maîtresse d'obéir à ce qu'elle avait regardé comme un devoir. Quel motif, ajoutai-je, aurait donc pu me porter à manquer au respect que je lui devais? Quand elle avait parlé de l'empereur, n'était-ce pas avec le souvenir des égards et de l'affection qu'elle reconnaissait avoir toujours trouvés en lui? Je profitai de cette occasion pour lui exprimer mes regrets de la déclaration qu'elle avait faite il y avait peu de jours, et dont le congrès avait abusé. Je l'exhortai de la manière la plus pressante à ne rien signer qui pût l'engager ni envers les alliés ni contre l'empereur, et à conserver une stricte neutralité; il me semblait que c'était malheureusement la seule attitude qu'elle pût prendre dans la situation fâcheuse où elle était réduite. Elle reçut sans impatience mon conseil, et me dit qu'elle en comprenait la prudence; que si je faisais allusion à la déclaration du 13 mars, elle en était aussi affligée que

moi ; que c'était un acte d'une violence sans exemple, auquel les alliés pourraient regretter plus tard de s'être laissé emporter ; mais elle ajouta qu'elle n'était plus maîtresse de ses actions ; qu'elle avait promis à son père de se remettre entièrement dans ses mains et de ne se conduire que par ses conseils ; qu'elle ne pourrait, sans manquer à son serment ni à ce qu'elle devait à son père, désormais le seul tuteur de son fils, et qui lui montrait une constante bienveillance, s'opposer à ce qu'il voudrait faire, non-seulement dans son intérêt propre, mais dans leur intérêt commun ; que les princesses autrichiennes n'étaient que des instruments dans la main du chef de leur maison ; qu'elle avait été élevée dans des principes de soumission absolue à cette autorité ; qu'elle n'était plus souveraine indépendante ; qu'elle se trouvait sans protection et hors d'état de résister ; qu'elle ne pouvait que fléchir sous le joug qui lui serait imposé, ou se mettre en rébellion ouverte contre son père et sa famille ; que je pouvais apprécier quelles seraient les suites d'une révolte pour l'avenir de son fils ; qu'elle était née sous une étoile funeste, et qu'elle était condamnée à n'être jamais heureuse.

La pensée que le fils de Napoléon était dans des mains dévouées à son père inquiétait les maîtres de l'Europe. L'empereur d'Autriche déclara à sa fille que les souverains avaient désiré que, dans les circonstances où l'on se trouvait, le jeune prince résí-

dât à Vienne sous leurs yeux. Le 18 mars, l'impératrice, à son retour de Vienne, où elle avait mené son fils à l'empereur, fit prévenir madame de Montesquiou qu'elle devait se préparer à y reconduire le jeune prince, pour y résider et occuper l'appartement du prince héréditaire. En conséquence de cet avertissement, des dispositions furent prises pour aller s'établir à Vienne le surlendemain; c'était le triste anniversaire d'un beau jour. Quand ce cher objet des vœux et des espérances d'une grande et puissante nation était venu au monde, qui aurait prévu qu'à pareil jour, quatre ans après, il serait à Vienne, nouvel Astyanax, prisonnier de la coalition, et qu'il subirait le sort dont son père avait voulu le préserver? Le 19, l'impératrice, arrivant de Vienne, se rendit à l'appartement de son fils, et communiqua à madame de Montesquiou le désir exprimé par l'empereur d'Autriche; elle l'invita à se préparer à partir à huit heures du soir, sans faire connaître les raisons qui rendaient nécessaire ce départ précipité. A l'heure indiquée, elle monta en voiture avec madame de Montesquiou et avec son fils, et les conduisit au palais impérial, où elle les laissa.

A son retour à Schœnbrunn, l'impératrice me déclara qu'elle avait dû écrire à son père pour se mettre sous sa garde, elle et son fils; que la nécessité de cette démarche lui avait été impérieusement démontrée; que l'empereur était résolu à assurer la

succession des États de Parme à son petit-fils, en demandant au roi de France son assentiment, comme prix des efforts tentés pour le maintenir sur le trône. En attendant, le cabinet autrichien prit acte de la démarche de la fille de l'empereur pour faire administrer les duchés au nom de l'impératrice, mais pour le compte de l'Autriche, sous prétexte que l'empereur Napoléon pourrait y envoyer un gouverneur afin d'en prendre possession au nom de l'impératrice.

Le prince de Talleyrand, informé des progrès que l'empereur faisait en France, et sachant qu'un décret daté de Lyon l'exceptait de l'amnistie, avait eu la pensée de passer à Londres, où sa nièce l'aurait suivi avec ses enfants et avec la duchesse de Courlande. Sa maxime favorite d'attendre les événements l'empêcha de donner suite à ce projet. D'un autre côté, le peu de constance qu'on lui connaissait dans ses attachements avait fait supposer qu'il avait fait secrètement sa paix avec l'empereur ; on avait ouvert dans le congrès l'avis de mettre le scellé sur ses papiers ; je ne sais jusqu'à quel point ces faits sont exacts. Le 27 mars, après la réception d'un exprès qui lui avait été envoyé de Paris, il annonça qu'il fermait sa maison, et que sa mission avait cessé. Des quatre plénipotentiaires français, M. de la Tour-du-Pin quitta Vienne, le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg et le comte Alexis de Noailles y restèrent jusqu'à nouvel ordre.

Le 20 mars, jour où l'empereur reprenait possession du palais des Tuileries, que le roi Louis XVIII avait abandonné pendant la nuit, le grand chambellan comte Wrbna se rendit chez madame de Montesquiou ; il lui dit qu'il était venu la veille à Schœnbrunn, chargé d'une mission désagréable, qu'il n'avait pas eu le courage de remplir, et il lui notifia, avec tous les ménagements possibles, l'ordre de l'empereur de se séparer du prince son petit-fils, et de partir pour la France. Les sentiments connus de cette dame respectable, et le tendre attachement qu'elle croyait de son devoir de nourrir dans le cœur de son auguste élève pour l'empereur son père, l'avaient rendue suspecte. Malgré ses prières, ses instances et ses protestations, elle fut forcée d'obtempérer à un ordre aussi cruel ; il lui fallut abandonner à des subalternes un enfant qu'elle avait reçu dans ses bras, qu'elle n'avait pas quitté un instant depuis sa naissance, et qui avait été l'objet de sa constante sollicitude. Toutefois, elle ne voulut se dessaisir de ce précieux dépôt que sur un ordre écrit de l'empereur d'Autriche, protesta de la violence qui l'arrachait à des fonctions dont elle ne pouvait se démettre que dans les mains de celui qui les lui avait confiées, et se disposa à partir pour la France ; elle exigea, indépendamment d'un ordre écrit de l'empereur, un certificat du médecin qui prouvât qu'elle laissait le jeune prince dans un parfait état de santé. En réponse, elle reçut de l'empereur d'Autriche une

lettre qui lui faisait connaître que des circonstances nouvelles rendant un changement nécessaire dans la maison de son petit-fils, il ne pouvait se séparer de madame de Montesquiou sans l'assurer de sa reconnaissance pour les soins qu'elle lui avait donnés depuis sa naissance; il ajouta à ce témoignage d'estime, qu'il ne pouvait refuser à la noble conduite de cette dame le présent d'une parure de saphirs.

On connut ce même jour le motif qui avait hâté le départ du jeune prince pour le palais impérial. Madame de Colloredo, qui vint au déjeuner de l'impératrice, dit que le comte Anatole de Montesquiou avait voulu enlever le prince; qu'on en avait eu la preuve consignée dans des rapports parvenus durant la nuit à l'empereur, et que des relais étaient préparés à cet effet jusqu'à Bâle. L'histoire d'un prétendu complot qui aurait eu pour but d'enlever le roi de Rome pour le ramener à son père, a été accréditée dans des mémoires publiés sur cette époque. Voici ce qui a donné lieu à cette supposition, en ce qui regarde le comte Anatole de Montesquiou. Cet officier devait partir pour Paris le 20 mars; il était venu prendre les commissions de l'impératrice, qui l'avait chargé de porter verbalement de ses nouvelles à la duchesse de Montebello, s'étant fait, disait-elle, une loi de ne pas écrire en France de quelques semaines. M. de Montesquiou partit de Schœnbrunn en même temps que le roi de Rome et sa mère. Il les revit tous deux à Vienne, dans leur nouvel établis-

sement, où il alla faire ses adieux à cette dernière; de là il se rendit à onze heures du soir chez M. Bresson de Valensole, chargé à Vienne des intérêts des donataires, avec lequel il devait partir. Il y avait envoyé d'avance son portemanteau. M. Bresson ayant dit qu'il avait renoncé à partir parce qu'il avait appris à l'ambassade de France que M. de Montesquiou prolongeait son séjour à Vienne, celui-ci le quitta, et voulut revenir à Schœnbrunn. Pendant qu'il était chez M. Bresson, la voiture qui l'y avait amené avait disparu. Le cocher, soit par cause d'ivresse, soit pour toute autre raison, n'étant pas auprès de ses chevaux, ceux-ci avaient pris leur course et étaient arrivés au Prater, où quelque agent de police les avait rencontrés. On supposa apparemment au bureau de la police que cette voiture était destinée à conduire le jeune prince et son ravisseur jusqu'au premier relais. M. de Montesquiou fut donc obligé de revenir à pied à Schœnbrunn assez avant dans la nuit. Sa qualité d'aide de camp de l'empereur, son attachement au souvenir de ce prince, son admiration pour une cause qui était celle de la gloire et de la nationalité, sa présence à Schœnbrunn, à laquelle on était porté à supposer un motif caché, avaient dû nécessairement lui faire attribuer un rôle dans une tentative d'enlèvement. Deux mois auparavant, les alliés avaient eu l'éveil sur une entreprise de ce genre; ils pensaient que Napoléon, dans les nouvelles circonstances où il se trouvait, devait

attacher un grand intérêt à posséder son fils. Avant son retour de l'île d'Elbe, il y avait eu des projets d'enlèvement du roi de Rome. Des agents munis d'instructions, et se présentant sous l'apparence de commis voyageurs ou sous d'autres prétextes, avaient été chargés de cette mission par Fouché. Cet ancien ministre avait conservé de ses habitudes révolutionnaires un esprit de bouleversement et de destruction qui, dans des temps d'odieuse mémoire, lui ont fait une sanglante réputation. Après avoir colporté l'offre de son influence auprès des différents partis qui pouvaient favoriser sa soif de l'intrigue et son retour au pouvoir, il en était alors à la combinaison de la régence. Il avait profité de l'absence de l'empereur pour se faire un mérite d'avoir renversé les Bourbons, auxquels il s'attacha plus tard. Le projet d'enlèvement du roi de Rome, qu'il avait formé, eut un commencement d'exécution, que le manque d'argent, des difficultés imprévues, et surtout le retour de l'empereur de l'île d'Elbe, à l'insu duquel tout se tramait, firent avorter.

Le lendemain, l'impératrice alla passer plusieurs heures à Vienne avec son fils; elle revint dîner à Schœnbrunn. Le soir, je vis arriver madame de Montesquiou avec le comte Anatole, dans une voiture de la cour que le grand écuyer lui avait envoyée; elle n'avait quitté le prince qu'après son coucher, et après avoir reçu la visite du comte de Sickingen, chambellan et ami de l'empereur d'Au-

triche. Le nom de ce M. de Sickingen me fait ressouvenir que l'empereur Napoléon, par égard pour la recommandation de l'empereur François, lui avait accordé une rente de cinquante mille francs sur le grand-livre de France, prise sur les fonds du domaine extraordinaire. Cette rente était donnée par faveur au comte de Sickingen, en indemnité de la perte des biens qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin.

L'impératrice adressa à madame de Montesquiou une lettre affectueuse, qu'elle accompagna d'une boucle de ses cheveux. Cette dame devait partir le lendemain pour retourner en France avec son fils. Les difficultés qu'ils éprouvèrent pour obtenir leurs passe-ports les retinrent jusqu'au soir; il les attendaient avec une certaine impatience, lorsque le comte Wrbna se présenta de nouveau, et prévint madame de Montesquiou que les événements qui se passaient en France avaient porté l'empereur à révoquer l'ordre de son départ, et qu'il lui faisait préparer un appartement au palais de Schœnbrunn pour sa résidence et celle de son fils. Madame de Montesquiou le refusa, trouvant que *le persécuté serait trop près du persécutant.* Elle demanda une de ces trois choses : ou d'être maîtresse de retourner en France, ou de reprendre son service auprès du jeune prince, ou de se retirer à Vienne au couvent de la Visitation jusqu'au moment où elle serait libre de s'éloigner. Le motif qui lui faisait désirer d'aller

habiter ce couvent était, qu'élevée dans une maison de cet ordre, elle y avait puisé les sentiments de religion et d'honneur qui avaient fait la règle et la consolation de sa vie, et qui l'avaient fait juger digne de la charge que l'empereur Napoléon lui avait confiée. Le comte Wrbna lui promit une réponse pour le lendemain matin; cette réponse arriva à midi. L'empereur laissait madame de Montesquiou maîtresse d'habiter le couvent de la Visitation. Par post-scriptum, M. de Wrbna ajoutait qu'on venait de lui rendre compte qu'il n'y avait pas de logement vacant dans ce couvent, et qu'il avait choisi à Vienne un appartement de trois pièces chez un M. d'Enzemberg, chambellan de l'archiduc Louis, où elle pourrait demeurer. Madame de Montesquiou accepta, et se résigna à aller occuper le logement qui lui était assigné. Une séparation si douloureuse fut vivement sentie par son auguste élève, qui s'était fait une douce habitude des soins qu'elle lui prodiguait. Il la redemandait sans cesse, et les regrets qu'il témoignait de sa perte étaient la seule consolation qu'elle pût recevoir dans cette circonstance.

Une lettre que l'empereur avait adressée de Lyon à l'impératrice en date du 12 mars, l'informait qu'il était appelé par le peuple français; qu'il se rendait à son vœu; qu'il était reçu partout avec acclamation; qu'il serait dans quelques jours à Paris, et qu'il l'y attendait avec son fils à la fin du mois. Cette lettre arriva le jour même où le jeune prince était amené

à Vienne. Elle avait été expédiée par le général autrichien Bubna, avec une lettre à peu près semblable adressée à l'empereur d'Autriche. Ces deux lettres avaient été remises au congrès. J'ignore quelle influence elles eurent sur la résolution qui fut prise de retenir à Vienne madame de Montesquiou et son fils. Ce dernier obtint plus tard l'autorisation de retourner en France; mais arrivé à Lambach, frontière des États autrichiens, il fut arrêté dans la voiture du courrier, dans laquelle se trouvait aussi un officier polonais, sous le prétexte de l'omission de quelque formalité dans son passe-port. Il fut ramené à Vienne et retenu au secret dans une maison de surveillance pendant quatre jours. Il dut son élargissement en partie à l'intervention du prince de Talleyrand, et à l'engagement qu'on exigea de lui de ne point s'éloigner de Vienne sans en avoir obtenu la permission. Ces rigueurs gratuites, quels qu'en fussent les ordonnateurs, exercées contre un officier plein d'honneur, que sa position sociale et sa loyauté connue auraient dû mettre à l'abri du soupçon, étaient exécutées par la police la plus servile et la plus brutale de l'Europe. Cette police était au reste stimulée par la défiance qu'inspirait le petit nombre de Français restés à Vienne auprès de l'impératrice, et que devait accroître encore la présence d'un aide de camp de l'empereur, dont la mère était gouvernante du fils de Napoléon. La comtesse de Montesquiou fut vivement blessée des accusations dont son

fils était l'objet ; elle demanda inutilement que la *Gazette de Vienne* publiât un démenti formel du prétendu complot formé pour l'enlèvement du jeune prince ; on n'eut point égard à sa réclamation.

XI

Exercices de piété de Marie-Louise.—Nouvelles de Naples.—Renouvellement du vœu de protéger la religion catholique.—Arrestation de la princesse Élisa.—Ordre d'arrêter les autres membres de la famille impériale.—Gouvernante autrichienne donnée au fils de Napoléon.—Mort de madame de Brignole.—Exaltation de l'empereur Alexandre contre l'empereur Napoléon.—Les généraux italiens envoyés pour servir en Hongrie.—Visite à M. de Talleyrand.—Détails sur ce personnage.—Le comte Neipperg part pour l'Italie.

Pendant les jours de la semaine sainte, l'impératrice fut très-assidue aux offices; elle partait de Schœnbrunn à neuf heures du matin pour assister aux cérémonies religieuses. Le jeudi saint, le lavement des pieds fut fait par l'empereur et par l'impératrice d'Autriche, à vingt-quatre vieillards des deux sexes, qui comptaient entre eux dix-neuf cent soixante et six ans. L'impératrice continua ses exercices de dévotion à Vienne jusqu'au jour de Pâques; elle entendit la messe ce jour-là dans la chapelle du château de Schœnbrunn; mais elle assista au salut

dans l'église cathédrale de Vienne. Elle cherchait alors, dans les exercices de piété auxquels elle se livrait, une diversion à ses tristes pensées, et des consolations qu'elle disait ne pouvoir plus trouver que dans la religion.

Des bruits de toute nature, excités par la sortie de l'île d'Elbe, continuaient à circuler, et fournissaient un aliment à la curiosité des oisifs, aux inquiétudes et aux espérances de ceux qui étaient intéressés dans ce grand événement. Les regards se tournaient alors vers Naples. On disait que le roi Joachim avait rassemblé son conseil et les principaux personnages de l'État; qu'il les avait harangués en leur demandant si ses efforts pour rendre heureux ses peuples étaient agréés ; qu'une acclamation unanime ne lui avait pas permis d'en douter ; que son fils aîné, Achille, avait été porté en triomphe, et la voiture de la reine traînée par le peuple ; que le roi était parti à la tête de son armée en proclamant l'indépendance de l'Italie. Pour atténuer l'effet de ce récit dramatique, on ajoutait faussement que la princesse de Galles était éprise du roi ; qu'elle avait refusé de s'embarquer sur une frégate qui lui avait été envoyée pour la ramener en Angleterre, et qu'elle avait suivi le roi à l'armée.

Le lundi de Pâques, l'impératrice assista à un banquet de famille qui eut lieu à Vienne à l'occasion du renouvellement, entre les mains de l'archevêque de Vienne, du serment de protéger et de

maintenir la religion catholique. L'empereur et l'impératrice d'Autriche se rendirent à cet effet à l'église de Saint-Étienne, en grand gala, avec une suite de voitures de forme gothique et couvertes d'or, toutes les gardes sous les armes, les pages en grand habit escortant la voiture impériale à pied.

En même temps que le jeune prince était enlevé aux soins maternels de la comtesse de Montesquiou, des ordres étaient donnés pour arrêter et retenir en Autriche les membres de la famille impériale française. Le prince de Schwarzemberg envoyait deux officiers au château de Prangins, dans le canton de Vaud, pour s'assurer de la personne du roi Joseph et l'amener à Brünn en Moravie; mais le prince avait quitté Prangins lorsqu'ils y arrivèrent. La princesse Élisa, grande-duchesse de Toscane, avait été arrêtée à Bologne et conduite à Brünn. Elle n'avait eu que trois heures pour faire ses dispositions de départ, en présence de plusieurs officiers et sous-officiers qui remplissaient son appartement. Elle laissa son fils à Bologne; sa fille l'accompagnait à Brünn. Elle avait demandé à venir demeurer à la campagne, dans les environs de Vienne ou à Baden, parce que l'air de Brünn était nuisible à sa santé. Cette permission lui fut refusée.

L'enfance du fils de Napoléon exigeait des soins plus doux et plus minutieux que ceux que pou-

vaient lui donner les hommes auxquels il était livré depuis la retraite forcée de madame de Montesquiou. Une madame de Mitrowsky, veuve d'un général, fut nommée provisoirement gouvernante du jeune prince, et fut présentée en cette qualité à l'impératrice. Cette dame paraissait âgée de trente ou de trente-deux ans; elle n'était pas jolie, mais avait l'air fin, de l'amabilité et le désir de plaire. Elle avait avec elle sa fille, âgée d'environ dix ans. Son second mariage était arrêté avec un M. de Scarampi, officier supérieur du régiment autrichien de Lusignan, qui quittait le service pour entrer dans l'administration civile. Il devait être attaché à la légation du baron de Vincent à Gand; mais lorsqu'il eut épousé madame de Mitrowsky, la duchesse de Parme lui donna un emploi dans sa maison, pour le rapprocher de sa femme. Cette dame fut nommée peu après sa présentation à l'impératrice, et à la mort de madame de Brignole, dame d'honneur, par une décision émanée du cabinet de l'empereur d'Autriche; elle remplit pendant la première année de doubles fonctions. L'impératrice d'Autriche, qui protégeait madame de Mitrowsky, donna elle-même des ordres au concierge du château de Schœnbrunn pour que l'appartement de madame de Montesquiou fût promptement disposé pour elle.

Le mieux qu'avait éprouvé madame de Brignole ne se soutint pas : elle s'était affaiblie chaque jour

davantage ; une fièvre ardente la dévorait. Je passais presque toutes mes journées à son chevet, causant avec elle ou lui faisant quelque lecture qu'elle interrompait pour se livrer à d'importantes et remarquables réflexions ; elle parlait avec une éloquence et une hauteur de pensées qui approchaient du sublime. Dans ses moments de calme, elle revenait aux souvenirs du passé, et s'occupait de dispositions dernières qui s'y rapportaient. Un jour elle me chargea de commissions intimes, sur lesquelles elle me recommanda le secret ; elle me dicta aussi une note de quelques dispositions relatives à des aumônes et gratifications et à l'envoi de tous ses papiers à son homme d'affaires à Gênes. Je m'empressai d'envoyer à son fils cette note dès qu'elle eut fermé les yeux. Je ne pus assister à ses derniers moments, me trouvant moi-même malade et incapable de quitter ma chambre. L'état d'exaltation où elle était, dans les derniers jours qui précédèrent sa mort, m'empêcha de lui parler des événements de France ; la crainte de lui causer une émotion nuisible nous imposait au reste, à son égard, une prudente discrétion sur ces nouvelles. J'appris, par madame de Montesquiou, qu'elle lui en avait fait la révélation la veille de sa mort. Elle emporta du moins au tombeau une espérance que, pour les survivants, deux mois ont suffi à détruire. Le duc de Dalberg, son gendre, s'empressa d'accourir chez moi, inquiet de savoir si sa belle-mère avait

prescrit quelques dispositions en sa faveur qu'elle m'aurait chargé de lui faire connaître. J'éprouvai un vif regret de la mort prématurée de cette femme, aussi distinguée par les dons de l'esprit que par les qualités du cœur. Elle n'avait pas encore cinquante ans. Elle mourut pendant la nuit, dans les bras de son médecin, n'étant assistée dans ce moment suprême que par ses deux fidèles domestiques ; elle n'eut pas la consolation de recevoir les adieux de son fils, ministre de Gênes au congrès. L'état dans lequel il avait laissé sa mère la veille au soir ne lui laissait pas prévoir une fin aussi prochaine ; il n'arriva que pour la trouver expirée. Pendant qu'il faisait un voyage si douloureux, sa fille, âgée de cinq ans, attaquée du croup depuis plusieurs jours, rendait le dernier soupir. En peu de moments, il perdait les plus chers objets de son affection ; la mort paraissait avoir attendu son absence pour les lui enlever tous deux. Peu de malheurs sont comparables à celui qui vint frapper l'infortuné marquis de Brignole.

Le surlendemain de la mort de madame de Brignole, les médecins procédèrent à son autopsie. Son corps fut porté au cimetière d'Hitzing, village contigu à Schœnbrunn, où quelques Français morts en exil, entre autres Cléry, ancien valet de chambre de Louis XVI, ont trouvé une sépulture. L'impératrice assista au service, qui fut célébré dans l'église, avec madame de Mitrowsky, qui

venait d'être immédiatement nommée sa dame d'honneur.

Le traité du 25 mars était signé. Aux opérations du congrès avaient succédé les mouvements militaires. L'empereur Alexandre semblait s'être donné le rôle de quartier-maître des troupes autrichiennes. Tous les jours, vêtu de l'uniforme autrichien, il se rendait, soit sur la place du Burgh, soit au Prater, pour y passer la revue des régiments qui traversaient la ville de Vienne ; il se faisait accompagner par le prince impérial d'Autriche. Les bons habitants avaient changé de spectacle : au lieu des carrousels, des courses de calèches et de traîneaux, c'étaient des parades militaires, le bruit des tambours, le roulement des canons et des caissons d'artillerie. La plupart des princes du second ordre avaient quitté Vienne. L'empereur d'Autriche, traîné à la remorque par l'empereur Alexandre, devait suivre ce prince à Prague, pour y passer en revue les troupes russes. Le prince de Schwarzemberg partait pour aller prendre le commandement en chef des troupes autrichiennes. L'archiduc Charles avait accepté le gouvernement de Mayence.

L'empereur Alexandre était sous l'empire d'une violente exaltation. Le prince Eugène, dont il avait recherché l'intimité, lui était devenu suspect. Pour éloigner tout soupçon de connivence avec l'empereur Napoléon, Eugène fut obligé de prendre l'engagement de ne pas s'éloigner de l'Allemagne. S'il im-

portait aux alliés que le prince Eugène ne retournât pas en France, où son concours aurait pu être utile à l'empereur, l'Autriche redoutait encore plus sa présence en Italie. Dès qu'elle y eut réoccupé les provinces que le sort des armes lui avait fait perdre, elle ne négligea rien pour s'en assurer la tranquille possession et pour y asseoir son influence. Son premier soin avait été d'en éloigner les généraux et les principaux officiers de l'armée italienne, pour les envoyer servir en Hongrie, et de les remplacer par des officiers autrichiens. Je voyais journellement chez le prince Eugène des généraux italiens qui traversaient Vienne pour se rendre à leur nouvelle destination; cette mesure les mettait au désespoir. La décoration de l'ordre de la Couronne de fer leur fut retirée, pour être remplacée par une autre qui porterait l'effigie de l'empereur François et des signes commémoratifs des événements qui avaient replacé l'Italie sous la domination autrichienne. L'archiduc Jean fut envoyé avec le titre de vice-roi, et investi de pouvoirs extraordinaires pour gouverner ces provinces. Le comte Aldini, las de son inutile séjour à Vienne, avait demandé à retourner chez lui. Cette permission lui fut refusée.

J'eus alors occasion de voir M. de Talleyrand, auprès duquel j'avais à m'acquitter de quelques commissions. J'avais jusque-là évité de le rencontrer, quoiqu'il m'eût fait faire des offres de service.

Je profitai de cette circonstance pour le remercier de l'intérêt, quoique infructueux, qu'il avait mis à seconder le désir qu'avait exprimé l'empereur Alexandre de me procurer une indemnité de la perte de mes dotations dans l'ancien département de l'Escaut. Il me demanda ce que je comptais faire. Je lui dis que je me proposais de partir pour Paris aussitôt que je serais libre d'y retourner. La question qu'il m'avait faite m'enhardit à l'interroger à mon tour sur ses projets. « Mon Dieu ! répondit-il, « qui est-ce qui peut en former dans ce moment ? « Vous me demandez ce que je ferai, je n'en sais « rien, j'attends. » Cette franchise inaccoutumée, de la part du plus fin des diplomates, rendrait vraisemblable ce que me dit le général Langenau, quartier-maître de l'armée du prince de Schwarzemberg, auquel j'eus affaire plus tard pour obtenir mon passe-port. Il me donna comme certain que le prince de Talleyrand et M. de la Besnardière, directeur des affaires politiques au département des affaires étrangères, qui avait accompagné le ministre à Vienne, avaient désiré retourner en France ; que le prince de Metternich ne s'était pas montré opposé à ce que des passe-ports leur fussent délivrés, mais que le prince de Schwarzemberg avait représenté que M. de Talleyrand ayant eu le secret de toutes les affaires qui avaient été traitées au congrès, son retour en France, dans ces circonstances, pourrait avoir de graves inconvénients ;

que le prince de Metternich s'était rendu à cette raison, et que les passe-ports n'avaient pas été donnés. Ce fait serait une nouvelle preuve du peu de confiance que ce ministre avait inspiré aux alliés. Il n'aurait pas été, selon eux, assez surveillé, même à Gand.

M. de Talleyrand me parla des deux pertes sensibles qu'il avait faites depuis un mois de la comtesse de Brionne et de la comtesse de Brignole. Madame de Brionne était mère du prince Lambesc et d'une princesse Charlotte, connue par le peu de réserve qu'elle avait mis autrefois dans ses liaisons avec l'abbé de Périgord, qui n'était autre que M. de Talleyrand. La comtesse de Brionne venait de mourir à Presbourg, où l'ancien amant de sa fille était allé recevoir ses derniers adieux. Il me dit que l'impératrice perdait dans madame de Brignole une personne qui était capable de lui donner des conseils *forts*. Il insista sur ce mot; je ne lui en demandai pas l'interprétation. Je trouvai que j'avais déjà été assez indiscret en l'interrogeant sur ses projets.

Je ne puis parler de M. de Talleyrand sans m'étonner de la large part que ses amis et leurs échos lui ont attribuée dans la direction de la politique de Napoléon. Quand il s'agit d'un homme d'État, c'est sur ses actes qu'on cherche à le juger. Qu'a-t-il fait d'utile au pays dans sa longue carrière politique, lorsqu'il a pu marcher sans lisières? Son premier acte a été l'abandon aux étrangers de cin-

quante places fortes et de plus de quarante vaisseaux de ligne et frégates, d'un matériel immense, de plus de dix mille bouches à feu, de grands dépôts d'artillerie et de munitions, d'archives, de plans, de cartes, etc., pertes qui surpassent en valeur deux cent cinquante millions. On a beaucoup vanté l'attitude que M. de Talleyrand a fait prendre à la France au congrès de Vienne; qu'y a-t-elle gagné? Notre ministre n'a fait que s'unir aux étrangers pour les aider à river les chaînes dont ils nous ont garrottés. Nous a-t-il fait rendre un village, une colonie, une place pour couvrir notre frontière, quand toutes les puissances se partageaient l'Europe et nos dépouilles? A-t-il protégé nos alliés, à moins qu'à ses yeux nos ennemis ne fussent nos alliés? Il a disputé avec acharnement à Marie-Louise la maigre indemnité qu'elle avait obtenue dans la souveraineté de Parme, dont la possession par elle était bien inoffensive pour la France. Il a été plus heureux dans ses efforts pour précipiter du trône de Naples le roi Murat, dont il s'était fait autrefois l'ami, et pour détruire toute influence française en Italie. Ce n'est pas dans un intérêt national qu'il a employé ses talents. Il a cherché par-dessus tout à se rendre agréable aux étrangers pour qu'ils lui fussent utiles. Sa plus grande habileté a consisté dans son savoir-faire, dans la science de l'intrigue et dans l'art de masquer ses sourdes hostilités. Il s'est toujours abrité derrière une capacité, pour s'élever à son ombre et

fonder sa réputation. Ç'a été Mirabeau, ensuite Napoléon. Combien de fois n'ai-je pas été présent au travail ordinaire de la semaine qu'il avait avec le premier consul ou avec l'empereur, quand il était ministre des relations extérieures! Napoléon lisait les dépêches que son ministre lui remettait, et parlait avec détail des objets qui y étaient contenus. M. de Talleyrand paraissait l'écouter attentivement; je l'ai entendu rarement exposer ses idées; il ne répondait guère que par monosyllabes. Était-ce circonspection ou désir de connaître les sentiments de l'empereur avant de s'expliquer? Quand la causerie tirait à sa fin, il arrivait quelquefois qu'une audience à donner appelait Napoléon ailleurs. Il quittait M. de Talleyrand en lui disant : « Vous « comprenez bien, résumez-moi cela sur le papier; « je vais revenir. » Il revenait une heure, deux heures après; M. de Talleyrand n'avait rien écrit. Alors Napoléon, sans paraître surpris, sans se plaindre, rassemblait sur la table les papiers, dictait d'abondance ce qu'il avait à répondre. Il chargeait ensuite son ministre d'emporter sa dictée et de la lui rapporter mise au net. Quelquefois c'était à moi qu'il dictait. M. de Talleyrand, rentré chez lui, faisait appeler ses chefs de division, qui se mettaient à l'œuvre. Il m'est arrivé, rarement il est vrai, de le trouver le matin couché dans une petite chambre dans laquelle un, quelquefois deux de ses rédactesru, debout devant un secrétaire à la Tronchin,

mettaient la dernière main à un rapport qu'ils devaient porter à l'empereur, et qu'il copiait ensuite de sa main. Il était cependant d'une indomptable paresse, mais rien ne lui coûtait pour ne pas laisser s'affaiblir sa réputation d'habileté.

Je ne suis pas entré dans les détails qui précèdent par esprit de dénigrement contre M. de Talleyrand, et pour en tirer l'induction que ce ministre était dépourvu de capacité (car on doit lui en reconnaître une très-grande), mais pour qu'on ne lui attribue pas un genre de mérite qu'il n'avait point. Ce qui rendait le travail de M. de Talleyrand précieux à l'empereur, c'est que ce ministre était sans égal dans les entretiens diplomatiques. Napoléon disait de lui, en le comparant à un autre de ses ministres : « L'un « cause avec tant de facilité, que, cédant au plaisir « de parler, il laisse ainsi son secret s'échapper et « revient sans avoir découvert celui des autres, « tandis que Talleyrand ne se laisse point pénétrer, « et obtient de son interlocuteur la connaissance de « ce que j'ai intérêt de savoir. » Sous ce rapport, M. de Talleyrand a été pour l'empereur un coopérateur habile. On a si souvent répété que Napoléon avait vu le succès abandonner ses opérations quand M. de Talleyrand n'a plus été en situation de faire prévaloir auprès de lui ses idées politiques, que je crains qu'on ne m'accuse, en m'entendant parler ainsi, de ressembler à ce paysan athénien qui faisait écrire par Aristide, qu'il ne connaissait pas, son

vote d'ostracisme contre ce grand citoyen, parce qu'il était ennuyé de l'entendre toujours appeler *le Juste*.

M. de Talleyrand doit la meilleure partie de sa renommée à sa circonspection et au silence prudent qu'il a toujours su observer. Jamais il n'a engagé une polémique avec qui que ce fût; sa maxime était de laisser dire et de ne pas répondre. J'ai entendu raconter au général Lamarque, à ce sujet, l'anecdote suivante. Ce général avait eu autrefois des démêlés avec un général Canuel, jadis républicain ardent et depuis royaliste. Le général Lamarque se défendait vivement contre les attaques de Canuel par des réponses dans les journaux. Un jour qu'il avait publié dans le *Constitutionnel* une lettre dont il était fort content, il se trouva, dans un dîner, placé à côté du prince de Talleyrand; celui-ci le poussa du coude en lui disant : « Général Lamarque, je croyais que « vous aviez de l'esprit! » Le général s'étonnant de cette apostrophe, le prince continua : « C'est que « j'ai lu ce matin dans un journal une lettre de vous. « Comment êtes-vous assez simple pour descendre « dans l'arène avec les gens qui vous attaquent? « Vous ne savez pas le plaisir que vous leur faites. « Croyez-moi, laissez dire et tenez-vous tranquille. « Faites comme moi : je n'ai jamais répondu à per- « sonne; vous voyez que je ne m'en suis pas mal « trouvé. »

Le général Neipperg était parti pour l'Italie le

1er avril, laissant, dans une longue lettre qu'il adressa à l'impératrice, des communications et des conseils dont elle ne pouvait plus se passer. Pendant l'absence du général, une correspondance active suppléa à sa présence. Ses lettres étaient de véritables mémoires; quelques-unes n'avaient pas moins de huit ou dix pages.

XII

M. de Montrond arrive à Vienne porteur de lettres écrites de Paris. — Réponse à ces lettres.

M. de Montrond arriva à Vienne quelques jours après le départ du comte Neipperg. Il me remit une lettre de l'empereur pour l'impératrice et des lettres adressées par le duc de Vicence à madame de Montesquiou et à moi. M. de Montrond n'avait pu pénétrer en Autriche, m'assura-t-il, qu'à la faveur du passe-port de l'abbé Altieri, envoyé par le pape pour retirer de Paris les archives du Vatican que la conquête y avait apportées. Il m'apprit que l'empereur avait essayé infructueusement de faire arriver à Vienne des courriers et plusieurs officiers, entre autres M. de Flahaut et M. de Stassart, et que les passages étaient hermétiquement fermés. Il me dit en riant qu'il avait carte blanche pour enlever l'impératrice, en la faisant déguiser, s'il le fallait, sous des habits d'homme, sans s'inquiéter de ses *mièvreries*, etc. Il ajouta plusieurs assertions sur le ton de raillerie spirituelle qui lui est familier, et qui me prouvèrent, ce que j'étais tout disposé à croire, que

ce projet d'enlèvement était plutôt une idée plaisante de sa part que le but d'une mission qui lui aurait été donnée. Il s'étonnait de la confiance subite qu'on avait semblé lui montrer à Paris, à lui qui jusque-là avait été exilé et poursuivi. Je m'en étonnais aussi, parce que je pensais qu'il venait bien plutôt pour faire les affaires de M. de Talleyrand que celles de l'empereur ; il avait effectivement une mission particulière du duc d'Otrante pour ce ministre. Il était descendu à l'hôtel de l'ambassade française ; nous nous donnions rendez-vous à Vienne ou dans les jardins de Schœnbrunn. Il se donnait, à Schœnbrunn, pour un amateur de jardins et de serres botaniques, afin de dérouter les nombreux espions qui nous suivaient.

Le duc de Vicence m'informait que M. de Montrond devait rapporter des réponses aux lettres qu'il me remettrait. Il me mandait que l'empereur était sans nouvelles de l'impératrice et de son fils, et qu'il lui importait extrêmement de savoir à quoi s'en tenir sur ce qui l'intéressait à Vienne. Je m'empressai de lui répondre. Je ne pouvais renfermer dans les bornes d'une lettre tout ce que j'aurais voulu transmettre à l'empereur, ni prévoir à quelles questions j'aurais eu à répondre si je l'avais vu ; mais j'y parlais des principaux points sur lesquels il avait besoin d'être éclairé. La lettre que j'écrivis au duc de Vicence, dont je retrouve la minute, contient des détails qui prennent naturellement leur place ici.

Quoique écrite à la hâte et sans ordre, elle a le mérite, à défaut de tout autre, d'offrir un résumé des principaux faits relatifs à l'impératrice et à l'empereur, de retracer les impressions locales et de présenter un caractère d'actualité, pour me servir d'une expression en usage aujourd'hui, que le temps et la succession rapide des événements n'auront point modifié. Les pièces contemporaines sont en général les documents les plus sûrs. Cette lettre est restée déposée par hasard aux archives des affaires étrangères; mais comme elle n'est pas un document diplomatique, qu'elle ne tire pas de son auteur un caractère officiel, qu'elle touche d'ailleurs à des choses dont l'intérêt est épuisé et qui sont déjà bien loin de nous, je ne me fais point de scrupule de la publier.

COPIE DE MA LETTRE A M. LE DUC DE VICENCE.

« M. le duc, votre billet du 26 mars m'a été re-
« mis ce matin. Les journaux français sont soigneu-
« sement celés par le ministère autrichien et par
« ceux des princes alliés qui les reçoivent. Ce sont
« les journaux allemands qui nous donnent les nou-
« velles de France. Toutes les négociations du con-
« grès sont suspendues; chacun reste *in statu quo*,
« en attendant des chances heureuses. Les troupes
« sont en mouvement sur tous les points. L'empe-
« reur d'Autriche doit suivre à la fin du mois l'em-
« pereur de Russie à Prague, pour voir les troupes

« russes. L'empereur Alexandre est dans une fièvre « d'emportement contre notre empereur ; il sou- « tient et excite tous les alliés. Il a, dit-on, juré sur « l'Évangile de ne pas poser les armes tant que l'em- « pereur serait maître de la France. Un traité dans « le même sens a été signé (le 25 mars) par les mi- « nistres alliés ; on en attend la publication. L'em- « pereur Alexandre passe la revue des régiments « autrichiens qui partent de Vienne ou qui y pas- « sent ; il se fait seulement accompagner par le « prince héréditaire. Tant qu'il tiendra les princes « réunis, soit à Francfort, où il doit se rendre, soit « dans tout autre endroit, il les animera et les sou- « tiendra ; mais peut-être sa violence finira-t-elle « par les fatiguer, jointe à l'épuisement de leurs « finances et au séjour prolongé de leurs masses en « Allemagne ; car il y a lieu de croire, par ce qui « transpire des sentiments de ces princes et de di- « vers discours, qu'ils n'entreront pas les premiers « en France.

« Le cours du papier est aujourd'hui à 450 (c'est- « à-dire que 450 florins en papier ne valent que « 100 florins en argent). Cette dépréciation, dont on « ne peut prévoir le terme, fait déjà murmurer les « Viennois. Le gouvernement vient de faire un em- « prunt de cinquante millions de florins en papier, « dont il promet de payer l'intérêt à deux et demi « en argent. Cet emprunt a accéléré la chute du « papier.

« Il y a deux jours, on a retiré, par une mesure « générale, la décoration de l'ordre de la Couronne « de fer aux militaires italiens, en promettant de la « remplacer par une nouvelle décoration, qui n'est « pas encore déterminée.

« M. de Talleyrand est en défiance aujourd'hui « auprès des alliés et de tout le monde. Tout gou- « vernement en France est bon pour l'empereur « Alexandre, démocratique, aristocratique, monar- « chique, excepté celui de l'empereur. Si quelqu'un « peut obtenir quelque chose de ce prince, c'est « sans contredit vous.

« Je ne sais quand l'impératrice ira en France, il « ne m'est pas donné de le prévoir; le cabinet est « loin d'y être disposé à l'heure qu'il est; l'esprit de « l'impératrice est tellement travaillé, qu'elle n'en- « visage son retour en France qu'avec terreur; tous « les moyens possibles ont été employés depuis six « mois pour l'éloigner de l'empereur. Pour que la « confiance qu'elle aurait pu accorder à *l'homme* « *de l'empereur* ne la compromît pas vis-à-vis des « arbitres du congrès, on ne m'a pas permis depuis « six mois de recevoir aucun ordre d'elle. Quand, « par hasard, j'ai pu lui dire un mot, je l'ai conjurée « de rester neutre et de ne rien signer. Mais on lui « a fait faire plusieurs démarches pour se déclarer « étrangère aux projets de l'empereur, pour se « mettre sous la sauvegarde de son père et de ses « alliés, et pour demander la couronne de Parme,

« Le général Neipperg, qui est accrédité auprès « d'elle par le ministère autrichien, et qui a pris « un grand ascendant sur son esprit, est parti pour « l'Italie. Il a fait placer auprès d'elle une madame « de Mitrowsky, destinée à être gouvernante du « jeune prince, mais remplaçant pour le moment « madame de Brignole, dont vous aurez appris la « mort.

« Dimanche dernier, m'étant trouvé seul à dîner « avec l'impératrice, Sa Majesté me dit, après dîner, « qu'un acte du congrès, qui venait d'être signé, lui « assurait Parme en laissant, quant à présent, l'ad- « ministration de ce duché à l'Autriche, qui lui « ferait payer cent mille francs par mois ; qu'elle n'a « pu obtenir que les duchés passassent à son fils ; « que ce sera le fils de la reine d'Étrurie qui sera son « héritier, mais qu'elle obtiendra pour son fils les « fiefs de l'archiduc Ferdinand de Toscane en Bo- « hême, montant à environ six cent mille francs de « revenus ; qu'elle avait pris une détermination « irrévocable, celle de ne jamais se réunir à l'empe- « reur. Pressée sur le motif d'une si étrange réso- « lution, après plusieurs raisons que j'entrepris de « détruire, elle avoua que n'ayant pas partagé sa « disgrâce, elle ne peut point partager une prospérité « pour laquelle elle n'avait rien fait. Elle ajouta « qu'elle n'avait rien écrit à ce sujet ; qu'elle se ré- « servait d'en traiter seule à seul avec l'empereur « quand elle pourra lui écrire ; qu'elle sent bien

« qu'elle ne pourra pas établir son fils à Parme ;
« que, quelque affreux que soit ce sacrifice, elle
« le fera ; qu'elle n'a consulté que deux personnes,
« l'archiduc Charles et un jurisconsulte, qui trou-
« vent que rien ne peut s'opposer à cet arrange-
« ment. Vous reconnaîtrez là l'influence des oncles
« de l'impératrice. Quoi qu'il en soit, voilà sa chi-
« mère d'aujourd'hui. Je vous supplie de faire de
« ces renseignements l'usage que la prudence vous
« suggérera. Je crains l'effet qu'ils produiront sur
« l'empereur.

« Le jour de Pâques m'arriva, à six heures du
« matin, un Suisse porteur du billet ci-joint, du roi
« Joseph. » (Ce billet m'informait du succès inespéré de la marche de l'empereur en France et de sa très-prochaine arrivée à Paris ; de son désir de rétablir, avec l'Autriche et les autres puissances, des relations pacifiques, et de l'espérance où il était que sa femme et son fils lui seraient bientôt rendus. J'étais chargé de faire confidentiellement ces communications à l'impératrice.) « Je pus remplir dans
« la même journée cette commission auprès de cette
« princesse, sans donner le billet, sans nommer per-
« sonne, et sans compromettre le nom de l'empe-
« reur, parce qu'elle m'avait dit qu'elle avait fait
« serment à son père de lui livrer tout ce qui lui
« viendrait de l'empereur. Elle m'a donc nommé,
« comme ayant été chargé de la prier de donner
« cette assurance à son père. L'empereur d'Autriche

« m'a fait remercier par elle, m'a-t-elle dit, sans
« doute pour m'encourager à lui nommer mes cor-
« respondants, et à lui dire tout ce que je saurais à
« l'avenir. Cette neutralité partiale de l'impératrice
« m'empêche de m'ouvrir à elle. Je lui ai parlé in-
« directement aujourd'hui de M. de Vincent. Elle
« m'a assuré ne l'avoir pas vu et n'en avoir rien
« reçu. Elle a ajouté qu'elle avait entendu dire qu'il
« n'avait pas vu l'empereur, mais qu'il vous avait
« vu, ainsi que M. de Flahaut ; que vous aviez voulu
« lui donner des lettres, qu'il avait refusées ; que
« cependant elle croit se souvenir que son père lui
« a parlé du contenu d'une lettre à son adresse,
« apportée par le secrétaire de M. de Vincent, parti
« de Paris le lendemain du départ de l'ambassadeur,
« mais que son père ne lui a pas remise, ne voulant
« pas la laisser communiquer avec l'empereur, pas
« plus qu'il ne voulait communiquer lui-même avec
« lui. En attendant que ce chaos se débrouille, et
« que l'impératrice revienne à de meilleurs senti-
« ments, je l'entretiens du bonheur qu'a apporté
« en France le retour de l'empereur, de l'impatience
« avec laquelle elle y est attendue, du désir qu'a
« l'empereur de la revoir, etc., etc. ; mais je le fais
« sobrement, parce que ce sujet de conversation
« la gêne. Il faut tout attendre du temps et de la
« modération de l'empereur. Quelle que soit ma
« circonspection, je suis l'objet du plus bas espion-
« nage ; une nuée d'ignobles espions rôde autour

« de moi et commente mes gestes, mes pas et ma « physionomie. Je crains qu'on ne me retienne « longtemps ici; j'ai besoin de respirer un autre « air, de vous revoir tous; ma santé est délabrée. Il « n'y a que l'impératrice et son fils qui jouissent « d'une brillante santé. L'impératrice est beaucoup « engraissée; le prince impérial est un ange de « beauté, de force et de douceur; madame de Mon- « tesquiou le pleure tous les jours. Cette pauvre « dame est traitée avec bien de la rigueur; elle est « reléguée dans un petit appartement de deux pièces « dans une maison particulière à Vienne. Son fils, « qui avait obtenu des passe-ports pour la France, « a été arrêté à Lambach il y a six jours. On l'a ra- « mené à Vienne, où il a été retenu quatre jours au « secret. Enfin, depuis hier seulement il est rendu « à sa mère, dont il est la seule consolation. Il a « donné sa parole de ne pas s'éloigner de Vienne « sans permission. C'est aux démarches réitérées de « M. de Talleyrand qu'il doit cet adoucissement à sa « captivité. Le détail des circonstances et des causes « qui ont séparé sa mère du jeune prince serait trop « long à faire; je sais d'ailleurs qu'elle doit vous « l'écrire.

« Le prince Eugène est parti ce matin à trois « heures, à la suite du roi de Bavière; il était venu « à Vienne pour suivre les démarches à faire pour « obtenir l'établissement qui lui est promis par le « traité du 11 avril. Il y a été accueilli par la défiance

« et le soupçon. Enfin, depuis trois mois, il parais-
« sait avoir gagné l'affection de l'empereur Alexan-
« dre, qui se promenait tous les jours à pied avec
« lui pendant deux heures. Depuis la saisie du
« courrier qui lui a été expédié de Paris le 22 mars
« dernier, l'empereur Alexandre a cessé de le voir.
« Pour que le congrès ne se séparât pas sans avoir
« fait quelque chose pour lui, on lui a proposé, il y
« a quelques jours, la principauté de Ponte-Corvo.
« On y mettait la condition qu'il n'y résiderait pas
« jusqu'à de nouvelles circonstances, mais qu'il irait
« habiter Bareuth avec sa famille. Sur son refus, le
« congrès a reconnu qu'il lui était dû un établisse-
« ment, et qu'en attendant qu'on pût le lui donner,
« il serait mis en jouissance des biens d'Italie et de
« sa dotation d'un million. Dès le mois de février,
« l'empereur d'Autriche avait assuré le prince Eu-
« gène qu'il avait signé l'ordre de le mettre en pos-
« session des biens et des revenus d'Italie ; mais
« aujourd'hui, 7 avril, aucun ordre n'a été donné.
« Hier, à minuit et demi, le prince Eugène n'avait
« pas encore ses passe-ports. Depuis le 3 avril, on
« délibérait sur la question de savoir si on devait les
« lui donner. On a voulu lui demander un engage-
« ment d'honneur de ne pas quitter la Bavière ; il l'a
« refusé, comme n'étant pas prisonnier de guerre.
« Il va s'arrêter une ou deux semaines à Munich
« pour prendre la princesse et ses enfants, et les
« conduire à Bareuth.

« J'ai écrit depuis six mois plusieurs lettres au « général Bertrand, et lui ai envoyé deux brochures. « J'ignore s'il les a reçues.

« Ce 7 avril 1815. »

« Ce 8 avril.

« Je vous ai écrit hier précipitamment et sans « ordre. Il y a mille autres choses que j'aurais à vous « dire et qui seraient interminables à écrire. Ce que « j'ose recommander à toute votre circonspection, « c'est ce qui regarde la personne de l'impératrice ; « cette princesse est vraiment bonne, mais domi- « née, en ce moment, par des influences étran- « gères. »

XIII

Motifs allégués par l'impératrice Marie-Louise pour se résigner à l'abandon des droits de son fils et pour justifier sa séparation d'avec l'empereur. — Antipathie de M. de Talleyrand pour les causes qu'il soupçonne perdues. — M. Ballouhey intendant général de la maison de l'impératrice. — Intention de l'empereur de le constituer son chargé d'affaires. — Instructions qu'il lui fait donner à cet effet.

L'obligation imposée à l'impératrice Marie-Louise de consentir à ce que son fils fût privé du droit de succession aux États de Parme, et la résolution de ne jamais se réunir à l'empereur, sont les deux points saillants de cette lettre. Quoique à considérer ce qui se passait autour de moi depuis six mois, voyant l'impératrice dépourvue de toute protection, devenue un instrument inerte dans des mains implacables, je dusse m'attendre à un dénoûment fâcheux, je fus douloureusement affecté de l'idée qu'on fût parvenu à lui faire embrasser des résolutions si funestes. Parmi les raisons qui décidèrent l'impératrice à laisser son fils à Vienne et à aller s'établir sans lui à Parme, elle donnait celle-ci, dont il n'est

point question dans ma lettre, c'est qu'elle devait faire ce sacrifice, quelque douloureux qu'il fût, parce qu'il était dans l'intérêt de son fils ; que si elle n'obtenait pas la souveraineté d'un État important, elle ne pourrait rien faire pour lui ; au lieu qu'une fois établie à Parme, elle pourrait économiser annuellement environ cinq cent mille francs, qui, joints à ses revenus de Bohême, assureraient à son fils, après elle, une existence indépendante. Je me permis de lui dire que les intérêts pécuniaires étaient une bien faible considération dans la situation où se trouvait son fils ; que si son nom et sa qualité de fils de Napoléon ne le faisaient pas assez grand et n'étaient pas des titres suffisants à la sympathie de l'univers, un million de rente ne le rendrait pas plus recommandable ; qu'elle ne pouvait ainsi consentir à l'exhérédation de son fils, qui, se trouvant privé de l'héritage paternel, l'était aussi de l'héritage maternel par une injuste décision du congrès, et serait, par conséquent, désormais en dehors des lois, sans patrie, sans titre, et, pour ainsi dire, sans nom, car on ne saurait plus comment l'appeler. Quant à l'idée de se séparer de l'empereur, je lui retraçai le souvenir de l'affection dont ce prince lui avait si souvent donné des preuves, et de la douleur qu'il avait éprouvée des obstacles opposés à leur réunion, obstacles qu'il était loin de lui attribuer ; je parlai du chagrin que lui causerait une séparation dont tout le tort retomberait sur elle. Je lui dis

qu'elle serait accueillie en France comme un ange de paix, et que le bienfait de son retour lui concilierait à jamais la reconnaissance des Français ; que je nourrissais l'espoir qu'elle reviendrait sur une résolution si violente, où son cœur et ses vrais intérêts n'avaient pas été consultés, et que si elle notifiait avec quelque force une détermination contraire à celle qu'elle m'exprimait, son opposition serait certainement de quelque poids. Mais tout ce que je pus lui dire fit peu d'impression sur son esprit. Elle me répéta qu'elle n'avait pas dû consulter ses propres sentiments, ni se fier à son jugement dans une question où de si graves intérêts étaient mêlés ; que les avis de son oncle Charles et d'un jurisconsulte instruit avaient fixé ses incertitudes ; qu'au reste, elle n'avait rien signé et ne signerait rien avant de s'être entendue avec l'empereur Napoléon ; que sa résolution bien arrêtée était de ne consentir à aucun divorce ; mais qu'elle traiterait de sa séparation à l'amiable, personnellement avec lui, quand elle pourrait lui écrire.

Je donnai mes lettres à M. de Montrond, en le priant de ne les remettre qu'au duc de Vicence ; il me le promit, et s'acquitta fidèlement de cette commission. J'appris, à mon retour, que le ministre avait porté immédiatement mes lettres à l'empereur, qui, dans son avidité d'avoir des nouvelles, avait voulu les lire en original. Ainsi la précaution que j'avais prise de m'adresser au ministre pour qu'il

pût faire de mes informations l'usage que la prudence lui conseillerait, devint inutile. Je demandai à M. de Montrond s'il était chargé de quelques commissions pour M. de Talleyrand ; il me fit entendre que ce ministre ne pourrait être dans ce moment d'aucune utilité à la cause de l'empereur, et que l'animosité des alliés et le déploiement de forces qu'ils dirigeaient contre lui étaient tels, qu'il devait réprimer toute tentation de le servir.

M. Ballouhey, intendant de la maison de l'impératrice, fut le premier Français auquel il fut permis de revoir la France après le retour de l'île d'Elbe. Il avait été secrétaire des dépenses des deux impératrices. Comptable aussi probe qu'éclairé, il avait introduit dans l'administration difficile des finances de la maison de l'impératrice Joséphine un ordre qui avait été remarqué par l'empereur. Aussi, quand Marie-Louise vint en France, il voulut le garder pour le mettre à la tête de la maison de la nouvelle impératrice; et après sa première abdication, il chargea le duc de Cadore et le comte Lavallette de l'inviter à prendre soin de ses propres affaires. M. Ballouhey, qui s'était engagé à suivre l'impératrice, s'empressa de lui envoyer un exprès pour lui transmettre les propositions qui lui étaient faites. Cette princesse répondit à M. Ballouhey par les assurances les plus honorables, en lui renouvelant l'intention où elle était de le charger de ses intérêts comme intendant général de sa maison. Cette ré-

ponse fut communiquée à l'empereur, qui n'insista pas, et approuva le choix de l'impératrice. Sa Majesté, en s'éloignant de Paris en 1814, avait prescrit à M. Ballouhey d'y rester pour y attendre ses ordres. Elle lui envoya plus tard l'autorisation de retirer des diverses résidences impériales les objets qui lui appartenaient personnellement, et de les expédier sur Vienne. Après avoir accompli, à la satisfaction de l'impératrice et à travers mille difficultés, la commission dont il était chargé, il était venu la rejoindre à Schœnbrunn. Il s'empressa, avec son zèle accoutumé, de mettre de la régularité dans les dépenses de sa maison, et de ménager les faibles ressources qui lui restaient. Il avait obtenu, avant de partir de Paris, la promesse d'un congé de deux mois, pour revenir y terminer quelques affaires personnelles que le service de Sa Majesté lui avait fait négliger. Le débarquement de l'empereur retarda son départ. On lui retira, sous un prétexte honnête, le passe-port qui lui avait été délivré; ce ne fut que durant la dernière quinzaine d'avril qu'il lui fut rendu, et qu'il put profiter de son congé. Quand il vint prendre les derniers ordres de l'impératrice, elle lui dit qu'elle ne le chargeait d'aucune lettre, parce qu'il serait soigneusement visité; mais qu'elle désirait, s'il approchait de l'empereur, qu'il l'informât que son fils et elle se portaient bien, et qu'elle faisait des vœux pour son bonheur. Elle le pressa vivement de revenir. Elle lui fit connaître

que par une décision dont la date remontait au 18 février, époque où il devait faire son voyage en France, elle l'avait nommé intendant général de sa maison pour Vienne et pour Parme ; qu'elle l'avait investi de l'autorité nécessaire pour mettre de l'ordre dans ses affaires, et pour administrer ses revenus avec une stricte économie, et qu'il était le seul Français que son père verrait avec plaisir rester attaché à sa personne. M. Ballouhey s'était donné une autre mission qu'il remplit loyalement, avec la finesse qui s'allie chez lui à la bonhomie, et avec un dévouement digne d'une cause plus heureuse. A son arrivée à Paris, l'empereur le fit appeler immédiatement à l'Élysée, et le questionna longuement sur l'impératrice, sur son fils, sur le prince Eugène, par lequel il avait été chargé verbalement de plusieurs informations utiles sur les personnes et sur les choses qui, à Vienne, pouvaient être pour lui un objet d'intérêt.

Les instructions données par ordre de l'empereur à M. Ballouhey en 1814 ne seront pas considérées comme un hors-d'œuvre. On y verra avec quel scrupule Napoléon recommande la soumission au nouveau gouvernement, son désir, qui ressort de chaque article de ces instructions, de vivre en bonne intelligence avec ce gouvernement, et de ne lui porter aucun ombrage. Au moins les torts, à cet égard, ne seront pas de son côté. Il n'en eut d'autre, en effet, au yeux du gouvernement de la res-

tauration, que de s'être appelé Napoléon, nom magique en France.

INSTRUCTIONS POUR M. BALLOUHEY, CHARGÉ DES AFFAIRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON (LE 2 MAI 1814).

« Les instructions de la personne chargée des « affaires de l'empereur auront pour objet :

« Des réclamations à faire auprès du gouverne- « ment français pour des restitutions que l'empe- « reur lui demande; elles devront être fondées sur « des états que doit dresser M. de la Bouillerie, et « qui seront transmis à M. Ballouhey.

« M. Ballouhey devra correspondre avec le géné- « ral comte Bertrand pour toutes les affaires de « l'empereur. Il commencera par l'instruire qu'il a « bien voulu s'en charger.

« Il sera chargé de toutes les emplettes à faire « pour le séjour de l'île d'Elbe, et du transport qu'il « sera nécessaire d'en faire jusqu'à leur destination.

« Il devra abonner le comte Bertrand aux jour- « naux politiques et aux journaux littéraires les « plus estimés. Il faudra qu'il s'instruise des moyens « de les faire parvenir à l'île d'Elbe. M. Bertrand « écrit à ce sujet au directeur général des postes.

« L'empereur veut organiser à l'île d'Elbe un ob- « servatoire, un cabinet de chimie, et y former une « bibliothèque et un jardin botanique. Le comte « Bertrand a écrit à MM. Monge, Berthollet et La-

« place et au directeur du Jardin des Plantes, pour « leur demander des projets à cet égard, ainsi que « l'indication des hommes les plus propres à diri- « ger ces établissements. Ces savants s'occupent de « ces objets ; leurs projets seront communiqués à « M. Ballouhey pour arriver à leur exécution.

« M. Barbier est chargé de tout ce qui est relatif « à la bibliothèque, et de l'envoi des ouvrages nou- « veaux. Il faudra que M. Ballouhey se concerte « avec lui pour cet objet.

« Toutes ces correspondances ne devront être « que littéraires et scientifiques, et l'intention de « l'empereur est que son homme d'affaires évite avec « soin tout ce qui pourrait donner de l'ombrage.

« L'empereur a demandé des portraits de famille « restés dans ses palais ; M. Ballouhey fera bien de « voir M. Desmazis, pour savoir ce qui a été fait à « ce sujet. Il s'informera également du consente- « ment qui a pu être donné à l'envoi des bibliothè- « ques demandées par l'empereur.

« L'empereur aura besoin d'un correspondant à « Marseille. M. Ballouhey pourrait consulter sur le « choix à faire à cet égard M. Nicolas Clary, qu'il « engagerait à écrire lui-même à la maison qu'il « aurait choisie, pour la mettre en correspondance « avec M. Ballouhey. Celui-ci en préviendrait M. le « comte Bertrand, qui ferait connaître les maisons « qui auraient été choisies à Livourne et à Gênes « pour le même objet.

« Il ne faudra pas tarder à expédier pour Mar-
« seille les livres qui devront être envoyés à l'île
« d'Elbe.

« L'empereur réclame encore une vingtaine de
« volumes manuscrits, reliés en maroquin rouge,
« sur les campagnes d'Italie et d'Égypte ; ils ont été
« retenus aux archives de son cabinet.

« Il faudrait entretenir M. Barbier de ces objets.

« Lorsqu'il y aura des fonds à recevoir et à trans-
« mettre à l'île d'Elbe, M. Ballouhey devra faire
« choix d'un banquier pour cette transmission.

« M. Ballouhey ne doit cacher aucune de ses dé-
« marches, parce qu'aucune ne doit être contraire
« aux intentions du gouvernement français et à la
« soumission qu'il lui doit ; il fera bien de voir le
« directeur général des postes, pour savoir de lui
« s'il ne convient pas qu'il lui remette, tout ou-
« verte, la correspondance qu'il entretiendra avec
« le comte Bertrand. Il pourrait également chercher
« d'autres moyens de correspondance s'il en est,
« tels que la voie du commerce, mais en n'y met-
« tant pas plus de réserve ni de secret qu'on n'en
« met dans les affaires entre particuliers. Se mon-
« trer bon et loyal Français, fidèle au roi et à son
« pays, est son premier devoir.

« On se propose de faire un traitement à M. Bal-
« louhey, pour l'indemniser de ses peines. Si
« M. Ballouhey a quelques vues à cet égard, il fera
« bien de les communiquer à M. le comte Bertrand.

« On a toute confiance dans le zèle, dans la probité « et dans les talents de M. Ballouhey, et on désire « faire tout ce qui pourra lui être agréable. »

En 1815, des instructions analogues furent données à M. Ballouhey par les lettres suivantes.

COPIES DE DEUX LETTRES ÉCRITES PAR LE GÉNÉRAL COMTE BERTRAND A M. BALLOUHEY.

« La Malmaison, le 29 juin 1815.

« Monsieur, l'empereur désire que pendant son « absence vous vouliez bien vous charger de la di- « rection de ses affaires.

« Le premier point est de nous envoyer en Amé- « rique, aux États-Unis [1], divers objets que nous « ne pouvons emporter avec nous. M. Ray de Chau- « mont, qui demeure rue de Tournon, à Paris, se « chargera de noliser les bâtiments nécessaires.

« 1° Le sieur Chauvin, piqueur, avec quinze pa- « lefreniers et des chevaux, doit s'embarquer à bord « d'un de ces bâtiments.

« 2° Il faut y charger de la porcelaine et du linge « qui sont à la Malmaison, et dont M. Colin remettra « l'état.

[1] La première idée de l'empereur avait été de se retirer en Angleterre. Quand il partit de la Malmaison, il s'était décidé à se rendre aux Etats-Unis.

« 3° Une bibliothèque que M. Barbier est chargé « d'emballer.

« 4° Des selles et des harnais que le général « Fouler a fait encaisser.

« 5° Vingt fusils de chasse que le duc de Vicence « est prié de faire emballer.

« 6° Des meubles pour une maison de ville et une « maison de campagne et quelques officiers. M. Des- « mazis a dû faire emballer ces meubles, mais la « commission du gouvernement n'a pu donner en- « core les ordres nécessaires pour en autoriser la « livraison.

« Je vous prie également de faire embarquer sur « le même bâtiment diverses caisses pour mon ser- « vice particulier, dont M. Sahut, mon secrétaire, « vous remettra l'état.

« Vous ferez embarquer sur le bâtiment toutes « les femmes des personnes qui ont suivi l'empe- « reur et de celles que j'ai autorisées à venir en- « suite.

« Je vous prie d'agréer mes sentiments de consi- « dération.

« *Signé* le comte BERTRAND. »

« La Malmaison, le 29 juin 1815.

« Monsieur, je vous prie de correspondre avec « moi le plus fréquemment possible, par le canal des « banquiers et des bâtiments allant en Amérique, « soit par Paris, soit par Londres.

« Abonnez-nous au *Moniteur* et aux principaux « journaux, en les mettant sous mon adresse, poste « restante, à New-York.

« Dans les cinq premiers jours de juillet,

« M. Lavalette vous remettra. . . 13,500 fr.

« M. le duc de Bassano. 13,500

« M. Clary. 25,000

TOTAL. . . . 52,000 fr.

« Cette somme vous servira à pourvoir à toutes « les dépenses; enfin, en cas de nécessité, vous « pourrez vous adresser à M. Clary, qui pourra vous « procurer les fonds nécessaires.

« *Signé* le comte BERTRAND. »

Les vingt-deux volumes relatifs aux campagnes d'Italie et d'Égypte, dont il est question dans les premières instructions, contenaient les copies de la correspondance militaire, administrative et politique du général Bonaparte avec les généraux français et étrangers, avec le Directoire, ainsi que les conventions et traités conclus avec différents gouvernements, quand il commandait les armées d'Italie et d'Égypte; il avait fait brûler les minutes et les originaux. Cette collection formait une quinzaine de volumes in-4° pour l'Italie; celle qui était relative à l'expédition d'Égypte formait environ sept volumes in-folio. L'empereur voulait se servir de ces matériaux pour la rédaction de l'histoire de ses campa-

gnes, dont il dictait de temps en temps des chapitres au général Bertrand. Un choix des pièces de cette correspondance a été imprimé en 1819 par M. Panckouke, en sept volumes in-8°.

Toutes les réclamations ayant pour but la restitution de ces manuscrits et des divers objets mentionnés dans les instructions ci-dessus ne furent point écoutées; elles eurent le sort des demandes en restitution du trésor privé de l'empereur et de ce qui lui appartenait en propre, même des effets à son usage. On n'y eut pas plus égard qu'aux démarches faites pour obtenir l'exécution des articles du traité du 11 avril, qui stipulaient des avantages pécuniaires et territoriaux en faveur de Napoléon et des divers membres de sa famille, quoique, par deux ratifications successives, le gouvernement français se fût engagé à *exécuter fidèlement les clauses de ce traité qui étaient à sa charge*. Mais ce gouvernement, malgré la solennité d'un tel contrat, ne se croyait lié par aucun engagement avec un contractant qu'il regardait comme hors d'état de se faire respecter. Quand la présence de Napoléon sur le sol français, à son retour de l'île d'Elbe, et sa marche triomphale eurent montré au gouvernement ce dont il était capable, on pensa à exécuter les clauses du traité, en acquittant la dette qui lui avait été jusque-là refusée, pour mettre dans son tort le redoutable adversaire qui révélait ainsi sa puissance. M. le duc de Berri chargea le colonel Montelegier, l'un de

ses aides de camp, de proposer à M. le baron Méchin, ancien préfet, de recevoir le montant de la créance de Napoléon. M. Méchin s'y refusa, en alléguant qu'il n'avait ni autorité ni pouvoir pour cela.

En 1815, M. Barbier, bibliothécaire de l'empereur, fut obligé de s'adresser aux chambres, pour demander l'autorisation d'envoyer à Napoléon, dans l'asile où il comptait se retirer, le grand ouvrage de la commission d'Égypte, monument de sa gloire, et l'Iconographie grecque de Visconti, deux grands ouvrages dont l'impression était due à sa munificence, et environ deux mille volumes de sa bibliothèque de Trianon. Le renvoi de cette demande à une commission, qui ne fit point de rapport, fut un moyen de l'éluder.

Les réclamations de l'impératrice Marie-Louise eurent plus de succès. Cependant, malgré la puissante intervention de l'ambassadeur d'Autriche, ce ne fut qu'à la suite de plusieurs ordres et contre-ordres qu'elle put obtenir la libre exportation des caisses contenant la toilette en vermeil avec ses accessoires, que la ville de Paris lui avait offerte à l'occasion de son mariage, et le berceau en vermeil, en nacre et en ivoire, autre présent offert, au nom de la capitale, lors de la naissance du roi de Rome.

XIV

Succès du roi Joachim suivis de revers. — Je pense à retourner en France. — Je suis invité par l'empereur d'Autriche à différer mon départ. — Les vexations de la police deviennent intolérables. — Arrivée à Vienne de lettres dont M. de Flahaut était porteur. — Propos tenu lors du passage de l'impératrice. — Processions et prières pour le succès de la guerre contre l'empereur. — Marie-Louise refuse d'assister avec la cour aux prières. — Mon dernier entretien avec cette princesse sur les affaires de France. — Prédications de l'abbé Werner. — Détresse du roi de Saxe et de son frère. — Le roi se résigne à la perte de la moitié de ses États. — Assiduités de l'empereur Alexandre auprès du prince de Schwarzemberg. — Mort de la comtesse Neipperg. — Les gardes d'honneur de Parme crient *vive l'empereur!* — Déploiement extraordinaire des forces de la coalition.

Le roi de Naples s'était décidé à prendre l'offensive ; le manifeste de l'Autriche avait été publié dans la gazette officielle de Vienne, et la guerre était allumée entre les deux États. Les premiers pas du roi Joachim en Italie furent rapides : les Autrichiens furent refoulés jusqu'aux rives du Pô, au début de la campagne. Chaque jour des nouvelles diverses circulaient sur les progrès des troupes napolitaines

ou sur des avantages que l'armée autrichienne n'avait pas encore obtenus, et tenaient les esprits en suspens; mais, à la fin, aux succès des Napolitains succédèrent les revers. Les événements de cette campagne excitaient surtout à Schœnbrunn une vive sollicitude. L'archiduc Reinier vint un jour voir l'impératrice pour lui apprendre officieusement que le général Neipperg avait marché avec cinq mille hommes à la rencontre d'un corps napolitain vers Modène; qu'il l'avait battu et lui avait pris huit cents hommes; qu'il avait, en outre, surpris le fort de Carpi et l'avait enlevé avec sa seule cavalerie, renouvelant ainsi le fait d'armes de la prise de Stettin, par le général Lasalle, dans la campagne d'Iéna. Enfin, on disait qu'après plusieurs assauts infructueux livrés à Occhiobello pour forcer le passage du Pô, le roi Joachim avait été contraint à un mouvement rétrograde. Tels furent les bruits répandus à Vienne pendant tout le mois d'avril. Pour ne plus revenir sur ces tristes résultats de la levée de boucliers de l'héroïque et infortuné roi de Naples, j'ajouterai que quand je quittai Vienne, le 7 mai, les dernières nouvelles annonçaient que le roi de Naples avait réuni son armée, forte encore de quarante mille hommes, dans un camp retranché entre Ancône et Rimini. J'appris en route qu'une grande bataille, qui dura deux jours, avait été livrée dans les premiers jours de mai à Tolentino, et qu'à la suite de cette bataille les Napolitains avaient été mis

dans une déroute complète, et que le roi Joachim, après avoir fait des prodiges de valeur, fuyait vers Naples, escorté seulement par quelques cavaliers. Ces désastreuses nouvelles n'étaient pas encore connues à Paris lorsque j'y arrivai, et j'eus le triste avantage de les apprendre à l'empereur.

Les différentes lettres que j'avais reçues me rappelaient en France; je sentais moi-même que la privation d'informations qu'on y éprouvait, rendait mon prompt départ nécessaire; je me décidai donc à solliciter l'autorisation d'y retourner. Le 9 avril, je priai l'impératrice de demander pour moi à l'empereur un passe-port, qui ne pouvait être délivré qu'avec la permission spéciale de ce prince. Après quelques instances pour me retenir, elle voulut bien me promettre de lui en parler. J'attendis l'effet de cette promesse pendant quelques jours, à la suite desquels l'impératrice me dit qu'elle avait eu beaucoup de peine à obtenir de son père qu'il me laissât partir, mais qu'avant de me faire donner un passe-port, il voulait que je visse le prince de Metternich, et qu'au premier moment ce ministre me ferait appeler. Je me résignai sans peine à ce délai. Des demi-confidences, les variations que subissait le langage des personnes influentes avec lesquelles j'étais en contact; des rapprochements que me donnait lieu de faire le rôle d'observateur, auquel j'étais réduit; l'ajournement indéfini du départ de l'empereur pour Prague, qui devait avoir lieu

d'abord à la fin de la semaine, m'avaient donné quelques espérances qui ne se réalisèrent pas. Il ne me parut pas douteux qu'on attendait je ne sais quel événement, peut-être quelqu'un de ces coups de foudre familiers à l'empereur Napoléon, qui pussent encourager les dispositions du cabinet autrichien, et le porter à me charger de quelque commission. M. de Talleyrand avait dit à quelqu'un qu'il travaillait beaucoup avec le premier ministre, et qu'il s'apercevait qu'il *variait* souvent. Quoi qu'il en soit de ces inductions, je ne les donne que comme des conjectures, puisque l'audience à laquelle je devais être appelé ne m'a pas été donnée.

Le séjour de Vienne et de Schœnbrunn était devenu intolérable pour des Français : la police s'exerçait envers eux d'une manière brutale. Le comte Anatole de Montesquiou vint un jour de Vienne à Schœnbrunn ; il fut retenu à la barrière de Mariahilf par un agent qui le prévint qu'il lui était interdit de franchir les lignes. M. de Montesquiou se rendit au bureau de police, et n'y trouvant pas l'explication de cet ordre, il alla l'attendre chez sa mère. Un quart d'heure après arriva un envoyé de M. de Hager, directeur de la police, qui lui fit des excuses du malentendu qui avait troublé sa promenade, et l'assura que pareille chose n'arriverait plus. Malgré cette assurance, nous étions souvent exposés à de pareils désagréments.

Depuis le départ du général Neipperg pour l'Ita-

lie, le baron de Wessemberg, ministre autrichien, l'un des négociateurs du congrès, devint l'intermédiaire entre l'impératrice et le prince de Metternich; elle le voyait chez son fils presque toutes les fois qu'elle allait à Vienne; il était aussi chargé des lettres du général Neipperg. L'archiduc Charles paraissait avoir aussi sa confiance.

Le 15 avril, il fut célébré un service à Vienne pour l'anniversaire de la mort de l'impératrice Thérèse, mère de Marie-Louise; cette princesse y assista avec sa famille. A son retour de Schœnbrunn, elle me fit l'honneur de me dire qu'une lettre dont M. de Flahaut était porteur était arrivée à Vienne; qu'on lui en avait dit verbalement le contenu. On persistait à ne pas lui remettre les lettres de l'empereur, pour couper toute communication entre elle et son époux. M. de Flahaut avait été arrêté à Stuttgard et obligé de rétrograder en remettant aux autorités autrichiennes les dépêches dont il était chargé.

La gazette de Vienne publia le même jour l'édit de l'empereur d'Autriche, relatif à l'institution du royaume lombardo-vénitien, en date du 7 avril. Des motifs d'ambition et de vanité portaient les puissances du premier ordre à ériger en royaumes leur part des dépouilles. Ainsi l'empereur de Russie se faisait roi de Pologne, et le souverain d'Angleterre roi de Hanovre; la Hollande était érigée en royaume.

L'impératrice revint un jour à Schœnbrunn, fort

émue d'un propos qui était venu à son oreille lorsqu'elle sortait du palais impérial de Vienne. Deux hommes parlant français avaient dit assez haut pour qu'elle l'entendît : « Cette dame a grand tort de « remplir ici le rôle d'espion auprès de son père; « elle ferait beaucoup mieux de retourner en « France pour aller vivre avec son mari. » Ce reproche la blessa vivement; mais comme la modération compose le fond de son caractère, elle refusa de faire rechercher les auteurs de ce propos, comme on ne manqua pas de le lui conseiller. Le comte Aldini venait de lui apporter une lettre de la princesse Élisa, qui la priait d'user de son influence auprès de son père pour lui obtenir la permission de retourner en France. Elle s'empressa d'acquiescer à ce désir, et alla elle-même à cet effet à Vienne; mais elle n'obtint pas de réponse favorable.

Le 16 avril commencèrent les processions pour le succès de la guerre ; elles durèrent quatre jours. Ces processions, composées des écoles de filles et de garçons, auxquelles se joignaient des gens du peuple, précédées de bannières et de drapeaux de toutes couleurs, parcouraient les rues de la ville et des faubourgs de Vienne, et allaient faire des prières à la cathédrale de Saint-Étienne et dans les principales églises. La cour ne manquait pas d'assister à ces prières; l'impératrice d'Autriche engagea fortement sa belle-fille à se joindre à sa famille, mais elle ne put l'y décider. Ses obsessions furent telles, que

le cas fut soumis à l'empereur et à deux de ses frères, qui furent d'un avis contraire. Les sentiments manifestés par l'impératrice étaient ceux qui convenaient à sa position, mais il m'en coûte de dire qu'elle semblait ne faire cette concession que pour avoir le droit de persévérer dans son refus de revenir en France. Je venais de recevoir par un exprès une lettre de l'empereur, une du roi Joseph et une de la reine sa femme, adressées à l'impératrice; je les lui remis en lui disant que je m'acquittais d'une commission dont j'étais chargé. Elle me rappela qu'elle ne pourrait les prendre que pour les remettre à son père, selon le serment qu'elle lui avait fait, et que si je jugeais à propos de les retenir, elles seraient considérées comme non avenues. Comme ces lettres lui étaient destinées, et qu'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients à ce qu'elles fussent lues, je la priai de les recevoir et d'en faire l'usage qui lui conviendrait. Quelques paroles furent échangées ensuite entre nous sur le sujet si pénible de son refus de se réunir à l'empereur. Elle répondit avec un peu de vivacité, mais pourtant avec sa douceur ordinaire, que sa résolution à cet égard était irrévocable. Quand je lui objectai qu'il n'y avait pas d'engagement irrévocable, et que telle circonstance pourrait se présenter qui rendît son retour en France obligatoire, elle se hâta de me répondre que son père lui-même n'avait pas le droit de l'y forcer. Il m'échappa de lui dire que les sentiments qu'elle montrait étaient injustes

et peu conformes à son caractère ; que si la nation française était instruite de sa répugnance, elle en serait blessée, car rien ne lui serait plus sensible que de voir son attachement dédaigné, et qu'elle la repousserait alors après l'avoir ardemment désirée comme un gage de paix. Cet entretien fut le dernier que j'eus avec elle sur ce sujet. Son parti me parut si obstinément pris, que je jugeai inutile désormais d'y revenir. Le temps et les événements étaient d'ailleurs nos seuls maîtres.

L'abbé Werner prêcha dans l'église de Mariahilf devant les souverains, le jour de la clôture des processions. Il défendit la langue et la patrie allemandes contre les envahissements de la langue et de la puissance françaises ; et, mêlant le mysticisme aux invectives contre la France, il dit que le Saint-Esprit ne s'était pas servi de la langue française pour parler aux apôtres, et que les dernières paroles de Jésus-Christ mourant n'avaient pas été prononcées ni en grec ni en latin, qui étaient les langues de la nation chez laquelle il est mort, mais dans sa langue maternelle : Eli, Eli, lamma sabacthani ; que c'était un vénérable exemple à imiter, etc.

Le prince Antoine de Saxe, frère du roi, vivait retiré et malade à Schœnbrunn. L'impératrice allait assez souvent le visiter. Cette famille était frappée de réprobation, à cause de l'attachement que son chef avait montré à l'empereur. Le pauvre prince Antoine, quoique beau-frère de l'empereur d'Au-

triche, avait dans son palais de Dresde une armée de garnisaires dont il était obligé de payer la dépense. Le roi, encore plus maltraité, était dépourvu de toute ressource; il vivait du produit de la vente de quelques diamants, qui ne suffisaient pas toujours au payement des dépenses de sa maison, limitée à un très-petit nombre de serviteurs fidèles, et dont l'entretien lui coûtait environ seize mille francs par mois. Les Prussiens paraissaient avoir formé le projet de réduire ce prince par la famine; ils poursuivaient impitoyablement l'envahissement de la moitié de ses États. Le roi avait longtemps refusé de souscrire à ce démembrement; il fut enfin contraint à souffrir les douloureux sacrifices que lui imposa la force brutale. Cette expression ne paraîtra pas trop forte, si on la rapproche des odieux principes énoncés dans une lettre de lord Castlereagh au prince Hardenberg, qui fut produite dans les discussions du parlement d'Angleterre. Cette lettre donne la mesure de l'abus de la *prépotence* qui signala la plupart des actes du congrès [1]. Le roi de Saxe fut non-seulement dépouillé du duché de Varsovie, mais de la moitié de ses États héréditaires, dont la modération de la Prusse voulut bien se contenter. Il avait quitté Presbourg pour venir habiter le château de Laxembourg,

[1] Cette lettre, en date du 11 octobre 1814, écrite par lord Castlereagh au prince Hardenberg, relativement à la Saxe, se trouve dans les journaux du temps.

où il était plus rapproché du tribunal qui prononçait en dernier ressort sur les destinées de la Saxe. Il éprouvait le besoin de retourner à Dresde. Malgré sa résignation, on lui refusa longtemps la faculté d'habiter sa capitale pendant la guerre, en ne lui dissimulant pas qu'on avait de justes raisons de se défier de lui. On exigea qu'il envoyât servir dans les rangs autrichiens ses deux neveux, fils du prince Maximilien : c'étaient des otages qui répondraient de sa fidélité. Il vint incognito voir son frère à Schœnbrunn, et ces deux parias de famille royale pleurèrent ensemble sur les malheurs de leur maison.

La cessation des fêtes et l'absence du prince Eugène paraissaient avoir dérangé les habitudes de l'empereur Alexandre. Il allait chercher chez le prince de Schwarzemberg l'emploi d'une partie de ses journées. J'entendais chaque jour parler des plaintes du feld-maréchal sur l'obsession dont il était l'objet. Quand il projetait de passer une journée en famille, et qu'il choisissait un de ses châteaux pour y être plus libre, il voyait arriver l'empereur Alexandre, qui venait se mettre de la partie. Le prince de Schwarzemberg, homme d'un caractère indépendant, ne dissimulait pas toujours l'humeur que lui causaient ces assiduités de l'empereur ; son départ pour l'armée l'en délivra. Il avait annoncé qu'il viendrait faire ses adieux à l'impératrice ; je ne sais ce qui l'empêcha de tenir cette promesse.

L'anecdote suivante, quoique étrangère à l'impé-

ratrice, peut trouver sa place ici; elle est une nouvelle preuve de la défiance qui présidait au conseil des alliés. J'ai entendu raconter à Vienne que M. de Hager, directeur de la police, avait été disgracié et renvoyé dans ses terres pour avoir négligé l'avis suivant qui lui avait été donné. Il y avait peu de jours, disait-on, qu'un évêque s'était présenté chez M. de Hager, et l'avait prévenu qu'un M. de Narbonne, qui se déguisait par un emplâtre sur l'œil et par l'apparence d'une jambe blessée, avait été rencontré à Vienne, où il se trouvait sans doute chargé de quelque mission; que M. de Hager avait négligé cet avis, et que ce M. de Narbonne, vrai ou supposé, avait disparu. J'ai toujours ignoré le motif du déguisement de M. de Narbonne. Il était fort lié avec M. de Talleyrand. Si son voyage avait pour but l'enlèvement du roi de Rome, ce qui est peu probable, ce ne pouvait être que dans des idées de régence.

Une nouvelle qui passa alors inaperçue, excepté à Schœnbrunn, où elle excita un vif intérêt, fut la mort de la comtesse Neipperg. Cette dame, qui était restée dans le Wurtemberg, dont le général Neipperg était originaire, pendant qu'il venait chercher à Vienne l'emploi de ses talents, mourut dans le mois d'avril, après deux jours de maladie, laissant quatre garçons. Elle avait été, assurait-on, très-jolie, mais d'une intelligence médiocre. Le comte Neipperg l'avait enlevée à son mari, qui vivait en-

core quelques mois avant la mort de sa femme. La manière dont l'impératrice Marie-Louise annonça cette mort un jour à table ne montrait pas qu'elle en éprouvât beaucoup de regret.

L'impératrice d'Autriche avait soin de tenir sa belle-fille informée des nouvelles d'Italie. Les dernières qu'elle lui transmettait étaient tout à fait défavorables aux Napolitains; elles étaient confirmées par les lettres du général Neipperg. Ce général informait la duchesse de Parme que le régiment de ses gardes du corps n'ayant pas voulu marcher contre les Napolitains, et ayant même fait entendre des cris de *Vive l'empereur!* avait été dissous. L'impératrice Marie-Louise prit feu à cette nouvelle; elle ne parla pas de punir les auteurs de ce qui n'aurait pas dû être pour elle une rébellion, parce que les rigueurs répugnaient à son caractère, mais elle se réserva de récompenser ceux qui seraient restés fidèles. L'empereur d'Autriche la prévint, en lui faisant connaître qu'il allait réorganiser son régiment et qu'il le porterait à trois mille hommes, au lieu de cinq à six cents hommes qu'il comptait. C'était une faveur qui ressemblait beaucoup à un surcroît de charges.

On put remarquer que depuis la nouvelle des événements militaires qui préjugeaient la question de Naples et assuraient la pacification de l'Italie, l'animosité des hauts personnages du congrès avait pris un nouveau caractère d'intensité, et que la vio-

lence des journaux allemands s'était accrue. Le congrès n'était plus occupé que de délibérations contre l'ennemi commun. On renouvelait les traités offensifs, on engageait les souverains par des transactions sur lesquelles on ne leur donnait pas le temps de réfléchir. L'Autriche, la Russie et la Prusse signaient avec l'Angleterre de nouvelles conventions de subsides. Toute l'Europe était lancée contre un seul homme. Trois grandes armées russes étaient mises en marche à travers la Hongrie et la Silésie. L'Autriche rassemblait une armée en Piémont et une autre sur le Rhin. La Prusse faisait des efforts extraordinaires ; elle organisait deux armées dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Tous les princes d'Allemagne envoyaient leurs contingents en troupes de ligne et de landwehr, l'Angleterre faisait passer des troupes dans les Pays-Bas, l'Espagne rassemblait ses armées; plus d'un million de combattants marchaient contre Napoléon. Enfin, le 12 mai, toutes les puissances alliées confirmèrent leur déclaration du 13 mars, et déclarèrent la guerre à la France, si elle le reconnaissait pour souverain. L'empereur Alexandre était le plus animé. Ce prince, qui avait été l'hôte de Napoléon qu'il avait accablé de témoignages apparents d'amitié, qui en avait été cordialement payé de retour, déclarait avec la plus grande véhémence et sous serment qu'il ferait tuer son dernier homme et dépenserait son dernier rouble pour empêcher que Napoléon ne remontât sur le trône de France.

XV

Marie-Louise s'occupe avec un vif intérêt de ses arrangements à Parme. — Fête du 1er mai célébrée à Vienne par les souverains. — Je reçois mon passe-port pour la France. — Je vais faire mes adieux au jeune prince. — L'empereur d'Autriche lui assigne un nom et un rang. — Ce que dit du duc de Reichstadt le comte Dietrichstein, son gouverneur. — Je prends congé de l'impératrice. — Mon départ de Schœnbrunn. — Le prince de Wagram passe à Waldsée, se rendant à Bâle. — Il est contraint de retourner à Bamberg.

Les succès décisifs des Autrichiens en Italie avaient dissipé les doutes que l'impératrice avait conservés jusque-là sur le sort de ses États de Parme. Aucun obstacle ne lui paraissait devoir s'opposer désormais à ce qu'elle allât en prendre possession très-prochainement. Dès lors toute idée de retour en France s'effaça de son esprit, et toutes ses pensées se tournèrent vers Parme ; elle s'occupa, avec une attention inaccoutumée, de la situation des principales branches de l'administration du pays, mais surtout des ressources qu'il offrait pour la vie privée. Elle s'informait minutieusement de la manière la plus confortable de s'y établir, de l'arrangement intérieur

du palais de Parme, des distributions nouvelles qu'il faudrait y faire, des maisons de plaisance d'été, enfin des améliorations dont les diverses résidences étaient susceptibles. Elle prescrivait des dispositions pour l'organisation de la maison ducale, pour la nomination à tous les emplois de cour. Ces soins, dont je suis loin de vouloir parler avec une intention de blâme, l'occupèrent exclusivement pendant plusieurs jours. Elle attachait à son établissement à Parme l'intérêt d'un propriétaire nouveau, qui, n'ayant jamais eu la libre disposition des lieux qu'il a habités, se trouve enfin maître d'un domaine où il peut exercer une autorité sans partage. Elle projetait des voyages à Florence, à Gênes, à Rome, à Naples où le roi Joachim ne régnerait plus, en Angleterre, etc., et des visites annuelles à Vienne pour y voir son fils. C'était le sujet intarissable de ses conversations.

Le journal officiel publia le 14 avril un édit, ignoré jusqu'à ce jour, par lequel la duchesse de Parme priait son père de faire administrer provisoirement les duchés en son nom, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de s'y rendre en personne. Cet édit, daté du 3 mars, était revêtu de l'acceptation de l'empereur d'Autriche.

L'archiduc Jean, vice-roi d'Italie, vint prendre congé d'elle. Cette visite lui donna occasion de parler d'un propos tenu par ce prince aux premières nouvelles reçues de la sortie de l'empereur de l'île

d'Elbe : « Ma pauvre Louise, je te plains; ce que je « désire pour toi et pour nous, c'est qu'il se casse « le cou. » Je ne pus m'empêcher de dire à l'impératrice que sans doute elle désapprouvait un tel propos; elle convint qu'il était blâmable; mais elle trouvait le sentiment qui l'avait dicté excusable chez des princes que froissait cet événement. Le même jour, elle reçut la visite du grand-duc de Bade, qui devait partir le lendemain; mais il fut retenu à Vienne, disait-on, pour donner des explications sur une note qu'il aurait adressée au congrès au moment de son départ, note dans laquelle il se prétendait souverain indépendant, et qui aurait eu pour objet de décliner la suprématie de la diète fédérative établie par une décision du congrès, dans laquelle toutes les affaires de l'Allemagne devaient être décidées par l'influence de l'Autriche et sous la présidence d'un ministre autrichien.

Le 1er mai vint tirer les souverains de la retraite dans laquelle ils s'étaient confinés depuis le débarquement de l'empereur en France. Les habitants de Vienne virent avec étonnement reparaître ces brillant cortéges dont la pompe les avait d'abord enchantés; mais la réflexion avait beaucoup tempéré une satisfaction qu'ils payaient cher. Le premier jour du mois de mai est une fête populaire à Vienne. Les souverains assistèrent à un banquet dans le pavillon de l'Augarten, maison impériale située dans la grande île du Danube, communiquant par deux allées avec

le Prater. Ce lieu avait été la résidence favorite de l'empereur Joseph II. Il en avait beaucoup agrandi les jardins, dont il avait annoncé la destination par une inscription allemande, posée par lui-même sur la principale porte : *Lieu d'amusement consacré à tous les hommes par leur appréciateur*. Un désir de popularité avait sans doute fait choisir ce jardin public pour servir de théâtre à la fête qui y fut donnée aux souverains. Il y eut le soir un feu d'artifice tiré au Prater.

Je dois faire mention du dernier acte de l'impératrice dont je fus témoin avant mon départ de Vienne, quoiqu'il n'intéresse que la conscience de cette princesse, qui doit être hors de l'investigation des hommes ; mais j'en parle parce qu'il dépose de ses sentiments religieux. Elle s'acquitta de ses dévotions dans la chapelle de Schœnbrunn à sept heures du matin, en présence de son père. Le comte San-Vitale remplit, dans cette occasion, ses fonctions de grand chambellan pour la première fois.

Plus de trois semaines s'étaient écoulées depuis qu'il m'avait été prescrit d'attendre, avant de partir pour la France, une audience du prince de Metternich. Je voyais un temps précieux s'écouler en pure perte ; je ne comptais plus sur l'audience du premier ministre. Je pensai que s'il entrait dans les vues secrètes du cabinet autrichien de faire quelque communication à l'empereur Napoléon, il n'y serait porté que par un événement probablement encore

éloigné, tandis que mon départ ne pouvait être différé plus longtemps. Je renouvelai mes instances pour obtenir un passe-port ; mais l'empereur se trouvait alors atteint d'une indisposition qui dura pendant quelques jours, et qui ne lui permettait pas de s'occuper d'affaires. Ensuite on m'objecta que, depuis qu'un ordre interdisait toute communication avec la rive gauche du Rhin, la signature du commandant en chef de l'armée autrichienne était indispensable pour passer le fleuve ; et que le prince de Schwarzemberg étant parti pour le quartier général, il fallait attendre que mon passe-port lui fût envoyé pour être revêtu de sa signature. Après beaucoup d'oppositions, on me fit espérer que je pourrais passer en prenant dans ma voiture un officier autrichien. J'acceptai avec empressement cette condition. Je reçus enfin un passe-port de la chancellerie d'État. Huit jours se passèrent encore en formalités de visa et en difficultés de tous genres. Ce ne fut qu'après beaucoup de démarches et de négociations avec les généraux Stipsicz et Langenau que je pus obtenir de partir, en acceptant l'escorte d'un officier autrichien. Je ne pouvais pas avoir un compagnon de voyage plus poli et plus bienveillant que le capitaine Karatzaï, jeune officier hongrois qui avait accompagné l'impératrice dans son voyage d'Aix à Vienne, à la suite du général Neipperg.

J'allai, avant de partir, prendre congé du jeune prince au palais impérial de Vienne. Je remarquai

avec peine son air sérieux et même mélancolique. Il avait perdu cet enjouement et cette loquacité enfantine qui avaient tant de charmes en lui. Il ne vint pas à ma rencontre, comme à son ordinaire, et me vit entrer sans donner aucun signe qui annonçât qu'il me connût. On eût dit que le malheur commençait son œuvre sur cette jeune tête, qu'une grande leçon de la Providence semblait avoir parée d'une couronne à son entrée dans la vie, pour donner un nouvel exemple de la vanité des grandeurs humaines. C'était comme une de ces victimes ornées de fleurs qui étaient destinées aux sacrifices. Quoiqu'il fût déjà, depuis plus de six semaines, confié aux personnes avec lesquelles je le trouvai, il ne s'était pas encore familiarisé avec elles, et il semblait regarder avec méfiance ces figures qui étaient toujours nouvelles pour lui. Je lui demandai, en leur présence, s'il me chargerait de quelques commissions pour son père que j'allais revoir. Il me regarda d'un air triste et significatif sans me répondre; puis, dégageant doucement sa main de la mienne, il se retira silencieusement dans l'embrasure d'une croisée éloignée. Après avoir échangé quelques paroles avec les personnes qui étaient dans le salon, je me rapprochai de l'endroit où il était resté à l'écart, debout et dans une attitude d'observation; comme je me penchais vers lui pour lui faire mes adieux, frappé de mon émotion, il m'attira vers la fenêtre et me dit tout bas en me regardant avec une expression tou-

chante : « Monsieur *Méva,* vous lui direz que je « l'aime toujours bien. » Le pauvre orphelin sentait déjà qu'il n'était plus libre, et qu'il n'était pas avec des amis de son père ; il avait beaucoup de peine à oublier sa maman Quiou, comme il l'appelait. Il la redemandait sans cesse à madame Marchand, qui avait été laissée auprès de lui, et qu'il aimait beaucoup. Cette excellente femme, qui l'avait reçu dans ses bras à sa naissance, et qui s'était identifiée avec lui, retourna en France un an après ; sa retraite fut pour le jeune prince un nouveau sujet de chagrin. Quand on cessa de l'appeler du nom de Napoléon, il en conçut un grand déplaisir ; il trouvait laid et trivial le nom de *François,* qu'on lui avait imposé. Je conviens que de telles impressions sont celles des enfants de son âge, brusquement enlevés à leurs habitudes ; mais elles ne sont que passagères et cèdent bientôt à l'heureuse mobilité de leur esprit. On eût dit que la gravité des circonstances où se trouvait ce jeune prince s'était révélée à son esprit, et avait hâté sa maturité. Je le laissais dans un état de santé florissant ; sa constitution était robuste, et promettait une vie longue et exempte d'infirmités, si quelque accident ne venait pas en troubler le cours. Il était beau, bon et doué d'aimables qualités qui lui concilièrent plus tard l'affection de l'empereur son grand-père.

Quand on l'eut privé de la succession des États de Parme, et qu'on lui eut ôté son nom, il fallut pourvoir à son état présent et à son avenir. Par un édit

de juillet 1818, il reçut le titre de duc de Reichstadt, nom d'une des terres de Bohême qui devaient former son apanage. Le même édit réglait ses armoiries et lui donnait rang immédiatement après les princes de la famille impériale d'Autriche et après les archiducs ; un autre acte lui avait conféré, six mois auparavant, la propriété des fiefs bavaro-palatins de Bohême, avec réversion à la couronne d'Autriche en cas d'extinction de postérité masculine. Il ne devait jouir des revenus de ces biens qu'à sa majorité ou à la mort de sa mère, cette princesse devant, tant qu'elle posséderait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, pourvoir à l'existence de son fils. Le pauvre enfant n'en jouit jamais ; la mort l'attendait à sa majorité. Ainsi l'empereur d'Autriche, tout en aimant beaucoup son petit-fils, ne lui donnait rien. Marie-Louise pourvut largement aux dépenses de son fils et aux frais de son éducation ; ce jeune prince eut pour gouverneur, du consentement de l'empereur, le comte Dietrichstein. Ses maîtres furent tous des hommes instruits et distingués, qui donnèrent à son intelligence précoce tout le développement dont elle était susceptible. Le comte Dietrichstein, que le soin de sa santé avait amené à Nice pendant l'hiver de 1831 à 1832, s'est souvent entretenu, avec la fille du général Bertrand, du fils de Napoléon. Le résumé de ces entretiens était que le jeune prince était grand et bien fait ; qu'il participait de son père et de sa

mère pour la ressemblance ; qu'il n'avait ni la simplicité ni la bonhomie qui forment le fond du caractère des archiducs d'Autriche ; mais qu'il avait dans les manières beaucoup de distinction et de dignité ; qu'une teinte de mélancolie et une habitude de méditation était répandue sur ses traits ; qu'il était instruit, qu'il avait du goût pour les études sérieuses et pour l'état militaire ; qu'il avait conservé le souvenir de la France, quoiqu'il l'eût quittée lorsqu'il était encore dans l'enfance ; qu'il avait à voir des Français un plaisir qui se décelait par l'attention animée avec laquelle il les considérait et cherchait à les reconnaître. « Il ne m'appartient pas, ajoutait le « comte Dietrichstein, de vanter un jeune homme « dont j'ai dirigé l'éducation ; mais je puis dire que « mes soins ont été secondés par les plus heureuses « dispositions, et que le duc de Reichstadt est un « homme. » Six mois après, ce jeune prince n'était plus !

Ce fut le 6 mai, à dix heures du soir, que je fis mes derniers adieux à l'impératrice ; elle fut très-émue en les recevant. Elle eut la bonté de me témoigner ses regrets de mon départ, en me disant qu'elle sentait que tout rapport allait cesser désormais entre elle et la France, mais qu'elle conserverait toujours le souvenir de cette terre d'adoption. Elle me chargea d'assurer l'empereur de tout le bien qu'elle lui souhaitait, et me dit qu'elle espérait qu'il comprendrait le malheur de sa position. Elle me répéta

qu'elle ne prêterait jamais les mains à un divorce ; qu'elle se flattait qu'il consentirait à une séparation amiable, et qu'il n'en concevrait aucun ressentiment ; que cette séparation était devenue indispensable ; qu'elle n'altérerait pas les sentiments d'estime et de reconnaissance qu'elle conservait. Elle me fit présent d'une tabatière ornée de son chiffre en diamants, comme souvenir, et me quitta pour me cacher l'émotion qui la gagnait. Je me séparai moi-même d'elle le cœur oppressé et dans un état de véritable affliction.

Je partis le lendemain à six heures du matin, avec mon compagnon de route. Je rencontrai à Enns le baron de Vincent, qui allait reprendre auprès de Louis XVIII, à Gand, ses fonctions d'ambassadeur. Sur la route de Vienne à Munich, je me croisai avec des voitures chargées de recrues, avec des corps de cavalerie en marche, avec des régiments et des parcs d'artillerie. Le quartier général du prince de Hohenzollern, commandant le premier corps, était à Stockach.

Le prince Eugène était à Munich lorsque j'y passai ; il s'y trouvait dans une situation si équivoque, que j'évitai de le voir, pour ne point l'exposer à quelque désagrément. Il m'avait, au reste, prévenu, en me faisant prier secrètement de ne lui faire aucune visite, à cause de la surveillance à laquelle j'étais soumis. Le maître de poste de Waldsée me dit que le prince de Neuchâtel avait passé la veille avec la

princesse et un officier, se rendant à Bâle, mais qu'il était revenu quelques heures après, ayant été forcé, à Stockach, de rétrograder, et qu'il était retourné à Bamberg, d'où il venait.

XVI

Mon arrivée à Paris. — Première audience de l'empereur. — Entretiens journaliers prolongés. — Papiers soustraits des archives impériales. — Visite au duc d'Otrante. — Son propos sur l'empereur. — Ses intelligences avec le prince de Metternich. — L'acte additionnel. — Approbation que madame de Staël donne à cet acte. — Départ de l'empereur pour l'armée. — Ligny et Waterloo. — Seconde abdication. — Carnot. — La Fayette. — L'empereur à l'Élysée et à la Malmaison. — Tableau de la Malmaison. — Ma dernière conversation avec l'empereur. — Offre de Napoléon de se mettre temporairement à la tête de l'armée. — Lanjuinais et Sieyès.

J'arrivai le 11 mai, à six heures du matin, à Bâle. Je m'y séparai de mon compagnon de voyage, dont je n'avais eu qu'à me louer pendant toute ma route. Il avait exercé envers moi une mission de protection plus que de surveillance. Aux frontières, dans les places de guerre, aux différents postes des troupes alliées que nous avions traversés, il m'avait préservé de l'ennui des visites et des comparutions devant les autorités civiles et militaires. Je trouvai les Bâlois fort inquiets de la batterie construite à Hunningue, qui menaçait le pont et la ville de Bâle.

Je vis à Bourglibre, ou Saint-Louis, M. Harel, commissaire extraordinaire de police, très-peu confiant dans leurs dispositions à notre égard. Son opinion n'était pas partagée par M. Félix Desportes, dont j'avais reçu la visite à Huningue. Depuis cette ville jusqu'à Paris, je trouvai sur toute ma route un enthousiasme pour l'empereur et une ardeur pour la guerre que je ne saurais exprimer, non-seulement dans les militaires et les nouvelles levées, mais aussi parmi la plus grande partie du peuple. A Béfort, je reçus la visite du chef d'état-major du général Lecourbe, qui y avait son quartier général. Il venait s'informer, de la part de Lecourbe, avec une grande sollicitude, si j'apportais la nouvelle de la prochaine arrivée de l'impératrice et de son fils, et s'il y avait des motifs d'espérer que la guerre n'aurait pas lieu. Je rencontrai sur ma route le loyal M. de Marmier, chambellan de l'empereur, qui avait levé à ses frais une compagnie franche, et qui me demanda les mêmes informations avec les plus vives marques d'intérêt.

J'étais attendu par l'empereur avec impatience. Je me rendis, à midi, à l'Élysée, où il était établi. On m'introduisit, aussitôt après mon arrivée, dans sa chambre, où je le trouvai assis sur une causeuse, la tête appuyée sur sa main, et enseveli dans une profonde rêverie. Il se leva pour me recevoir en me prenant la main, qu'il serra avec cordialité; et, ouvrant une porte vitrée, il me précéda dans le jardin,

où il me retint jusqu'à six heures, m'accablant de questions de toute nature. Il me dit de revenir le lendemain à son lever. J'arrivai à la fin de sa toilette, et je le suivis de nouveau dans le jardin, où ses questions recommencèrent. Ces entretiens durèrent plusieurs jours. Le lever avait lieu ordinairement à neuf heures, mais il était souvent onze heures avant que l'empereur pensât à s'y rendre. Quand je croyais avoir épuisé les sujets qui me semblaient devoir exciter son intérêt ou satisfaire sa curiosité, il trouvait moyen de tirer de moi de nouveaux détails en fouillant dans les derniers replis de ma mémoire. Je n'entreprendrai pas de traduire en dialogues ces entretiens, qui étaient des échanges de questions et de réponses d'une variété et d'un détail infinis, et qui avaient pour objet la plupart des choses dont j'ai déjà parlé. Un interlocuteur qui rapporte la teneur d'une conversation ne la rend jamais d'ailleurs avec exactitude, soit parce que beaucoup de particularités lui échappent nécessairement, soit parce que son amour-propre le porte à s'y montrer sous le jour le plus favorable et à être infidèle, même à son insu. Il y aurait ici un inconvénient plus grand, celui de m'exposer au reproche d'indiscrétion, en révélant des paroles que l'empereur ne m'a point chargé de répéter. Ce que je puis dire, c'est qu'en général les sujets de ces entretiens étaient graves, et paraissaient l'affecter péniblement; il sortait rarement du ton sérieux. Un jour cepen-

dant, après avoir écouté quelques détails sur la vie intérieure et sur les habitudes de l'impératrice, il me demanda, sur le ton de la plaisanterie, si quelqu'un de ses oncles ne lui avait pas fait la cour. Il me parla de son fils avec une grande tendresse et écouta avec une émotion visible les particularités les plus insignifiantes sur ce précieux enfant. Tout ce qu'il dit de l'impératrice était plein de convenance et de ménagements pour elle; il la plaignit des épreuves auxquelles elle avait été exposée, alla au-devant de ce que j'aurais pu dire dans son intérêt, et ne mit pas en doute que ses sentiments pour la France et pour lui n'eussent été violentés. Il me prescrivit de lui écrire, pour ne pas laisser rompre le léger fil par lequel elle tenait encore à la France.

Je rendis compte à l'empereur de l'avertissement qui m'avait été donné par l'empereur d'Autriche, de retarder mon départ jusqu'à ce que j'eusse été appelé par le prince de Metternich. Je lui fis part des fortes raisons que j'avais de penser que l'objet de cette audience, quoiqu'il ne m'eût pas été communiqué, mais que des demi-confidences m'avaient laissé soupçonner, devait être d'une nature pacifique si des événements postérieurs portaient le cabinet autrichien à faire une ouverture au gouvernement français. Je dis à l'empereur qu'après avoir attendu pendant environ un mois cette audience, sans qu'aucune occasion fût venue la provoquer, et voyant qu'un temps précieux s'écoulait, j'avais dû craindre

que le terme n'en fût encore éloigné ; j'avais donc pensé que quand le temps serait arrivé, un intermédiaire porteur de paroles serait facilement trouvé, et que ma présence immédiate à Paris serait d'un plus grand intérêt pour l'empereur, ne fût-ce que pour lui porter l'avis de cet incident. L'empereur approuva ma conduite ; il pensa que le retard apporté à mon départ de Vienne avait pour cause les communications confidentielles établies à Bâle vers cette époque entre M. de Metternich et Fouché, communications qui furent reçues par un secrétaire envoyé par Napoléon, comme je le dirai plus tard.

A propos des princes que la restauration avait ramenés, ce que l'empereur me dit de plus remarquable, c'est « qu'en revenant de l'île d'Elbe, ce « n'était pas Louis XVIII qu'il avait détrôné (car ce « prince n'aurait pas pu se soutenir en France en- « core pendant six mois), mais le duc d'Orléans ; qu'il « en était fâché, parce que ce prince était le seul « Français de sa famille, le plus capable, etc., etc. » Napoléon était touché des sentiments patriotiques que le duc d'Orléans avait montrés deux mois auparavant en allant prendre le commandement de l'armée du Nord, placée sous les ordres du maréchal Mortier ; de la lettre qu'il avait écrite à ce maréchal en retournant dans la retraite, mais surtout des paroles rapportées par le capitaine Athalin, l'un de ses aides de camp, que le duc d'Orléans avait autorisé

à reprendre son poste d'officier d'ordonnance de l'empereur. Ce prince lui avait dit qu'il fallait avant tout empêcher une nouvelle invasion de la France par les troupes étrangères, l'estimant heureux de retrouver des couleurs que lui-même n'avait quittées qu'avec regret. L'empereur jugea la politique des souverains avec une grande abnégation de son propre intérêt. Il trouva qu'elle était violente, mais il devait s'y attendre; qu'elle aurait pu être plus généreuse, car il leur avait donné l'exemple; que les princes, livrés aux inspirations de leurs ministres, étaient naturellement portés à abuser de la prospérité; que tout ce qui se passait ne devait donc point l'étonner, et était dans la nature des choses; qu'il avait compris, en tentant son entreprise, qu'il ne devait en appeler qu'au courage et au patriotisme de la nation et à son épée. « Au reste, ajouta-t-il avec « un sourire mélancolique, Dieu est grand et miséricordieux! » Tout son langage était empreint d'une tristesse calme et d'une résignation qui firent sur moi une vive impression. Je ne le retrouvai pas animé de cette certitude du succès qui l'avait rendu si confiant autrefois; il semblait que la foi dans sa fortune, qui l'avait porté à former l'entreprise hardie de son retour de l'île d'Elbe, et qui l'avait soutenu dans sa marche à travers la France, l'eût abandonné à son entrée dans Paris. Il sentait qu'il n'était plus secondé avec ce zèle ardent et dévoué auquel il avait été accoutumé, et que son allure,

gênée par les entraves qu'il s'était laissé imposer, n'avait plus la même liberté.

L'empereur, après que sa première curiosité eut été satisfaite, poussé par sa bienveillance naturelle, ne pouvait manquer de s'occuper de ce qui m'était personnel ; il me parla le premier du genre d'occupation qui me conviendrait, et m'encouragea à lui faire une proposition à cet égard. Un des ministres de l'empereur, se rappelant l'exemple de M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, qui avait été en même temps trésorier de la ville de Paris, pensa que ce dernier emploi, dont le titulaire venait d'exciter l'animadversion de l'autorité par l'exagération de ses opinions royalistes, devait rentrer dans les attributions du secrétaire des commandements de l'impératrice. Cette place lucrative était alors occupée par le gendre du comte de Ségur, grand maître des cérémonies ; cette raison m'empêchait de la désirer ; je ne m'arrêtai donc point à cette idée. Dans une de ses audiences, l'empereur me dit qu'on lui avait parlé de ce projet, mais qu'il pensait qu'une place de finance ne me convenait pas ; qu'il avait l'intention de me confier la direction des postes, lorsqu'il aurait trouvé un meilleur emploi des talents et du dévouement de M. de Lavallette ; que la garde générale des archives de l'État était la partie de l'administration dans laquelle mes services pourraient lui être le plus utiles ; que je pourrais l'occuper en attendant, et qu'il

y joindrait le titre de conseiller d'État. Il chargea, en partant, le roi Joseph de faire préparer un rapport et un projet de décret à cet effet. Les événements et la catastrophe qui les suivit empêchèrent l'accomplissement de ces bienveillantes intentions.

J'appris que M. de Talleyrand, au milieu des soucis que lui causait l'entreprise tendant au renversement de l'empereur, dans laquelle il était engagé, et malgré les soins à donner à la conduite des intrigues et des cabales qui devaient en assurer le succès, avait pensé à faire disparaître des archives du gouvernement les papiers qui pouvaient le compromettre. Dès le lendemain de l'arrivée de l'empereur Alexandre dans son hôtel, il avait chargé deux personnes qui avaient sa confiance d'aller explorer les archives du Louvre, et de reconnaître, sous un prétexte, les dossiers et cartons contenant des lettres, notes ou rapports émanés de lui ou à lui adressés, relativement au jugement du duc d'Enghien et aux affaires d'Espagne, ou qui pouvaient mettre sur la voie des abus de confiance et des affaires d'argent dans lesquels il avait été mêlé. Sur le rapport qui lui fut fait, M. de Talleyrand, devenu président du gouvernement provisoire, usa de son pouvoir pour adjoindre comme chef à l'archiviste impérial un M. Devillers. A la faveur de ce titre, ce conservateur temporaire tira des archives tout ce qui lui fut indiqué. Quand l'ancien ministre des relations extérieures eut ces pièces en sa possession, il les brûla

pour détruire les preuves dont on aurait pu se servir plus tard contre lui. Après que M. Devillers eut accompli sa mission, ses fonctions provisoires cessèrent.

Le désir de savoir si l'on pouvait espérer le retour de l'impératrice et de son fils était général. L'anxiété était telle, que toutes les personnes avec lesquelles j'étais en contact m'accablaient de questions à cet égard. Fouché était le plus inquisitorial par sa nature d'homme de police. Il voulait savoir tout ce qui s'était passé à Vienne depuis un an. Il me pressait de venir le voir ; j'y répugnais, car ce ministre m'avait toujours inspiré un éloignement invincible. Je racontai à l'empereur ses instances ; il m'engagea à le voir et à l'écouter plus qu'à lui répondre. Je me rendis chez lui : après les premières questions, il me dit avec son assurance ordinaire en parlant de l'empereur : « Enfin, le voilà ; ce n'est pas lui qu'on « voulait, mais on ne peut pas l'ôter comme un pion « d'un échiquier. Nous verrons ce que nous pour- « rons faire pour le garder. » Ce sont les propres expressions dont il se servit. J'en rendis compte à l'empereur, qui savait sans doute à quoi s'en tenir à son égard, car il se contenta de lever les épaules en signe de mépris. Ces paroles téméraires de Fouché s'accordaient avec ce qui m'avait été dit, à mon arrivée à Paris, d'intelligences mystérieuses qui s'étaient établies entre ce ministre et le prince de Metternich, depuis le retour de l'empereur de l'île

d'Elbe. Des communications avaient eu lieu par l'intermédiaire d'un agent autrichien, venu secrètement à Paris, dans le but de concerter les moyens de détrôner l'empereur au profit de son fils. Je m'étonnai de ce que Napoléon, après la découverte d'une trahison aussi flagrante, eût conservé Fouché au ministère de la police. J'appris, dans mes entretiens avec l'empereur, qu'il avait été instruit par le duc de Vicence de cette nouvelle trame de Fouché, et qu'il connaissait ses menées antérieures, ainsi que la mission qu'il avait donnée à M. de Montrond, à son insu, en même temps que ce dernier était envoyé à Vienne avec des dépêches du duc de Vicence.

Je retrouve dans mes papiers la copie d'une note écrite au crayon de la main de l'empereur, laquelle note contient textuellement l'énumération des divers motifs de la mission de M. de Montrond. « Ces mo-
« tifs étaient : 1° de gagner Talleyrand ; 2° de lui
« faire connaître la vraie opinion de la France, que
« ce ministre ne connut jamais ; 3° de porter à l'im-
« pératrice des lettres et de rapporter les réponses ;
« 4° de fournir à Talleyrand une occasion d'écrire
« en France et de saisir ses fils. Ces différents buts
« avaient été remplis. Talleyrand, à son grand
« étonnement, apprit que la France entière s'était
« levée. Napoléon reçut et donna de ses nouvelles.
« On avait délibéré sur la question de savoir si, à
« son retour, Montrond ne serait pas arrêté à la

« frontière ; mais on sentit qu'il aurait caché ses « dépêches. On se contenta d'observer ses démar- « ches à son arrivée, et l'on avait eu le premier fil « des intrigues de Fouché et de celles de quatre ou « cinq de ses affidés. »

Le ministre de la police, auquel ses habitudes révolutionnaires avaient créé un besoin irrésistible d'agitations et de bouleversements, devait accréditer à Bâle un agent pour s'aboucher avec un envoyé du prince de Metternich, qui devait s'y rendre de son côté. L'empereur, pour déjouer les manœuvres de Fouché, avait expédié à Bâle M. Fleury de Chaboulon, l'un de ses secrétaires, au nom du duc d'Otrante. Celui-ci, se doutant que l'empereur était instruit, était venu lui déclarer toute l'intrigue. Napoléon avait dissimulé, voulant voir où aboutirait la mission de M. Fleury. Cette mission n'eut aucun résultat, parce que Fouché trouva moyen d'informer le prince de Metternich que l'envoyé qui s'était présenté à Bâle était l'agent de Napoléon, et non le sien. Une autorité respectable à tous égards pour moi, celle du prince de Canino (Lucien Bonaparte), qui déclare avoir pris part lui-même à la direction de cette manœuvre politique, par ordre de l'empereur, tend à justifier le duc d'Otrante sur ce point. Le prince de Canino dit, dans un écrit qu'il a publié en 1825 (*La vérité sur les Cent-Jours*), que cette communication secrète avait été autorisée par l'empereur, pour tenter de détacher l'Autriche de la coalition. Il y a tout

lieu de croire, en effet, que si l'Autriche s'était interposée entre ses alliés et la France, en leur présentant le fils de l'empereur comme moyen d'accommodement, Napoléon eût fait à la paix le sacrifice de son pouvoir et eût abdiqué en faveur de son fils. Au reste, cet épisode des Cent-Jours, dans lequel Fouché a eu l'adresse de pallier une perfidie, sans donner le change au principal intéressé, peut servir à expliquer dans quel but une invitation m'avait été faite par ordre de l'empereur d'Autriche de suspendre mon départ de Vienne jusqu'à ce que j'eusse été reçu par le prince de Metternich, et pourquoi la liberté de partir m'avait été ensuite rendue.

Quinze jours après mon retour à Paris, j'assistai comme curieux à la cérémonie du Champ-de-Mai, dans laquelle fut proclamée l'acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. L'empereur y remit des aigles à la garde nationale de Paris et à la garde impériale. Les députations de l'armée reçurent les leurs trois jours après, dans la grande galerie du Musée. L'acte additionnel était l'objet de vives attaques, et cependant cet acte contenait des dispositions plus libérales que la charte octroyée par Louis XVIII. Je regrettai, à part moi, qu'au lieu d'un acte isolé, qui avait ouvert une arène dans laquelle toutes les passions se donnaient rendez-vous, l'empereur n'eût pas préféré marcher d'abord à l'ennemi, en remettant à un autre temps l'adoption d'une constitution nouvelle, dont les bases auraient

pu être débattues pendant son absence. Il me semblait que la situation où se trouvait alors la France était plus favorable que jamais à la continuation de la dictature, et que le danger aurait réuni tous les citoyens dans cette opinion. Je ne parle, au reste, de l'acte additionnel que pour avoir occasion de faire connaître l'approbation qu'y donnait madame de Staël; elle écrivait de Coppet au roi Joseph ces propres paroles : « Les articles additionnels sont tout ce « qu'il faut à la France, rien que ce qu'il faut, pas « plus qu'il ne faut; le retour de votre frère est pro- « digieux et dépasse toute imagination. Je vous re- « commande mon fils... »

L'empereur partit pour l'armée. Le gain de la bataille de Ligny donnait l'espérance que ce succès serait suivi de victoires décisives, lorsque l'épouvantable nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo vint consterner Paris. Je courus à l'Élysée, où je trouvai l'empereur accablé de fatigue et de soucis, mais supérieur à la douleur qui le dévorait. Il était dans son bain, où le besoin de réparer promptement ses forces épuisées, l'avait porté à se plonger à son arrivée. Il avait quitté l'armée malgré des instances contraires; mais il ne se considérait pas seulement comme général, il était aussi chef de l'empire. Oubliant son intérêt personnel et la force qu'il aurait tirée de sa présence au milieu de ses soldats, il était venu demander aux chambres leur concours, dont il ne voulait point se passer, pour arrêter la marche

des armées ennemies que l'espoir d'une seconde occupation poussait sur Paris. Mais de folles divisions, le conflit des passions républicaines et royalistes, les ambitions de quelques hommes influents, enfin un vertige général, rendirent nuls ses efforts. Il donna alors, comme il l'avait fait en 1814, comme il venait de le faire en quittant l'armée pour se confier aux chambres, une nouvelle preuve que la conservation de son trône n'entrait pour rien dans sa décision. Pendant les deux heures qui précédèrent et suivirent son abdication, je le vis absorbé dans les hautes pensées que lui inspirait la prévision de l'avenir de la France, soit qu'il abdiquât, soit qu'il restât au pouvoir, privé de l'assistance des chambres et réduit au rôle de factieux. Une apparente insensibilité le rendait sourd au dévouement de ses frères et aux excitations de quelques serviteurs dévoués qui le poussaient à des mesures énergiques; mais l'épreuve qu'il venait de faire avait dessillé ses yeux : que pouvait-il sans le concours des chambres égarées? Il ne voulut pas ajouter les horreurs de la guerre civile aux maux résultant de l'invasion étrangère. Il sentait que sa mission était terminée; il ne pouvait plus recommencer une carrière de prodiges; le temps, les éléments, n'étaient plus les mêmes. Toutefois, il se rendait la justice qu'il n'avait point failli à sa mission. Une union intime des corps de l'État avec lui pouvait seule sauver la France; elle lui manquait. Il jugea dès lors que tout succès était désormais im-

possible. Il pouvait en appeler à la nation et à l'armée, qui lui offraient leurs bras ; il ne voulut point courir les chances de divisions intestines ; il préféra résigner sa couronne, non sans avoir tenté de tirer les chambres de leur funeste erreur, et sans leur avoir représenté sous les plus vives couleurs les malheurs inévitables qu'entraînerait son abdication ; mais il s'adressait à des oreilles sourdes et à des yeux aveugles. Il signa sa seconde abdication, malgré quelques oppositions généreuses. Le général Drouot gémissait du malheur de deux abdications en un an ; Carnot y voyait l'arrêt de mort de la France. Tandis que cet illustre citoyen qui s'était opposé à l'élévation de Napoléon en 1804, dominé par la gravité de la situation en 1815, et prévoyant les tristes résultats qu'entraînerait, la perte d'un homme dont le génie militaire n'avait jamais été plus utile, s'opposait avec vigueur à son abdication, la Fayette la pressait de tout son pouvoir.

Le rapprochement de la conduite de deux hommes connus tous deux par leurs sentiments français, qui ont joué à cette époque un rôle important, et que la différence de leurs opinions politiques avait éloignés de l'empereur, ne peut que présenter un enseignement utile. Carnot était un homme sincère, intègre, éminemment patriote. Facile à tromper, comme les hommes droits et sans intrigue, il fut la dupe de Fouché. Si sa politique n'a pas toujours été clairvoyante, il ne s'est pas mépris sur la déplorable part

donnée à la France dans le dénoûment de ce grand drame. Je le vois encore prenant congé de l'empereur, qui partait de l'Élysée pour se rendre à la Malmaison. Il s'arrêta sur le perron par lequel on descendait au jardin ; et là cet austère citoyen, cédant à l'excès de son émotion, se jeta au cou de Napoléon, et l'embrassa, en appuyant sa tête sur l'épaule de l'empereur, pour cacher les pleurs qui inondaient son visage. La Fayette, républicain de bonne foi, mû par un amour sincère de la patrie, mais que l'expérience n'avait pas éclairé, ne rêvait qu'aux moyens de réaliser une impraticable utopie : l'état de la France en 1815 lui parut une occasion favorable pour faire prévaloir ses idées. Plus ardent que jamais, il éleva une voix douée d'autant plus de puissance, que cette voix, qui ne s'était pas fait entendre depuis bien des années, rappelait des souvenirs chers à la nation. Il se servit d'une popularité qui admirait sans examen le rare phénomène d'une persévérance de vingt-cinq ans dans les mêmes principes, pour briser dans la main de Napoléon son épée tutélaire.

Les mêmes regrets ont suivi la conduite si différente de ces deux citoyens. Carnot est mort dans l'exil, déplorant l'aveuglement qui avait détruit le seul instrument de notre salut. La Fayette ne tarda pas à reconnaître les effets de la malheureuse influence qu'il avait exercée sur nos destinées. J'ai dans les mains une lettre qui en fait foi ; elle m'a été

transmise par M. de la Fayette lui-même, avec le billet suivant, écrit de sa main :

« La Grange, le 5 novembre 1825.

« J'ai l'honneur de saluer M. le baron de Mene-
« val, et je m'empresse de lui envoyer une lettre
« que j'aurais dû recevoir à Washington, mais qui
« m'arrive ici par des mains américaines ; il m'obli-
« gera beaucoup de m'informer qu'elle a été reçue.
« Je le prie d'agréer l'assurance du plaisir que je
« trouve à m'acquitter de cette commission auprès
« de lui.

« *Signé* LA FAYETTE. »

La lettre que me fit passer M. de la Fayette, datée du 8 septembre 1825, de Point-Breeze près New-York, contenait ces mots, qui font allusion aux événements de 1815.

« Mon cher Meneval, M. de la Fayette vous re-
« mettra cette lettre. Il est venu me voir deux fois ;
« il m'a beaucoup parlé de la source de la fatale er-
« reur qui nous a été si funeste. Il déplore la situa-
« tion de la France, et me paraît animé des meilleures
« intentions...

« *Signé* JOSEPH, COMTE DE SURVILLIERS
« (Joseph Bonaparte). »

J'ai extrait de cette lettre le passage relatif à M. de la Fayette ; le reste ne contient que des réflexions générales sur les avantages du gouvernement américain, et sur la satisfaction que procure une conduite droite et honorable. Au milieu des ovations qui accueillaient l'hôte des Américains, le compagnon d'armes et l'ami de Washington, les souvenirs de 1815 le poursuivaient. M. de la Fayette a pu entendre, durant le court séjour qu'il fit dans ce pays, ces paroles adressées par le vénérable John Adams, ancien président des États-Unis, à un général français et à un membre du gouvernement provisoire de 1815 (M. le baron Quinette), tous deux réfugiés en Amérique : « Messieurs, vous n'a-« vez pas compris l'empereur Napoléon. »

Après avoir accompli un douloureux et dernier sacrifice, Napoléon, aussi grand dans son infortune que lorsqu'il portait et donnait des couronnes, partit de l'Élysée pour se rendre à la Malmaison, en se dérobant aux acclamations d'une foule immense, qui se succédait durant tout le jour dans l'avenue de Marigny, et qui le conjurait de ne pas l'abandonner, et en saluant de la main les fédérés qui lui offraient à grands cris leurs bras pour sa défense.

Je continuai à le voir à la Malmaison, où avait brillé l'aurore de sa grandeur, et qui lui rappelait de doux et amers souvenirs. Je n'approchai point sans émotion de ce château, où j'avais pu suivre les progrès de sa fortune. Je l'y avais vu revêtu d'un pou-

voir temporaire, mais déjà couronné par l'auréole d'une grande gloire personnelle, passant la belle saison dans cette charmante retraite, avec sa séduisante compagne, la plus aimable et la meilleure des femmes et la grâce personnifiée, comme il le disait lui-même, entouré de sa famille et de quelques serviteurs fidèles, partageant leurs jeux, ou cherchant, sous les frais ombrages de ses jardins, des délassements à ses travaux, semant les trésors de sa féconde imagination dans des entretiens tantôt sérieux, tantôt enjoués, mais toujours pleins d'aperçus neufs et profonds. Moi-même, alors humble étranger, je m'étais assis dans ce temps à sa table; puis, à mesure que la reconnaissance nationale l'élevait plus haut, le cortége qui suit la puissance s'était grossi autour de lui. Il avait eu une table particulière, mais ses salons étaient restés ouverts à tout le monde. Le vénérable chef de l'Église y avait été accueilli avec la déférence due à son sacré caractère et traité avec une affection filiale. Ensuite des princes, des rois y étaient venus saluer la majesté impériale. La rupture d'une union formée par une affection mutuelle et dissoute par une inexorable politique avait éloigné Napoléon de ce lieu, qui était devenu le confident des regrets d'une épouse délaissée et le théâtre d'une cour nouvelle, dont la pompe voilait souvent d'amers chagrins. Une mort prématurée avait enlevé la princesse qui en faisait l'ornement, comme si cette femme, à laquelle la grandeur sou-

veraine avait été prédite, eût accompli sa destinée et eût dû quitter le monde, quand la couronne tombait de sa tête. Napoléon y revenait déchu de sa puissance pour dire un dernier adieu au tombeau de sa première épouse; il y était accueilli dans son adversité par sa fille adoptive, la reine Hortense, dont les soins généreux et la piété filiale consolaient ses mauvais jours. Je voyais là les nobles courtisans du malheur, préparés à courir toutes les chances de la mauvaise fortune de leur illustre chef; le duc de Rovigo, si énergique et si dévoué, dont la présence auprès de Napoléon lui aurait été si utile; le général Bertrand et sa femme, dont la fidélité persévérante croissait avec l'adversité; M. et madame de Montholon, qui devaient lui rendre, dans une dure captivité, les soins d'enfants dévoués; Gourgaud, dont le dévouement portait l'empreinte d'un esprit chevaleresque et d'une ardente imagination; le vertueux Las Cases et son jeune fils, dont l'adolescence, formée à une grande école, devait porter d'excellents fruits; Marchand, dont le noble maître devait récompenser les touchants services par le titre de son ami.

Me promenant un jour avec l'empereur dans le jardin réservé attenant à son cabinet, il me dit qu'il comptait sur moi pour le suivre; je n'avais pas d'autre pensée. Comme j'avais besoin d'un délai pour mettre ordre à mes affaires, je dus lui demander où je devrais le joindre. Il me dit que sa première idée

avait été d'aller en Amérique ; mais que ce dessein ayant éprouvé des obstacles, il voulait aller habiter l'Angleterre, ajoutant qu'il prétendait y jouir des prérogatives auxquelles avait droit un citoyen anglais ; et comme je me montrais étonné de cette résolution : « Sans cette condition, ajouta-t-il avec « vivacité, je me remets à la tête des affaires. » A cette révélation soudaine, mon étonnement s'accrut. Je ne pus m'empêcher de dire : « Mais, sire, si « telle est votre pensée, n'attendez pas qu'il ne soit « plus temps : à quelques pas d'ici, des généraux « dévoués et une armée fidèle vous réclament ; vous « n'êtes pas prisonnier ici, je suppose. — J'ai ici, ré- « pliqua-t-il, un bataillon de ma garde qui arrête- « rait Becker, si je disais un mot, et qui me servi- « rait d'escorte. Jeune homme, » reprit-il après un moment de silence et en faisant le geste de me tirer l'oreille, « de pareilles résolutions ne s'improvisent « pas. » Je vis alors que la menace de se remettre à la tête des affaires lui avait été arrachée par un éclair de fierté naturelle, mais qu'elle n'était point dans sa pensée. Cette scène est restée gravée dans ma mémoire. A la suite de cet entretien, il me dit qu'il désirait que je restasse à la Malmaison, et que je priasse la reine Hortense de me faire donner une chambre. Je restai donc à dîner, et je passai la soirée chez la reine, préoccupé de la pensée que j'étais attendu à Paris. A neuf heures, je fus informé que l'empereur s'était retiré dans son appartement. Un

de mes amis, qui avait dîné à la Malmaison et qui n'avait pas de voiture, me dit qu'il comptait sur moi pour le ramener à Paris. Je lui alléguai l'ordre de l'empereur ; il m'objecta que je n'avais pas à craindre qu'il me fît demander, ce qui n'aurait pas dû être une raison pour moi qui savais que l'empereur se relevait souvent pendant la nuit. J'avais une grande envie de retourner à Paris, songeant à l'inquiétude qu'auraient ma femme et les miens s'ils ne me voyaient pas revenir. Au milieu de la préoccupation où j'étais, je ne réfléchis pas que je pouvais céder ma voiture et suppléer à ma présence par une lettre. Je composai avec l'irrésistible désir que j'avais de partir ; j'attendis encore pendant une heure environ jusqu'à ce qu'on m'avertît que l'empereur était couché. Alors je cédai à la promesse qui me fut faite de me ramener le lendemain de grand matin. Je priai le duc de Rovigo, qui restait à la Malmaison, de dire à l'empereur que je serais de retour avant l'heure de son lever, et je partis pour Paris. Le lendemain, j'attendis jusqu'à six heures mon compagnon de voyage de la veille. N'entendant pas parler de lui, j'envoyai savoir la cause de son absence ; on revint me dire qu'il était parti depuis cinq heures du matin. Je me mis sur-le-champ en route pour la Malmaison ; mais les barrières venaient d'être fermées lorsque je m'y présentai. Défense avait été faite de laisser sortir personne ; je revins en toute hâte pour faire lever cette défense. Après

beaucoup de démarches, j'allais repartir pour la Malmaison quand on vint m'apprendre que l'empereur venait de monter en voiture pour se rendre à Rochefort. Rien ne m'avait fait pressentir la veille que son départ dût être aussi prochain. Je fus douloureusement affecté par cette nouvelle inattendue, et ma première pensée fut que l'empereur partait avec l'idée que moi aussi je l'abandonnais, et que je me repentais d'avoir promis d'aller le rejoindre partout où il irait. Cette pensée m'a tourmenté, jusqu'à ce que madame de Montholon, qui revint en France en 1819 ou en 1820, et plus tard les fidèles compagnons de l'exil de l'empereur vinrent à leur retour me tirer de peine, en m'assurant qu'il n'avait jamais fait allusion à la circonstance que je viens de rapporter; qu'il n'avait pas cessé de parler de moi avec bienveillance et qu'il avait loué ma fidélité, assurance qui me fut confirmée par le souvenir qu'il daigna me laisser dans son testament. Quoi qu'il en soit, je me suis toujours reproché mon défaut de présence d'esprit dans cette circonstance et mon impardonnable faiblesse. Je m'étais séparé de lui pour ne jamais le revoir. Toutes mes tentatives pour obtenir d'aller partager son exil ont été infructueuses; j'eus recours à l'obligeante intervention du général Wilson, principal auteur de l'évasion de M. de Lavalette, pour parvenir jusqu'au secrétaire d'État anglais du département des colonies. Tout ce qui pouvait m'être accordé, me fit-on répondre, était la

faculté de me rendre au Cap. Arrivé là, j'aurais dû écrire au gouverneur de Sainte-Hélène pour lui demander la permission de venir dans cette île, sir Hudson Lowe étant entièrement maître de me l'accorder ou de me la refuser. Je ne pus rien obtenir de plus que ce refus déguisé.

Je sus que Napoléon avait fait proposer au gouvernement provisoire de profiter de la position vicieuse qu'avaient prise les ennemis, pour se mettre à la tête de l'armée, les battre et en obtenir des conditions plus avantageuses, non comme empereur, mais comme général, et, après avoir rendu un dernier service à sa patrie, de s'en exiler volontairement. La perfidie de Fouché, la défiance de quelques membres de la commission, la faiblesse des autres, firent rejeter cette offre. Son départ fut pressé vivement par Fouché, sous prétexte de pourvoir à sa sûreté personnelle. En faisant la part de toutes les opinions, c'était un remède *in extremis*. Puisque la situation était désespérée, rien n'empêchait de le tenter. Mais Fouché trahissait audacieusement l'empereur et la cause nationale. Napoléon m'avait dit de lui la veille, à la Malmaison : « J'au-« rais dû le faire pendre; je laisse ce soin aux « Bourbons. »

Quel contraste présenta la conduite des hommes qui présidaient alors aux destinées de la France avec les sentiments patriotiques qui animaient Sieyès à cette époque ! Lorsque ce dernier apprit la perte de

la bataille de Waterloo, il vint chez le roi Joseph, qu'il trouva en conversation avec Lanjuinais, président de la chambre des députés. Il lui dit avec son ton de brusquerie habituel, en montrant Lanjuinais : « Si vous voulez le persuader avec des dis-« cours, vous avez fort à faire. Permettez-moi de « prendre la parole. Lanjuinais, dit-il, Napoléon a « perdu une bataille ; il a besoin de nous, il arrive. « Allons à son aide ; qu'il chasse les barbares ; lui « seul le peut avec notre concours. Après cela, s'il « veut être despote, le danger passé, nous nous « réunirons pour le pendre, si cela est jugé indis-« pensable ; mais aujourd'hui, marchons avec lui, « c'est le seul moyen de nous sauver. Sauvons-le « pour qu'il nous sauve. La nation nous en saura « gré, car il est l'homme nécessaire. » Nobles paroles dont l'écho vint mourir dans le tumulte des passions et des intérêts personnels. Ce n'est pas qu'il n'y eût dans les chambres, et même dans le gouvernement provisoire, des hommes de conscience qui pensaient comme Sieyès, mais ils étaient en minorité. Un esprit de vertige s'était emparé de ceux sur lesquels devait reposer l'espérance de la nation. Dans ces circonstances funestes, ils manquèrent à leur mandat, et n'usèrent du pouvoir déposé dans leurs mains que pour nous perdre.

XVII

Fin du congrès de Vienne. — Départ de l'impératrice pour Parme. — Elle y est bien accueillie. — Elle y fait du bien. — Elle tombe dans la désaffection des habitants. — Son mariage avec le comte Neipperg. — Ses enfants. — Projets pour leur éducation. — Réflexions sur cette princesse.

Le triumvirat des souverains partit de Vienne à la fin de mai ; les généraux commandant leurs armées les avaient précédés. Quinze jours après le départ des deux empereurs et du roi de Prusse, tous les plénipotentiaires restés à Vienne, à l'exception des envoyés espagnols, signèrent les actes du congrès. Le refus de l'Espagne avait pour cause le rejet des réclamations formées par l'ancienne reine d'Étrurie contre la cession à l'ex-impératrice des Français des duchés de Parme et de Plaisance, héritage paternel de l'infant don Carlos, son fils. Une convention postérieure, qui établit la réversibilité de ces États en faveur de ce fils, à la mort de Marie-Louise, termina le différend. Parmi les nombreuses illégalités et les spoliations que consacraient les actes du congrès, figurait la disposition qui pri-

vait le fils de la duchesse de Parme de tous droits à la succession de sa mère.

Le général Neipperg, couvert des lauriers cueillis dans la dernière campagne d'Italie, était revenu, avec de nouveaux titres à la reconnaissance du cabinet autrichien, reprendre son rôle de directeur suprême des sentiments et des volontés de Marie-Louise. Cette princesse resta en Autriche encore un an avant qu'il lui fût permis d'aller prendre possession de ses nouveaux États. Quoiqu'elle y arrivât précédée par un édit du gouvernement autrichien qui frappait ces États d'un impôt de guerre de trois millions au profit de l'Autriche, ces peuples, heureux d'être délivrés du fléau d'une occupation militaire qui pesait sur eux depuis deux ans, l'accueillirent comme une seconde Providence ; elle semblait venir mettre un terme à leurs maux et cicatriser leurs plaies ; le plus puissant motif de cette réception flatteuse était d'avoir été la compagne de Napoléon. Dans l'entrée solennelle qu'elle fit à Parme, apparaissait auprès d'elle, au premier rang, le comte Neipperg, alors son chevalier d'honneur et le dépositaire de son autorité.

La tâche que j'ai entreprise est parvenue à son terme. Je ne me ferai point l'historien de ce qui s'est passé relativement à Marie-Louise dans ses nouveaux États, c'est une obligation que je ne pourrais remplir qu'imparfaitement ; je me suis fait une loi de ne parler que de choses dont j'ai été le

témoin ; ce récit d'ailleurs serait trop pénible. Les faibles liens par lesquels l'ex-impératrice tenait encore à la France sont désormais rompus. Marie-Louise, après une courte apparition parmi nous, après avoir été l'objet de flatteuses espérances, qui ne se sont point réalisées, n'a laissé aucune trace de son passage. Elle est redevenue princesse autrichienne ; elle est aujourd'hui l'un des instruments de la politique antifrançaise en Italie. Quand elle est arrivée dans ce beau pays, les habitants des duchés ont cru avoir retrouvé une ombre de ce régime français cher aux Italiens, qui sentent aujourd'hui qu'ils n'ont été heureux que par la France. Pendant les douze premières années, Marie-Louise a justifié l'attente de ses nouveaux sujets ; l'ordre et la régularité ont été rétablis dans toutes les parties de son gouvernement; les dettes ont été acquittées. Les formes de l'administration française, qui s'étaient si facilement naturalisées dans ces provinces, ont été à peu près maintenues. Les employés civils et militaires qui avaient servi sous l'empire, ont été conservés autant qu'il a dépendu de la souveraine. Si elle n'a pas toujours pu soustraire le pays à la fiscalité autrichienne, elle l'a préservé de l'arbitraire et de l'esprit illibéral de ce gouvernement. Les duchés de Parme et de Plaisance ont joui d'une liberté inconnue aux autres États de l'Italie. Des améliorations et des embellissements y ont été introduits; des ponts et des digues ont

assuré les communications souvent interrompues par les débordements du Taro et de la Trebbia ; des hospices pour les malades, pour les vieillards, pour les femmes en couches, des asiles pour les orphelins, ont été fondés ; une salle de spectacle et une galerie pour un musée ont été construites, etc. Pour être juste, même envers ses ennemis, il faut ajouter que le mérite de cette administration bienfaisante revient surtout au ministre de la duchesse. Le comte Neipperg, qu'une ambition désordonnée et un intérêt personnel avaient rendu l'un des plus ardents ennemis de l'empereur et de la France, était un homme éclairé et un sage administrateur ; il joignait à ces qualités des intentions bienveillantes. Il avait concilié à Marie-Louise l'estime et l'affection des habitants; sa mort fut un malheur pour elle [1]. N'étant plus contenues par sa main ferme et habile, la vénalité et les mauvaises passions prirent le dessus ; la désaffection ne tarda pas à les suivre ; elle fit des progrès rapides. Les mouvements qui eurent lieu en Italie dans l'année 1831, contre-coup de notre révolution de 1830, firent éclater une révolte. La duchesse s'enfuit de Parme, et alla demander secours aux Autrichiens contre ses sujets. Elle revint escortée par leurs troupes, et prêta son nom aux vexations et aux persécutions de tous genres qu'exerça le cabinet de Vienne, sans qu'on

[1] Voir, à la fin du volume, la notice sur le général Neipperg.

eût à reprocher à la duchesse de Parme d'autre complicité que sa faiblesse et le défaut de volonté. Le pays retomba sous le joug de plomb de l'Autriche, et fut de nouveau exploité à son profit par les successeurs du comte Neipperg dans le gouvernement. A l'affection qu'avait d'abord inspirée la duchesse de Parme ont succédé la déconsidération, l'indifférence et un ressentiment dissimulé.

Marie-Louise s'était unie au comte Neipperg par un mariage de la main gauche. Elle a eu de ce mariage trois enfants. L'aînée a épousé le fils du comte San-Vitale, grand chambellan de Parme, et vit à la cour de sa mère. Le puîné, le comte de Montenuovo, est officier dans un régiment autrichien. Le troisième enfant, qui était une fille, est mort dans un âge peu avancé. Le fait de cette union établi, je n'examinerai point si un acte régulier est venu légitimer la naissance des enfants, ou si l'union de Marie-Louise avec le comte Neipperg a précédé la mort de Napoléon. En Italie, dans ce pays des faciles compositions, la sanctification d'une union est la chose du monde la plus simple. Deux personnes qui veulent se marier déclarent leur intention devant un prêtre ; celui-ci les confesse, leur donne l'absolution, célèbre une messe et les marie, tout cela, sans que l'intervention de témoins soit nécessaire. Il y a tout lieu de croire cependant que l'empereur avait cessé de vivre quand Marie-Louise a contracté ce second mariage. A Vienne comme à

Parme, elle n'a pas cessé d'exprimer sa ferme résolution de ne point provoquer un divorce, et de n'en jamais accepter la proposition.

Une personne digne de toute confiance m'a raconté, en mai 1826, que peu de temps auparavant, Marie-Louise avait écrit à M. de Fellemberg, directeur des beaux établissements agricoles d'Hofwill près Berne, qu'ayant une juste confiance dans ses principes et dans ses lumières, elle le priait de se charger de la recherche d'une dame vertueuse, de mœurs douces, instruite, ayant le ton du grand monde, douée enfin des qualités nécessaires pour élever deux jeunes orphelines auxquelles elle prenait le plus vif intérêt ; qu'on avait l'intention de leur donner une éducation brillante, parce qu'elles étaient destinées à occuper un rang distingué dans le monde. M. de Fellemberg, au reçu de cette lettre, se mit en quête de la gouvernante qui devait réunir toutes ces conditions. Trois semaines après, il répondit à la duchesse de Parme que, s'étant occupé consciencieusement de la commission qui lui avait été donnée, son choix s'était arrêté sur la sœur ou proche parente d'un magistrat de Berne, connue par des ouvrages très-remarquables en politique et en littérature. Il ajouta qu'il s'était assuré de son consentement ; que cette demoiselle, âgée d'environ quarante ans, était une femme du meilleur ton, d'une grande instruction, sachant le français, l'italien et l'anglais comme sa langue maternelle, ayant

les meilleurs principes, et issue d'une des principales familles de la Suisse; qu'il la proposait avec d'autant plus de confiance, qu'elle joignait à toutes ces qualités l'avantage d'avoir un degré d'alliance avec la maison de Lorraine. A un mois de là environ, le comte Neipperg écrivit, au nom de la duchesse, que le choix de la personne proposée paraissait devoir convenir, mais que le consentement de la cour de Vienne, à laquelle on allait en référer, était nécessaire. Après quelques semaines d'intervalle, le même comte Neipperg écrivit de nouveau à M. de Fellemberg pour le remercier de ses démarches, et le prévenir qu'on avait fait répondre de Vienne que, pour le moment présent, les deux enfants en question pouvaient se passer de gouvernante, et qu'on s'occuperait d'un arrangement lorsqu'ils auraient atteint un âge plus avancé.

La malignité s'est plu à répandre des bruits injurieux sur de prétendus désordres de la vie privée de Marie-Louise. Je les crois sans fondement. La modération de son caractère et son âme exempte de passions ont dû la préserver des excès de tous genres. Marie-Louise est loin d'être irréprochable aux yeux des Français. L'oubli des marques d'attachement que la nation lui avait données, l'abandon de la cause de Napoléon, l'injure faite à sa mémoire par un second mariage, ont provoqué la juste sévérité des jugements contemporains. La ruse et

la violence dont on a usé envers elle, et qu'ont merveilleusement secondées son caractère, son éducation et ses qualités mêmes, ne sont point des considérations suffisantes pour l'absoudre. Si je disais qu'élevée dans la simplicité d'une condition privée, elle a passé son enfance et sa première jeunesse au sein d'une famille de mœurs patriarcales, mais inexorable dans ses principes de dévouement aveugle aux intérêts de la maison d'Autriche; qu'elle n'avait connu ni la cour ni le monde quand elle a quitté sa patrie à dix-neuf ans, y laissant son père, ses sœurs, ses grandes maîtresses, ses femmes, personnes avec lesquelles elle avait vécu dans l'étroite intimité de la retraite; que transportée, comme une plante exotique, dans un pays dont les relations, les habitudes, les familles lui étaient tout à fait inconnues, elle s'y est présentée avec tous les désavantages de sa timidité et de sa terreur du ridicule qui s'attache en France à ce qui n'a pas un vernis brillant; que n'y ayant point eu d'amie, si ce n'est sa dame d'honneur, dont l'attachement, pour ainsi dire officiel, découragé par l'oubli, ne pouvait pas survivre à l'absence, elle n'avait pu contracter des liens durables avec sa nouvelle patrie, et que l'accueil qu'elle en avait reçu, quelque bienveillant qu'il pût être, ne pouvait balancer le souvenir des affections primitives de ces cœurs allemands avec lesquels elle avait toujours une parfaite conformité de pensées et d'intérêts, on m'objecterait

avec raison que Marie-Louise a eu cela de commun avec toutes les princesses qui, en quittant leur patrie pour épouser des princes étrangers, ont renoncé à leur famille, à leurs amis, à leurs habitudes, et ont laissé à la frontière toutes leurs affections avec leurs vêtements. Mais ces princesses ont eu le temps de s'identifier avec leur nouvelle position, et ont achevé une vie paisible dans leur royal exil.

Marie-Louise s'est trouvée dans une situation particulière : elle a été mariée à un homme trop grand pour qu'il pût y avoir entre eux une communauté d'idées et de sentiments ; trop souvent séparée de son époux par des guerres malheureuses, elle a eu sans cesse à trembler pour la vie ou pour le pouvoir de l'empereur. Pendant une de ces absences, elle avait vu son autorité menacée par une tentative de révolte qui fut consommée plus tard par les premiers corps de l'État eux-mêmes, étrange condition pour une princesse qui n'avait été témoin en Autriche que du respect des grands et du culte des peuples pour sa famille ; elle avait été contrainte de fuir de la capitale de l'empire envahi par d'innombrables armées ennemies, réunies aux armées de son père. Elle avait été conduite à Vienne, tremblante de la catastrophe qui avait brisé dans sa main le sceptre de son époux, accompagnée, en apparence, par une escorte d'honneur, mais réellement prisonnière. Puis, pour lui faire oublier ces humiliations, tous les bras sont

ouverts à Vienne pour la recevoir, comme un enfant chéri qu'on avait cru perdu. Là, elle retrouve ses premières impressions ravivées par l'absence, ses premières habitudes, ses parents, ses amis, rivalisant de tendresse et de cordialité. Consolée et louée du sacrifice qu'elle avait fait à sa famille et à sa patrie en se dévouant pour elles, elle y recueille les applaudissements de son père, prince de mœurs pures, mais dont la tyrannie des maximes politiques avait altéré la candeur. Dans des circonstances ordinaires, il lui aurait recommandé la fidélité à son époux; mais voyant qu'il ne peut soutenir son gendre proscrit par la ligue des rois sans manquer à ses alliés et à une oligarchie toute-puissante, il conseille à sa fille l'oubli de ses liens; il l'entretient d'illusions qu'il partage lui-même sur l'avenir de son petit-fils, impitoyablement sacrifié. Quand il est déçu dans ses espérances pour cet enfant auquel il doit tous ses sentiments de père et une efficace protection, il les oublie en lui témoignant une stérile tendresse; il le laisse mourir, parce qu'il est empêché par la raison d'État de faire ce qui pourrait le sauver. Il le pleure, il s'éloigne pour ne pas être témoin de ses derniers moments, et il se console en pensant qu'il est dans le ciel, parce qu'il finit par se persuader que c'est pour le mieux, et qu'il n'y a plus de place sur la terre pour cette infortunée victime de la politique. Ces exigences, ces séductions, quelle que fût leur puissance, eussent trouvé Marie-

Louise inébranlable, si elle eût été une femme forte, et si une éducation généreuse eût imprimé dans son âme les grands principes de morale qui sont indépendants de toutes les vicissitudes et qui commandent tous les sacrifices. Mais les sentiments et les principes des souverains ne ressemblent pas à ceux des autres hommes ; ils se croient des devoirs d'une autre nature à remplir. Quelle admirable exception à ces maximes accréditées par la servilité présente la conduite de Catherine de Wurtemberg, femme du roi Jérôme ! Aussi cette princesse restera à jamais l'objet de la vénération générale et un mémorable exemple de ce que peut le dévouement inspiré par le devoir et par l'affection.

Marie-Louise a apporté en France ses défauts et ses qualités, une extrême défiance d'elle-même, une absence complète de volonté. Aucune pensée d'ambition ne s'est révélée en elle. Si elle n'avait montré jusqu'à quel point l'idée de la célébrité lui répugnait, on aurait pu penser que ses prétentions se bornaient à jouir du reflet des rayons que lui renvoyait la couronne de son illustre époux, et qu'elle considérait toute espèce de gloire comme devant disparaître devant l'éclat d'une si grande renommée. Impératrice, elle pouvait montrer de l'éloignement pour les affaires, puisqu'elle n'y était point initiée ; mais régente, elle a conservé la même indifférence. Avec le pouvoir de décider les questions, avec la sagacité et les connaissances nécessaires pour les bien

comprendre, elle ne prenait rien sur elle ; elle s'empressait de se rendre à l'avis qui lui était soumis, comme pour en finir plus vite et pour décliner toute responsabilité. Résignée au présent, l'avenir ne la préoccupait pas ; elle se délassait de l'ennui qui la gagnait souvent, en cultivant les arts, le dessin, la musique [1]. Sa timidité naturelle, entretenue par la vie claustrale qu'elle avait menée jusqu'au jour de son mariage, était encore augmentée par les préventions qui lui avaient été inspirées contre l'esprit français dont elle redoutait les sarcasmes ; elle était, au reste, d'autant moins contrariée dans son goût pour la retraite, que l'empereur s'en accommodait tout à fait. Les préjugés d'enfance et de jeunesse contre l'homme auquel sa famille avait dû de si mauvais jours avaient été remplacés par une affection que le temps n'aurait pu que cimenter. La catastrophe qui a frappé l'empereur l'a jetée dans une douleur voisine du désespoir. Pendant les premiers mois d'une séparation qui devait être éternelle, elle s'est plus d'une fois reproché de n'avoir pas tenté l'impossible pour se réunir à lui, en exprimant cepen-

[1] Il me revient à la pensée que je trouvai un jour l'impératrice debout devant une fenêtre de son salon à Saint-Cloud, contemplant d'un air pensif le paysage qui se déroulait devant elle. M'étant permis de lui demander la cause de sa rêverie, elle me dit qu'en considérant le beau site qu'elle avait sous les yeux, elle s'était surprise à regretter ses colonies des environs de Vienne, et à désirer qu'une baguette magique lui en fit découvrir seulement un coin.

dant la crainte que l'adversité et l'inaction n'aigrissent le caractère de l'empereur, et qu'elle n'eût plus les mêmes chances d'être heureuse dans sa nouvelle situation. Ce regret, quoiqu'il ne fût pas tout à fait pur, lui était suggéré par le souvenir des tendres égards qu'elle avouait avoir trouvés en lui; elle craignait aussi que le tort de cette séparation ne lui fût imputé et ne lui nuisît dans l'opinion; car le public lui demanderait un compte personnel de ses actions depuis que, livrée à elle-même, elle avait perdu l'égide de l'irresponsabilité dont l'empereur l'avait jusque-là couverte. A mesure que Napoléon l'avait plus connue, il s'était applaudi de son choix. Le caractère de cette princesse lui paraissait avoir été formé pour lui; elle lui avait donné du bonheur et des consolations au milieu des soucis de sa vie orageuse. Dans les relations habituelles, elle était facile et bienveillante, sans perdre de sa dignité. Jamais une plainte ni un reproche ne sont sortis de sa bouche. Douée d'un caractère doux mais réservé et circonspect, ses sentiments n'avaient pas, dans leur expression, une grande vivacité. Elle était bienfaisante et aimait à donner; elle avait de la simplicité et de la finesse à la fois, une gaieté douce et de l'esprit sans causticité. Instruite, elle ne faisait point parade de ses connaissances; elle craignait d'être accusée de pédanterie. Compagne de l'empereur, ses qualités attachantes avaient gagné l'affection de son époux, comme sa douceur inaltérable avait séduit toutes les

personnes qui vivaient dans son intimité. En la jugeant ainsi, je rends avec fidélité mes souvenirs, et je me défends de toute partialité inspirée par le passé, comme de toute préoccupation du présent. On se tromperait en supposant que le devoir luttait péniblement en elle contre les inclinations ; elle était naturelle et ne savait pas cacher ses impressions ; mais l'événement a prouvé que, si elle était portée à la vertu en ce qu'elle a de facile, elle a manqué de la force nécessaire pour la pratiquer en ce qu'elle a de rigoureux. L'absence sans espoir de retour, des confidences mensongères, d'adroites flatteries, des promesses séduisantes et des oppositions menaçantes qu'elle n'a pas eu le courage de braver, ont rencontré en elle une malheureuse disposition à s'accommoder aux événements imprévus et à les accepter comme irremédiables.

Tandis que la femme de Napoléon, désormais étrangère à tous les liens qui les avaient unis, plus déchue que lui, jouissait d'une condition prospère en apparence, mais que devaient troubler d'amers souvenirs, son illustre époux, trahi par la fortune, livré aux outrages de ses ennemis, après avoir donné au monde, sur un rocher d'odieuse mémoire, le magnifique spectacle d'un grand homme aux prises avec l'adversité, retournait vers sa céleste patrie, et allait rendre compte au Créateur de la mission qu'il en avait reçue.

XVIII

Ainsi l'œuvre de la coalition était consommée dans toutes ses parties. Ses chefs avaient réuni, dans une assemblée insolite, comme si tout devait être extraordinaire dans la destinée de Napoléon, tous les souverains de l'Europe, livrés aux sinistres influences de leurs ministres, pour démolir, pièce à pièce, l'édifice dont ils se sont partagé les débris, et pour effacer jusqu'à la trace du grand empire. Ils avaient perverti la compagne de sa vie, pour le priver de l'appui qu'il aurait pu trouver dans sa fidélité au malheur. Ils avaient vendu à l'Angleterre, son implacable ennemie, le prince qui combattait pour leur cause en travaillant à soustraire le continent aux lois tyranniques des marchands de Londres. Cette grande victime, que l'aveuglement des puissances de l'Europe a livrée au ministère britannique, a été reléguée sur un rocher, au milieu de l'océan Atlantique, pour que ses plaintes ne fussent pas entendues; elle a été soumise aux ignobles outrages d'un geôlier, et a péri dans les tourments d'une longue agonie. Le terrible legs de *l'opprobre*

de sa mort[1] sera un jour recueilli. La coalition a préparé au seul rejeton de ce grand homme un tombeau où devaient le conduire prématurément les souvenirs rongeurs et impuissants de son illustre origine, et la mélancolie profonde qui l'a saisi à la révélation de l'inanité de son avenir. Les membres de sa famille errent, exilés et proscrits, décimés par l'âge et par le malheur. Quelle a été l'erreur des grandes puissances, en laissant périr du supplice de Prométhée celui qu'elles avaient reconnu pour leur égal, sinon pour leur maître, et que la main du souverain pontife avait consacré comme l'oint du Seigneur; en laissant fusiller par un autre roi un roi reconnu par elles, crime renouvelé de l'assassinat juridique de Conradin, consommé il y a six siècles dans le même lieu! Quoique flétri par l'horreur des contemporains et de la postérité, ce premier exemple d'une sentence de mort prononcée contre une tête couronnée a porté de sinistres fruits. Dieu veuille qu'il n'encourage pas encore de pareils attentats! Les puissances se sont acharnées avec une déplorable passion sur le régénérateur de la royauté; partout où le triomphe de ses armes l'avait conduit, il avait respecté l'attachement des peuples pour les dynasties qui régnaient sur eux; pour ne pas ébranler leur fidélité, il avait refusé d'habiter les capitales des États qu'il avait conquis. Cette conduite si ho-

[1] Expressions textuelles du testament de l'empereur.

norable de l'empereur contraste péniblement avec les procédés de ses rivaux envers lui. Leur implacable haine a justifié son refus d'ajouter foi à de fallacieuses apparences de pacification. On ne doit pas s'étonner qu'après des concessions toujours infructueuses, qui étaient à l'instant suivies de nouvelles exigences, il ait senti qu'elles n'avaient pour objet que de consommer plus facilement sa ruine. Il a préféré abdiquer plutôt que signer une paix qu'il n'aurait pu exécuter. Eh ! quelle paix était possible avec des ennemis dont le cœur renfermait tant de fiel et si peu de générosité ? Une rivalité haineuse a toujours été le premier mobile de la politique anglaise envers la France. Quand le gouvernement de l'empire, dont les machinations de cette politique ont produit la grandeur, rendait notre nation puissante et prospère, le cabinet anglais n'avait qu'une pensée, c'était de l'abattre et d'intéresser à sa chute les puissances du continent. C'est dans le but exclusif de son agrandissement et de sa suprématie maritime et commerciale qu'il a excité leurs passions, qu'il leur a prodigué son or et les a amenés à lui sacrifier leurs vrais intérêts ; c'est une vérité qui est devenue triviale. L'empereur avait trop de motifs d'être convaincu qu'il n'y aurait de salut pour la France que quand elle serait affranchie de la dépendance dans laquelle voudrait la retenir son irréconciliable ennemie. Il a succombé sous une tâche dans laquelle il a sacrifié à l'intérêt de la paix (alors qu'il était

signalé au monde par ses ennemis comme le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe) son propre intérêt, celui de sa famille et l'avenir de son fils ; mais de ce sacrifice son honneur et sa gloire sont sortis intacts. Il ne peut plus être question aujourd'hui de faire revivre les splendeurs de ces temps héroïques. La puissance formidable qui a mis l'Angleterre à deux doigts de sa perte, qui a été sur le point de faire expier à son gouvernement ses longues injustices et l'abus de sa prépotence, n'est plus à redouter pour elle. Mais des efforts combinés renverseront tôt ou tard cette domination intolérable. Si Napoléon a préparé l'abaissement du tyran des mers, si l'excès du despotisme britannique suscite enfin des continuateurs de son œuvre non-seulement nationale, mais encore européenne, ses mânes seront consolés. Ce triomphe posthume sera, pour cette auguste mémoire, un nouveau titre à la sympathie de la France et à la reconnaissance tardive de l'Europe.

FIN.

APPENDICE.

LETTRES

RELATIVES

AU RETOUR DU GÉNÉRAL BONAPARTE DE L'ÉGYPTE.

Les lettres qu'on va lire sont au nombre de sept. La première était déjà connue; elle a été citée dans plusieurs publications. Elle est datée du 7 prairial an VII (26 mai 1799), et signée par trois directeurs, condition exigée par la constitution de l'an III pour valider les actes émanés du Directoire. Cette lettre a été transmise le même jour par le président Merlin de Douai à l'amiral Bruix. Publiée isolément, et n'étant appuyée d'aucun témoignage qui lui donnât de l'autorité, elle a été regardée jusqu'à présent comme supposée. Dans des mémoires inédits, Lareveillère-Lepeaux, ancien membre du Directoire, l'un des trois signataires de l'ordre dont je parle, dit qu'il ne se souvient pas d'avoir signé de lettre qui eût pour objet le rappel du général Bonaparte de l'Égypte; c'est une erreur de mémoire de M. Lareveillère-Lepeaux. L'existence de cette

lettre et la signature qu'il y a apposée ne peuvent pas plus être révoquées en doute que l'authenticité des lettres qui l'accompagnaient, et dont les originaux existent.

J'ai publié ces lettres dans le numéro du *Spectateur militaire* du 15 mai 1840, en exprimant le désir que la publicité qui leur était donnée amenât des révélations qui ne laissassent plus de doute sur la question de savoir si elles avaient été reçues en Égypte par le général Bonaparte, et si elles avaient conséquemment autorisé son retour.

L'assertion contenue dans les mémoires publiés sous le nom de M. de Bourrienne, qui tranche cette question en la déclarant absurde, n'a pas paru une autorité suffisante. On ne peut accorder une confiance absolue aux allégations contenues dans des mémoires publiés sous le nom d'un homme qui ne les a pas composés. On sait que l'éditeur de ces mémoires offrit à M. de Bourrienne, réfugié dans le Holstein, où il fuyait les poursuites de ses créanciers, une somme qu'on dit être de trente mille francs, pour obtenir sa signature avec quelques notes et pièces justificatives; M. de Bourrienne était déjà atteint de la maladie dont il est mort peu d'années après, dans une maison de santé de Caen. Plusieurs hommes de lettres coopérèrent à la rédaction de ses mémoires. J'avais rencontré, en 1825, M. de Bourrienne à Paris; il me dit qu'on lui avait proposé d'écrire contre l'empereur : « Malgré le mal qu'il m'a fait, « avait-il ajouté, je ne m'y résoudrai jamais; ma main se « sécherait plutôt. » Si M. de Bourrienne avait rédigé lui-même ses mémoires, il n'y aurait pas avancé que, lorsqu'il était ministre de l'empereur à Hambourg, il travaillait, avec des agents du comte de Lille, à la rédaction de proclamations en faveur de ce prince, et qu'en 1814 il en acceptait des remercîments du roi Louis XVIII. Il n'aurait

pas dit que Napoléon lui avait confié, en 1805, qu'il n'avait jamais conçu la pensée d'une expédition en Angleterre, et que le projet de descente, dont il entourait les apprêts de tant d'éclat, n'était qu'un leurre propre à amuser les niais. L'empereur savait fort bien que jamais projet ne fut plus sérieusement conçu, plus positivement arrêté. M. de Bourrienne n'aurait parlé ni de ses entretiens particuliers avec Napoléon ni des prétendues confidences dont il était rendu dépositaire, quand, depuis le 20 octobre 1802, Napoléon ne l'avait plus reçu. Lorsqu'en 1805, l'empereur, oubliant ses torts, le nomma son ministre plénipotentiaire à Hambourg, il lui accorda l'audience d'usage; mais il n'ajouta pas à cette grâce le retour de son ancienne amitié; il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir, et ne correspondit pas avec lui.

Les témoignages de M. Amédée Jaubert et du général Eugène Merlin, qui ont été, le premier, secrétaire interprète, et l'autre, aide de camp du général en chef de l'armée d'Égypte, méritent un examen plus sérieux. Ces deux témoins, chacun dans sa qualité respective, n'ont point quitté la personne du général en chef pendant la durée de l'expédition, et se sont embarqués avec lui pour la France. Ils ont été, toute proportion gardée, dans une position aussi favorable que M. de Bourrienne, pour être instruits des ordres donnés par le général en chef et de ce qui se passait autour de lui, soit avant son départ, soit au moment où il s'est effectué. Ils n'ont rien entendu dans la traversée qui pût leur faire soupçonner que des ordres du Directoire rappelassent le général Bonaparte en France. Ils s'accordent à dire que son départ paraissait avoir été décidé par la réception des gazettes anglaises, contenant des nouvelles détaillées des revers essuyés par nos armées

en Italie et en Allemagne, gazettes envoyées par les amiraux anglais au quartier général de l'armée française.

Ces témoignages, sans être décisifs, étaient un grand argument en faveur de l'opinion que les lettres qui rappelaient le général Bonaparte n'avaient pas été reçues en Égypte. Depuis que ces lettres ont été livrées à la publicité, les paroles de Napoléon lui-même sont venues répandre un nouveau jour sur cette question.

Dans des notes dictées par lui à Sainte-Hélène, il est dit qu'il a reçu, durant le siége de Saint-Jean-d'Acre, le 27 floréal an VII (13 mai 1799), des lettres de France qui l'informaient du fâcheux état de nos affaires, et que ces nouvelles avaient été le principal motif qui l'avait porté à lever le siége et à se rapprocher d'Alexandrie. Ces lettres ne pouvaient être celles qui renfermaient les ordres du Directoire, puisque celles-ci sont datées du 7 prairial (26 mai) de la même année, et qu'elles n'ont été expédiées que le 23 du même mois (11 juin). Il est plus que probable que les lettres reçues devant Saint-Jean-d'Acre étaient celles qui furent envoyées par Joseph Bonaparte et remises par le Grec Bourbaki.

Mais ce qui achève de dissiper tous les doutes, c'est le fait suivant, qui m'a été communiqué par le général Bertrand, auquel l'empereur l'a raconté à Sainte-Hélène. Nommer le général Bertrand, c'est citer un homme digne de toute confiance par la noblesse de son caractère et par la juste considération que lui a acquise une constante fidélité au malheur.

Le général Bonaparte, que le Directoire croyait encore en Égypte, était débarqué à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). Il se rendait à Paris lorsqu'il rencontra, entre Fréjus et Lyon, un courrier porteur de dépêches

adressées au général en chef de l'armée d'Égypte. Ces lettres portaient la révocation de l'ordre qui lui avait été donné de revenir en France, et lui enjoignaient de rester en Afrique. Ce fut par la lecture de ces dépêches que le général Bonaparte apprit en même temps l'ordre par lequel il était rappelé et le contre-ordre qui devait le retenir en Égypte; le Directoire l'informait en même temps que le gouvernement avait jeté les yeux sur le général Lecourbe, qu'il avait l'intention de charger du commandement de la principale armée. Quand nous avions à peu près perdu l'Italie et que la guerre était reportée sur le Var, le Directoire avait éprouvé un besoin pressant des talents du général Bonaparte, et il désirait ardemment sa présence. Mais quand la victoire de Zurich et les succès obtenus en Hollande l'eurent rassuré, semblable au matelot qui oublie son vœu après la tempête, il s'empressa de révoquer l'ordre de rappel dont il avait pressé l'expédition trois mois auparavant, ordre qui lui avait été arraché par la considération de l'imminence du péril qui menaçait la république à cette époque. Le général Bonaparte ne reçut donc qu'à Paris les lettres du Directoire que l'amiral Bruix était chargé de lui remettre, s'il parvenait à aborder en Égypte, la copie de celle que cet amiral lui avait expédiée de Carthagène, et les lettres de Barras et de Talleyrand.

Quant au choix du général Lecourbe, sur lequel le Directoire s'était arrêté, l'empereur ne l'improuvait pas tout à fait. Il faisait cas de ce général, et lui reconnaissait les qualités de l'homme de guerre. Il avait pris de lui une idée favorable en trouvant dans les papiers saisis chez le général Moreau après son arrestation, en 1804, plusieurs lettres que Lecourbe écrivait à ce général pendant la campagne de Hohenlinden, pour l'aiguillonner, vaincre ses

irrésolutions et lui souffler son audace. L'empereur s'était privé à regret des services du général Lecourbe, parce qu'il avait surpris en lui tant de malveillance à l'occasion du procès de Moreau, qu'il n'avait pas jugé pouvoir l'employer. Un jour que Lecourbe traversait le jardin des Tuileries, il aperçut l'empereur à une fenêtre du palais; il dirigea sur lui un regard plein d'un sentiment si haineux, que Napoléon ne put jamais l'oublier. Quand, durant les Cent-Jours, Lecourbe revint à lui, l'empereur s'empressa de l'accueillir, et lui confia un commandement important.

I

AU GÉNÉRAL BONAPARTE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Au-
« triche et la Russie viennent de déployer, la tournure
« sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise,
« exigent que la république concentre ses forces. Le Direc-
« toire vient en conséquence d'ordonner à l'amiral Bruix
« d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour
« se rendre maître de la Méditerranée et pour se porter en
« Égypte, à l'effet d'en ramener l'armée que vous com-
« mandez. Il est chargé de se concerter avec vous sur les
« moyens à prendre pour l'embarquement et le transport.
« Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez avec séc-
« rité laisser en Égypte une partie de vos forces; et le
« Directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier le
« commandement à qui vous jugerez convenable.

« Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des « armées républicaines, que vous avez jusqu'à présent si « glorieusement commandées.

« *Signé* TREILHARD, LAREVEILLÈRE-LEPEAUX, BARRAS. »

II

LETTRE DU DIRECTOIRE A L'AMIRAL BRUIX (ÉCRITE DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL LAGARDE, ET SIGNÉE PAR MERLIN DE DOUAI).

« PARIS, le 7 prairial an VII.

« Le Directoire exécutif, citoyen général, après avoir « réfléchi sur la situation actuelle des choses, a senti la « nécessité de réunir et de concentrer le plus possible les « forces de la république. En conséquence, il vous ordonne « de prendre les moyens les plus prompts pour effectuer « votre jonction avec la flotte espagnole. Dès qu'elle sera « opérée, vous chercherez la flotte anglaise; et si, comme « il est vraisemblable, vous êtes alors supérieur en force « à l'ennemi, vous le combattrez. Aussitôt que vous aurez « mis les Anglais hors d'état de s'opposer avec succès à vos « opérations, vous ferez voile pour l'Égypte, à l'effet d'y « embarquer l'armée. Vous vous concerterez sur les moyens « avec le général Bonaparte, et vous pourrez laisser en « Égypte une partie de ses forces, s'il le juge nécessaire.

« Vous remettrez au général Bonaparte la lettre ci- « jointe, qui lui communique le projet du Directoire.

« Le président du Directoire exécutif.

« *Signé* MERLIN.

« Par le Directoire exécutif, le secrétaire général.

« *Signé* LAGARDE. »

(Par un arrêté du Directoire du 14 germinal an VII (3 avril 1799), Bruix, ministre de la marine, avait été nommé amiral de l'armée navale de Brest (grade équivalant à celui de capitaine général en Espagne), pour que l'amiral Massaredo n'eût pas de répugnance à servir sous lui.)

III

LETTRE AUTOGRAPHE DU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM, A L'AMIRAL BRUIX.

« Paris, le 9 prairial an VII.

« Voilà votre mission revenue à votre première idée, « mon cher Bruix. J'en suis enchanté. Vous voilà hors du « vague; vous avez un but, un but prescrit, un but de la « plus grande importance. Le Directoire n'écrit qu'un mot « à Bonaparte. Je lui envoie une lettre de Barras à laquelle « j'ai joint quelques lignes. Le Directoire s'en rapporte à « vous pour l'instruire de notre situation intérieure et « extérieure. Ramenez-le. On vous recommande le secret « le plus absolu sur votre mission. Adieu, je vous embrasse « et vous aime bien. Comptez sur moi pour la vie.

« *Signé* Ch. Maur. Talleyrand.

« *P. S.* Mon opinion est que Belleville, notre consul à « Gênes, sera votre successeur; cela n'est pas encore dé- « cidé, mais le Directoire ne déterminera son choix que « dans les premiers jours de la décade prochaine. Sieyès « arrivera du 20 au 24. »

IV

L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Carthagène, le 23 prairial an VII.

« Citoyen général,

« Le Directoire exécutif m'a ordonné d'opérer ma jonc-
« tion avec l'escadre espagnole, d'attaquer ensuite l'en-
« nemi, et après l'avoir battu, d'aller en Égypte pour y
« prendre et porter en France l'armée que vous com-
« mandez.

« Déjà ma jonction est faite, et l'armée combinée est
« forte de quarante-deux vaisseaux de ligne; mais cette
« force ne nous donne pas encore la supériorité sur les
« Anglais; ils ont soixante vaisseaux dans la Méditerranée.
« Néanmoins, par des manœuvres bien concertées, on peut
« les battre avant qu'ils soient réunis en un seul corps
« d'armée. C'est ce que j'espère de faire, si mes démarches
« instantes auprès de l'amiral espagnol et de la cour de
« Madrid réussissent.

« Ce succès obtenu, je vous préviens, citoyen général,
« que je ne perdrai pas un instant pour me porter sur
« Alexandrie, immédiatement après le combat. Faites donc
« vos dispositions pour retenir le moins de temps possible
« la flotte sur la côte d'Égypte. Vous devez compter,
« général, sur tous les efforts dont je suis capable pour
« renverser tous les obstacles et me rendre aussi prompte-
« ment que je pourrai auprès de vous. Néanmoins, il m'est
« impossible de vous préciser l'époque de mon arrivée; et

« comme il n'y a rien de moins certain que le résultat « d'un combat naval, ni même que je réussisse à attaquer « l'ennemi avant sa réunion complète, je dois vous en- « gager, citoyen général, à ne prendre les dernières mesures « pour l'embarquement de votre armée que lorsque vous « serez prévenu, par des frégates que je vous détacherai « sitôt après l'événement, de l'arrivée prochaine de l'armée « navale.

« Croyez, citoyen général, que ce sera pour moi le plus « beau jour, et pour la brave armée que je commande « un jour de gloire et de bonheur, que celui où elle « pourra rendre à la patrie les héros qui l'ont tant illustrée.

« Agréez mes salutations fraternelles et respectueuses,

« *Signé* E. Bruix.

« *P. S.* J'ai promis au Grec qui vous remettra cette « lettre que vous lui feriez un présent de cinq cents louis. « Je pense, citoyen général, que, malgré l'énormité de « cette somme, vous n'hésiterez pas à la lui donner.

« *Signé* E. Bruix. »

V

LETTRE CHIFFRÉE DU MINISTRE TALLEYRAND, ADRESSÉE A L'AMIRAL BRUIX, EN DATE DU 13 PRAIRIAL AN VII.

« Je me suis empressé, citoyen général, de mettre sous « les yeux du Directoire exécutif les lettres que vous « m'avez écrites les 6 et 8 de ce mois. Le Directoire est « très-satisfait de l'activité que vous avez déployée pour « vous mettre en état de sortir avec vingt-deux vaisseaux. « Il approuve la détermination que vous avez prise de ras-

« sembler toutes les troupes disponibles à Toulon, et « d'effectuer un débarquement dans le golfe de la Spezzia.

« Mais quelque important qu'il soit de secourir l'armée « d'Italie, le Directoire vous recommande non-seulement « de ne rester sur les côtes de ce pays que le temps indis- « pensable pour seconder les opérations du général Moreau, « mais encore de ne pas vous dégarnir des troupes qui vous « seront nécessaires pour remplir votre mission ultérieure, « et surtout pour donner du renfort à Malte. Vous devez, « par le même motif, conserver sur l'armée navale des « vivres en quantité suffisante pour ravitailler cette place « et pour votre approvisionnement pendant la campagne. « Il sera pourvu, par d'autres moyens, aux besoins de la « république ligurienne, et déjà le Directoire a permis l'ex- « portation de quatre-vingt mille quintaux de blé pour « cette contrée.

« Le Directoire désire vivement, citoyen général, *que « vous ne perdiez pas un moment pour vous rendre aux « lieux déterminés par vos instructions, et spécialement « pour exécuter les ordres contenus dans sa dépêche du « 7 prairial,* dont je vous ai expédié hier le duplicata. Vous « verrez, par la copie ci-jointe d'une lettre de l'am- « bassadeur Guillemardet, que si le général Massaredo a « été forcé par la tempête d'entrer à Carthagène, lord « Saint-Vincent n'a pas été moins maltraité. Ainsi vous « n'avez pas à craindre d'être poursuivi par l'ennemi, et « comme vous avez actuellement des forces supérieures, « les succès de l'armée navale dépendent par-dessus tout « de la rapidité de votre marche. Le Directoire exécutif « s'en repose sur vous. Vous connaissez ses intentions et « ses espérances; il a la plus grande confiance dans vos « talents; il attend de grandes choses de l'armée que vous

« commandez, et d'une circonstance sur laquelle l'Europe « a les yeux fixés. Les hasards des éléments et ceux de « la victoire peuvent vous donner des chances que d'ici on « ne peut prévoir. Songez que c'est à l'audace que la « république a dû la plus grande partie de ses victoires.

« Il est possible que Massaredo répare ses avaries en « peu de temps, et qu'il puisse se réunir à vous. Je vous « invite, en conséquence, à lui adresser à Carthagène une « lettre confidentielle pour lui assigner un rendez-vous. Je « n'ai pas besoin de vous dire qu'il sera très-sensible aux « marques de confiance et de considération qu'il recevra « de vous.

« Salut et fraternité,

« *Signé* CHARLES-MAURICE TALLEYRAND. »

VI

COPIE DE LA LETTRE DU MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM TALLEYRAND A L'AMIRAL BRUIX.

« Paris, le 27 prairial an VII.

« L'ordonnateur Bertin vient de m'informer, citoyen « général, que vous avez appareillé du mouillage de Vado, « en présence de l'armée anglaise, et que vous vous êtes « décidé à faire voile pour Carthagène. Cet administrateur « m'annonce en même temps que la flotte de la république « a été vue à sept lieues de Toulon, ayant des vents favo- « rables, et que le chef de division Daugier était au mo- « ment d'exécuter l'ordre que vous lui avez donné de vous « rejoindre.

« Je me suis empressé de rendre compte de cet événe-
« nement au Directoire exécutif ; il a senti qu'atteinte par
« un ennemi supérieur, l'armée française, malgré les talents
« du général et la valeur des officiers et des marins, aurait
« été exposée à un combat inégal dont les suites pouvaient
« au moins vous réduire à une longue inaction. Vous avez
« su faire passer de votre côté tous les avantages que les
« Anglais se promettaient sans doute de leur position. La
« sagesse et la promptitude de votre détermination, ainsi
« que l'habileté de vos manœuvres, ont reçu l'approbation
« et les justes éloges du Directoire exécutif, et j'éprouve la
« plus vive satisfaction à vous les transmettre.

« Vous verrez, citoyen général, par la copie des lettres
« ci-jointes à M. d'Azara et à l'ambassadeur Guillemardet,
« que je fais presser le cabinet de Madrid d'accélérer la
« mise en état des vaisseaux espagnols qui doivent se
« joindre à vous. Le Directoire espère que sous peu de
« temps l'armée combinée pourra prendre la mer, et
« qu'après avoir secouru l'armée d'Italie et la république
« ligurienne, après avoir opéré une jonction qui était de la
« plus haute importance, *vous poursuivrez glorieusement*
« *le cours de votre mission.*

« Je vous adresse une lettre que j'ai cru devoir écrire au
« général Massaredo, et j'en joins ici la copie. J'ai pensé
« qu'il vous serait agréable que cet officier général reçût
« par vous un nouveau témoignage de l'estime du gouver-
« nement français.

« Pour copie,

« CHARLES-MAURICE TALLEYRAND. »

VII

MINUTE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN JOSEPH BONAPARTE, EN DATE DE PARIS, LE 22 VENDÉMIAIRE AN VIII.

« Recevez, citoyen, le compliment que mon cœur vous « adresse sur l'heureux retour de votre frère. Le bonheur « de votre famille est un bonheur public. J'apprends que « vous partez cette nuit ou demain pour Fréjus. Je vous « envoie des pièces qui peuvent intéresser votre frère et « vous.

« 1° Copie de la lettre que j'ai reçue du Directoire en « rade de Vado. C'est d'après cette lettre que j'ai envoyé « à votre frère celle que je vous ai montrée à Paris. Vous « savez pourquoi, ma jonction opérée avec les Espagnols, « les forces supérieures de l'ennemi se sont opposées à tout « projet ultérieur.

« 2° Deux lettres du Directoire à votre frère; je devais « les remettre moi-même.

« 3° Une lettre du citoyen Talleyrand, qui devait avoir « la même destination, et qui en contenait une du direc- « teur Barras.

« 4° Copie de la lettre par laquelle Talleyrand m'adres- « sait ces dépêches.

« Je partage votre joie, et vous salue cordialement.

« *Signé* E. BRUIX. »

SUR UN DISCOURS

COMPOSÉ

PAR LE LIEUTENANT D'ARTILLERIE BONAPARTE,

QUI A ÉTÉ ENVOYÉ AU CONCOURS OUVERT PAR L'ACADÉMIE DE LYON EN 1791.

Peu de temps après le 18 brumaire, les consuls occupant encore le palais du Luxembourg, je me trouvais chez le colonel Louis Bonaparte qui venait d'être nommé au commandement du 5e régiment de dragons ; il logeait rue de Vaugirard, hôtel de la Trémouille. Il me montra un manuscrit d'une quinzaine de pages in-folio, tout entier de la main de Napoléon. C'était la minute d'un discours composé par lui, n'étant encore que lieutenant d'artillerie, sur le sujet d'un prix proposé au concours par l'académie de Lyon : *Quels sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* Louis Bonaparte avait entrepris de déchiffrer ce manuscrit; mais, rebuté par les difficultés, il y avait renoncé. C'était la première fois que je voyais l'écriture de Napoléon; je crus avoir sous les yeux les caractères d'une langue inconnue ;

cependant un vif sentiment de curiosité et d'intérêt me porta à demander à Louis Bonaparte de me confier ce manuscrit. Je voulais essayer si je serais plus patient ou plus heureux que lui. Je passai huit jours à étudier ces caractères, que je parvins à déchiffrer avec une peine infinie, sauf cinq ou six mots que je laissai en blanc. Je rapportai le manuscrit avec ma traduction au colonel Louis Bonaparte, qui, se contentant de la copie que j'avais faite, saisit brusquement l'original, et avant qu'il m'eût été possible de prévenir son mouvement, le lança dans la cheminée. Le feu, qui était très-ardent, consuma en un instant cette précieuse relique, et je n'en pus rien sauver.

Ce discours n'était pas achevé, si j'en juge par la minute que j'ai lue. La dernière main y manquait; ce qui me ferait douter qu'il ait pu remporter le prix, comme on l'avait d'abord annoncé, et même qu'il ait pu participer au concours. Il m'est resté de la lecture de cet écrit, autant que je puis m'en souvenir, qu'il y avait beaucoup d'imagination, peu d'art et de liaison dans la composition, mais des pensées douces, une philanthropie un peu fastueuse et une sensibilité rêveuse, exprimée avec l'exaltation et la candeur de la jeunesse [1]. Une définition pittoresque du sentiment et de la mélancolie, de l'enthousiasme pour la musique du *Devin de village*, à l'auteur de laquelle Napoléon aurait voulu qu'on eût élevé une statue pour cette seule composition, et une phrase qui termine son discours, sont les passages qui m'ont le plus frappé. Pour donner une définition du sentiment, l'auteur du discours promenait le lecteur dans les

[1] J'ai entendu dire à l'empereur que, dans son adolescence, il ne pouvait pas lire sans pleurer les *Epreuves du sentiment*, par Arnaud Baculard.

sites les plus favorables à la méditation, qu'il peignait tantôt à grands traits, tantôt avec des détails descriptifs. Il le transportait de la cabane du berger dans l'église de Saint-Pierre de Rome, et décrivait les impressions qu'éprouve le voyageur à sa première entrée dans cette immense basilique, éclairée par la clarté mystérieuse d'une lampe. Telle est l'impression que j'ai conservée de la lecture de ce curieux manuscrit, impression qui serait peut-être bien modifiée si je le relisais aujourd'hui.

Le goût que Napoléon avait alors pour la musique du *Devin de village* paraîtra singulier à ceux qui savent qu'il mettait la musique italienne au-dessous de la musique française, et qu'il n'aimait pas les écrits de Jean-Jacques [1]. Il

[1] Il portait sur *la Nouvelle Héloïse* à peu près le même jugement que Voltaire. Quant à ses écrits politiques, le propos suivant montre ce qu'il en pensait. J'ai entendu Stanislas Girardin raconter que, dans une excursion que Napoléon fit à Ermenonville dans la première année du consulat, il s'était arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Après l'avoir considéré pendant quelque temps en silence, il laissa échapper ces paroles : « Il aurait peut-être mieux valu, pour « le repos de la France, que cet homme n'eût jamais existé. »

Depuis que ces lignes sont écrites, des Mémoires de Stanislas Girardin ont été publiés. J'y trouve un article ayant pour titre : *Visite du premier consul à Ermenonville*, où la même anecdote est rapportée avec les développements suivants : « Arrivé « devant l'île des Peupliers, il (le premier consul) s'est arrêté « devant le tombeau de Jean-Jacques, et a dit : « Il eût mieux « valu, pour le repos de la France, que cet homme n'eût jamais « existé. — Eh ! pourquoi, citoyen consul ? dit Girardin. — C'est « lui qui a préparé la révolution française. — Je croyais, ci- « toyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de « la révolution. — Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il

avait retenu tous les airs de cette charmante pastorale et aimait à les chanter, non pas tout à fait comme le disait Rousseau de Louis XV, avec la voix la plus fausse de son royaume, mais avec une voix dont la justesse n'était pas le mérite constant. A ces impressions d'adolescence qui avaient survécu à l'âge mûr, se joignait, ou plutôt avait succédé un sentiment passionné pour la musique italienne, qu'il écoutait avec délices, et qui était la plus puissante distraction apportée à ses grands et pénibles travaux [1].

« n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que Rousseau « ni moi n'eussions jamais existé. » Et il reprit d'un air rêveur sa promenade.

Cette anecdote, que le caractère connu de celui qui la rapporte ne permet pas de révoquer en doute, prouve que le génie, à l'aspect de la tâche qui lui est imposée, tombe quelquefois dans le découragement, et que, semblable au Christ au jardin des Olives, si une pareille comparaison peut être admise, il recule devant le calice d'amertume qui lui est présenté.

[1] Ce goût de Napoléon pour la musique italienne ne devrait pas être un argument en faveur de l'opinion qui a voulu le déshériter du nom de Français, en lui attribuant les mœurs et les habitudes italiennes et la connaissance exclusive de la langue italienne. Je ne veux pas renouveler gratuitement une polémique contre une prétention qui ne pourrait pas être soutenue aujourd'hui ; mais je profiterai de cette occasion pour donner l'extrait d'une lettre adressée à ce sujet au rédacteur du journal américain *le Courrier des États-Unis*, par l'homme qui a le mieux connu l'empereur, et qui lui était uni par la plus tendre amitié autant que par les liens du sang.

« Napoléon n'était pas né en Italie ; il est né à Ajaccio le « 15 août 1769, dans l'île de Corse, qui était occupée par les « troupes françaises dès l'année 1764. L'intérieur de l'île fut « entièrement soumis à la France en 1768. Napoléon n'avait

Mais le passage du discours qui m'a laissé la plus profonde impression, et qui me revient sans cesse à la mémoire, surtout depuis vingt-cinq ans, c'est la phrase qui le termine. C'était une espèce de prophétie dont une croyance populaire et un préjugé touchant attribuent le don aux génies supérieurs et aux mourants :

Le ciel prête aux mourants des accents prophétiques.

C'était comme un pressentiment de la destinée future de ce

« jamais été en Italie avant que les armées françaises ne lui en « ouvrissent le chemin. Il n'avait donc pu y contracter les ha- « bitudes du caractère italien. Charles Bonaparte, son père, « nommé député des états de la province de Corse à la cour, « en 1777, le conduisit et le laissa au collége d'Autun, en Bour- « gogne. Il obtint depuis pour lui une place à l'école militaire « de Brienne, en Champagne, d'où il fut envoyé à celle de Paris, « avant d'être nommé officier d'artillerie en 1787. Il ne savait « pas alors un mot de la langue italienne; ses habitudes et son « langage durent être entièrement ceux d'un Français de la « vieille France, puisqu'on voit à quel âge il vint en Bourgogne, « en Champagne, à Paris. Dans ses garnisons de Valence et de « Grenoble, à Marseille, il fut connu de Mounier, l'ex-consti- « tuant; de l'abbé Raynal et d'autres amis de la liberté nais- « sante, dont il embrassa avec ardeur les principes. Il passa peu « de mois de son premier semestre dans sa ville natale, et ce « fut pour y faire des recherches historiques et rédiger un essai « sur les révolutions de la Corse, écrit en bon français, qu'il « envoya à l'abbé Raynal. Cet auteur célèbre lui répondit, entre « autres choses : « Cet écrit est rempli de traits qui décèlent « un génie du premier ordre. » Napoléon ne savait pas alors un « mot d'italien. Il en apprit quelques-uns dans ses courts pas- « sages en Corse, quelques-uns dans ses campagnes d'Italie, « comme beaucoup d'officiers de l'armée française; mais n'en

grand et auguste infortuné. Voici cette phrase, que je cite littéralement : *Les grands hommes sont des météores destinés à brûler pour éclairer leur siècle.*

M. de Las Cases rapporte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que le prince de Talleyrand, pour faire sa cour à l'empereur, avait fait rechercher à Lyon ce discours, qu'il lui présenta un jour. L'empereur en lut quelques pages et le jeta au feu. Il paraît, d'après cela, que ce discours a été présenté au concours. Ce que j'en ai vu serait donc la minute qui, dans ce cas, aurait été la composition de premier jet, dont la correction aurait affaibli la couleur et détruit l'originalité ; cette minute du discours inachevé serait restée dans les papiers de Napoléon jusqu'au jour où elle passa dans les mains de son frère. Quoi qu'il en soit, il est à désirer que cette première production de sa jeunesse ne soit pas perdue. Dans le discours qui a été imprimé en 1826 et qui fait partie d'un recueil publié sous le nom du général Gourgaud, je n'ai pas reconnu celui que j'avais lu en 1800. Il me restait l'espérance que M. le comte de Saint-Leu aurait conservé la copie que je lui ai remise ; mais une lettre de ce prince, écrite de Florence le 31 mars 1840, m'apprend que ce mémoire académique, dont il retrouve dans son souvenir quelque idée, n'est pas en sa possession, et qu'il ne saurait dire dans quelle main il peut se trouver. Ce n'est point sous le rapport du mérite littéraire que la perte de cet écrit serait regrettable ; un intérêt d'un autre ordre s'y rattache et le rend précieux. Son au-

« déplaise à M. le professeur V***, Napoléon n'a jamais su par-
« faitement d'autre langue que la langue française. » Nous pouvons ajouter qu'il a été tout ce qu'il a voulu être, et a joint à la variété de ses connaissances le talent d'un grand écrivain.

teur y mettait, au reste, bien peu d'importance, puisque le retrouvant sous sa main, plus de dix ans après, il voulait le jeter au feu. Il ne l'abandonna à son frère que sur les instances de celui-ci, et avec la condition de le brûler, condition que le colonel Louis Bonaparte exécuta trop religieusement, à mon grand regret.

SUR L'ENLÈVEMENT

ET

SUR LA MORT DU DUC D'ENGHIEN.

Je n'avais pas l'intention de revenir sur la catastrophe de la mort du duc d'Enghien. Il m'en coûte de rappeler l'attention publique sur ces tristes souvenirs ; mais je crois devoir à la mémoire de l'empereur, je crois obéir à l'une de ses principales recommandations, en racontant tout ce qui est à ma connaissance sur cet événement que l'esprit de parti a étrangement défiguré. Le fait en lui-même est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur. Provoquée par le gouvernement anglais, la mort du dernier des Condé a porté de déplorables fruits. Cet acte tire son plus grand intérêt de l'influence qu'il a exercée sur le cours de la carrière politique de Napoléon, et c'est à cette cause qu'il doit la place importante qu'il occupe dans l'histoire de notre temps. J'ai donc réuni dans cette courte notice les traits principaux dont l'ensemble pourra mettre le lecteur impartial à même de former son jugement sur un acte de rigueur auquel une réunion de circonstances fatales et une inflexible inter-

prétation de ses devoirs comme chef de l'État ont porté Napoléon, dont ce prince a accepté toute la responsabilité avec la haute franchise et la fierté de son caractère, et qui, au lieu de lui être utile, lui a été nuisible, comme il l'avoue lui-même.

Le gouvernement anglais, qui avait d'abord affecté de traiter avec mépris un projet de descente en Angleterre, justement épouvanté du formidable armement qui s'opérait en vue de ses côtes, avait fini par prendre ce projet d'expédition tellement au sérieux, qu'il faisait des préparatifs extraordinaires pour s'y opposer. Les redoutes et les retranchements se multipliaient sur la côte méridionale de l'Angleterre : des moyens d'inondation y étaient pratiqués; toute la population en état de porter les armes y était réunie et exercée; les ministres eux-mêmes et les principaux chefs de l'aristocratie avaient endossé l'habit militaire, et figuraient dans les rangs des volontaires. L'anxiété générale était excitée et entretenue par des alertes et par des terreurs paniques qui se succédaient et qui portaient l'épouvante jusque dans Londres. Un grand nombre de familles s'éloignaient du voisinage des côtes, et allaient chercher un refuge dans l'intérieur des terres.

En même temps que le gouvernement cherchait à conjurer l'orage par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, il travaillait à l'éloigner du territoire britannique. Il faisait jouer tous les ressorts d'une diplomatie raffinée et semait l'or pour porter les puissances à se déclarer, et pour retenir sur le continent l'ennemi qui le menaçait.

Ces moyens ne le rassurant pas assez, il eut recours à la ressource des complots. Au commencement de l'année 1804, les princes français retirés à Londres, favorisés par les ministres anglais, formèrent le plan d'une attaque sérieuse

contre le chef du gouvernement consulaire. Un ordre du conseil privé du roi d'Angleterre enjoignit aux émigrés français de se rendre sur les bords du Rhin, sous peine de perdre leurs pensions, et un règlement fixa le traitement qui serait alloué à chaque officier et soldat. Le duc d'Enghien avait précédemment obtenu de l'électeur de Bade l'autorisation d'établir son séjour à Ettenheim, petite ville située sur la rive droite du Rhin, à deux lieues du fleuve. A l'époque même où les émigrés se rassemblaient en vertu de l'ordre du conseil privé sur les frontières de l'Alsace, des royalistes déterminés, réfugiés à Londres après la fin des troubles de la Vendée, et commandés par d'anciens chefs de chouans, débarquaient secrètement sur la côte de Dieppe et se dirigeaient sur Paris par des chemins détournés, trouvant sur leur route des gîtes préparés dans des fermes isolées et dans des chaumières où ils étaient reçus par des paysans gagnés à leur parti. George Cadoudal, Rivière, aide de camp du comte d'Artois, les frères Polignac, Pichegru et cinquante autres conjurés étaient arrivés ainsi mystérieusement à Paris, et se tenaient cachés dans des retraites ignorées de la police.

Les agents que la police française entretenait à Londres l'informaient qu'il s'y tramait quelque grand complot contre la France. C'était un bruit généralement répandu en Angleterre, en Europe et jusque dans nos colonies, que le gouvernement consulaire touchait à sa fin, que les jours de son chef étaient comptés, et que l'ancienne famille régnante allait remonter sur le trône. On réimprimait à Londres le pamphlet autrefois composé contre Cromwell : *Tuer n'est pas assassiner*, en faisant allusion au premier consul. Une feuille (*l'Ambigu*), rédigée par des émigrés français, portait en tête l'effigie de Bonaparte, avec un cercle noir tracé

autour du cou. Les avis qui parvenaient de plusieurs côtés annonçaient de prochains débarquements d'émigrés dans la Vendée. Les avis que le premier consul recevait de cette province le portèrent à y envoyer l'un de ses aides de camp, le colonel Savary, dont le rapport confirma ses soupçons sur l'agitation sourde qui y régnait.

Le premier consul se ressouvint qu'il se trouvait dans les prisons de Paris des individus arrêtés comme prévenus d'avoir été envoyés de Londres pour attenter à sa vie. Leur arrestation sur les côtes en flagrant délit d'espionnage et d'embauchage, suffisait pour motiver leur traduction devant des commissions militaires; mais comme ils étaient accusés d'en vouloir à la vie du chef de l'État, ils avaient été retenus en prison en attendant que cette accusation pût être prouvée. Le premier consul ordonna que quelques-uns de ces individus fussent traduits devant un conseil de guerre, espérant obtenir d'eux quelque révélation sur le but de leur voyage. Deux d'entre eux furent jugés et condamnés. L'aspect du supplice ne put fléchir leur opiniâtreté ; ils périrent en menaçant le gouvernement d'une catastrophe prochaine.

Les rapports de M. Méhée de la Touche et du capitaine Rosey (dont j'ai rapporté la mission, pages 124 et 125 du premier volume) firent connaître les trames ourdies sur la rive droite du Rhin par les ministres anglais accrédités près les cours de Munich, de Stuttgard et de Cassel. Le premier consul, parfaitement édifié sur l'imminence du danger qui menaçait l'État et sa personne, se fit remettre de nouveau la liste des chouans arrêtés. L'écrou de l'un d'eux, sa condition d'affidé ou de domestique de George pendant la dernière insurrection de l'Ouest, firent soupçonner que celui-là pourrait savoir quelque chose. Querel fut jugé et condamné

sans qu'on pût tirer de lui aucun aveu ; mais dans la nuit qui devait précéder son exécution, la crainte de la mort le décida à parler. Il déclara qu'il était depuis six mois à Paris ; qu'il y était arrivé avec George et plusieurs autres conjurés qu'il nomma ; qu'ils avaient été rejoints peu après leur arrivée par une quinzaine d'autres ; que de nouveaux débarquements devaient avoir lieu ou étaient attendus, et que Paris était le lieu de rendez-vous commun. Ces déclarations de Querel, qui lui valurent sa grâce, mirent sur la voie de découvertes importantes ; on arriva ainsi jusqu'à un ancien émissaire du parti, nommé Troche, horloger à Eu. Le premier consul fit repartir son aide de camp Savary, accompagné par le fils de l'horloger, qui suppléait son père, fort avancé en âge, avec ordre de se rendre à Dieppe, où un nouveau débarquement était annoncé. Le colonel Savary, arrivé à Dieppe, se porta incontinent avec le jeune Troche sur Béville, où le débarquement devait s'effectuer. Le gros temps qui régna pendant plusieurs jours, des avis transmis de Paris dans cet intervalle, et des signaux donnés au brick qui avait croisé durant plusieurs nuits devant la falaise de Béville, et qui portait, disait-on, le duc de Berri, empêchèrent le débarquement.

Pendant que cela se passait, la police, dirigée par le conseiller d'État Réal, mettant à profit les révélations de Querel, s'était livrée à des recherches actives, qui l'avaient mise sur la trace des individus réfugiés à Paris. L'arrestation successive de George et de ses compagnons conduisit à la connaissance de la part diverse que Pichegru et Moreau avaient prise au complot. Entre autres informations qui furent obtenues, une circonstance éveilla au plus haut point l'attention. Un personnage inconnu à la bande de George avait eu des entrevues avec ce dernier ; il avait été reçu

non-seulement par George, mais aussi par MM. de Polignac et de Rivière, avec des marques particulières de déférence. Il était naturel de penser qu'un complot aussi important que celui qui se tramait à Paris, devait avoir nécessairement un chef supérieur présent ou peu éloigné, investi de pouvoirs extraordinaires, qui pût se faire reconnaître lorsque l'ennemi serait abattu. On en conclut que le personnage reçu par George devait être ce chef, et qu'il était un des princes de l'ancienne maison royale. On passa en revue les divers membres de cette famille; on sut où se trouvaient le comte de Lille (Louis XVIII), le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le prince de Condé, le duc de Bourbon, et les princes d'Orléans qui vivaient paisibles et éloignés des foyers d'intrigues. Restait le duc d'Enghien, dont Napoléon connaissait à peine l'existence. On fut induit à penser que ce prince pourrait bien être le personnage mystérieux dont nous avons parlé. Quoique la description qui en était faite ne s'appliquât que très-imparfaitement au prince, puisque ce personnage était le général Pichegru, comme on l'apprit plus tard, les différences les plus graves dans le signalement d'un homme qui était inconnu à Paris ne pouvaient pas arrêter la marche des conjectures. La présence du duc d'Enghien sur les bords du Rhin, ses communications avec les émigrés qui s'y réunissaient, la participation du gouvernement anglais au complot, qui ressortait de toutes les informations recueillies par la police, les absences que faisait le prince pour se livrer au plaisir de la chasse, ses promenades sur le Rhin, le soupçon qu'il venait quelquefois à Strasbourg, donnèrent une nouvelle force aux présomptions qu'on avait déjà qu'il était le chef que sa naissance et son rang portaient à la tête de la conspiration. Les suppositions marchent vite quand elles sont

excitées par le soupçon. On admit sans peine que le duc d'Enghien avait pu venir à Paris et y séjourner, et qu'il avait pu être de retour à Ettenheim dans l'espace de moins de huit jours. On se préoccupa tellement de cette conjecture, qu'on fit explorer les principaux hôtels du faubourg Saint-Germain pour s'assurer que le prince n'y était point caché, ou qu'on ne faisait pas de secrets préparatifs pour le recevoir. On supposa même qu'il aurait pu trouver un asile dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. L'avis qui fut donné que Dumouriez, artisan des guerres civiles et l'agent de complots le plus actif et le plus expérimenté, était à Ettenheim, comme conseiller du prince, acheva la conviction.

Des instructions furent données à M. Shée, alors préfet du département du Bas-Rhin. Les indications qu'il donna confirmèrent ce qu'on savait déjà. Le premier consul avait plus de confiance dans ses pressentiments et dans ses prévisions que dans les ressources de la police, privée, par la suppression du ministère de la police, de l'ensemble et de l'impulsion si nécessaires dans les circonstances extraordinaires où l'on se trouvait. Il chargea un jour, à son lever et confidentiellement, le général Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie, d'envoyer un officier intelligent à Ettenheim, sous un déguisement, afin de prendre connaissance de ce qui s'y passait, et de recueillir les noms des personnes de tout rang qui s'y trouvaient en rapport avec le duc d'Enghien. Le général Moncey remit directement au premier consul, sans en donner communication à la police, le rapport de l'officier auquel il avait confié cette mission. Parmi les noms des personnes qui entouraient le prince, le rapport signalait ceux du général Dumouriez et d'un colonel anglais nommé Smith. Ce ne fut que plus tard qu'on reconnut que

le général auquel l'auteur du rapport donnait le nom de Dumouriez était le général Thumery, dont le nom, prononcé par un Allemand, avait causé son erreur. Ce rapport confirma le premier consul dans l'opinion que le duc d'Enghien présidait aux trames ourdies à Paris. La présence de Dumouriez surtout lui parut un fait décisif ; il attachait un grand intérêt à la saisie de ce général, qui lui parut être la cheville ouvrière de la conspiration. Il ignorait tout à fait dans quels termes Dumouriez pouvait être avec les divers princes de l'ancienne dynastie ; sa présence à Ettenheim lui suffisait. Il était persuadé que son arrestation et la saisie de ses papiers lui procureraient les informations les plus précises et les plus utiles sur l'organisation et sur les moyens d'exécution du complot.

Il réunit, dans une espèce de conseil privé, aussitôt après la réception du rapport que lui avait remis le général Moncey, les deux consuls, le grand juge, le ministre des relations extérieures, le conseiller d'État Réal, et Fouché, quoique ce dernier ne fût pas alors ministre. Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire en se donnant beaucoup de mouvement. Il venait souvent raconter au premier consul les nouvelles qu'il obtenait par l'influence qu'il avait conservée sur les agents de la police, et les confidences qu'il tirait d'eux adroitement, en gagnant toujours de vitesse le grand juge.

Comme il n'y eut point de procès-verbal des délibérations de cette réunion, le champ a été laissé ouvert aux conjectures sur les opinions émises par les personnages qui en ont fait partie. Il paraît cependant certain, ce qui sera au reste éclairci par les mémoires qui seront, tôt ou tard, livrés à la publicité, que les deux consuls ne se montrèrent point enclins à des mesures de rigueur, et que Fouché, au

contraire, ne dissimula pas son sentiment sur la nécessité d'un grand exemple, pour en finir avec les artisans de complots. L'opinion de M. de Talleyrand, qui a pris soin d'ailleurs de détruire tous les documents qui auraient pu le compromettre, n'est connue que par les reproches que lui fit Napoléon dans la scène qui eut lieu à l'issue du conseil privé tenu en 1808 (*voir* les pages 202 et suivantes du premier volume), et par le propos de ce ministre à M. d'Hauterive, l'un des chefs de division du ministère des relations extérieures, lequel exprimait la peine qu'il éprouvait de l'exécution du duc d'Enghien : « Eh bien, quoi! ce sont les affaires! » (*Voir* l'article de la *Biographie universelle* consacré à M. d'Hauterive, par M. Artaud.)

Tel était l'état des choses lorsque, le 19 ventôse an XII (10 mars 1804), jour où je n'avais pas dîné aux Tuileries, on vint me chercher à dix heures du soir, de la part du premier consul. Je le trouvai en arrivant dans une pièce attenante à son cabinet, ayant à ses pieds plusieurs cartes qu'il avait jetées par terre et en cherchant une du cours du Rhin. Après l'avoir aidé à étendre cette carte sur une grande table d'acajou qui était au milieu de la pièce, j'écrivis sous sa dictée une lettre au ministre de la guerre Berthier, pour lui donner l'ordre de faire partir dans la nuit le colonel Caulaincourt, son aide de camp, pour Strasbourg, et le général Ordener, commandant des grenadiers à cheval de sa garde, pour Schelestadt, afin de procéder à l'arrestation du duc d'Enghien. Pendant que le premier consul me dictait cette lettre, le général Berthier fut annoncé, et, peu après, le colonel Caulaincourt. Le premier consul dicta au général Berthier le complément des instructions relatives à cette expédition, en suivant sur la carte l'itinéraire que devait parcourir le général Ordener. Il me dicta ensuite une

lettre adressée au ministre Talleyrand, pour lui prescrire les mesures diplomatiques à prendre. En conséquence de cet ordre, le ministre des relations extérieures devait charger le colonel Caulaincourt d'une lettre adressée au baron d'Édelsheim, ministre de l'électeur de Bade, laquelle cet officier devait remettre dès qu'il aurait appris l'arrestation du duc d'Enghien. Cette lettre portait « que le mi-
« nistre des relations extérieures lui avait adressé précé-
« demment une note dont le contenu tendait à requérir
« l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à
« Offenbourg, lorsque le premier consul, par l'arrivée suc-
« cessive des brigands envoyés en France par le gouverne-
« ment anglais, comme par la marche et le résultat des
« procès qui s'instruisaient à Paris, avait reçu connaissance
« de toute la part que les agents anglais avaient aux ter-
« ribles complots tramés contre sa personne et contre la
« sûreté de la France; qu'il avait appris de même que le
« duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à
« Ettenheim, et que, comme il était impossible qu'ils se
« trouvassent dans cette ville sans la permission de Son
« Altesse Électorale, le premier consul n'avait pu voir sans
« la plus profonde douleur qu'un prince auquel il lui
« avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés
« de son amitié, pût donner asile à ses ennemis les plus
« cruels, et laissât ourdir tranquillement des conspirations
« aussi évidentes; que, dans une circonstance aussi extra-
« ordinaire, le premier consul avait cru devoir donner,
« à deux petits détachements, l'ordre de se rendre à Offen-
« bourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un
« crime qui, par sa nature, mettait hors du droit des gens
« tous ceux qui manifestement y avaient pris part; que le
« colonel Caulaincourt était chargé des ordres du premier

« consul, et qu'on ne devait pas douter qu'en les exécutant « il n'observât tous les égards que Son Altesse Électorale « pouvait désirer. »

Les instructions contenues dans la lettre adressée par le premier consul au ministre de la guerre, portaient que le colonel Caulaincourt se rendrait à Strasbourg, et de là sur Offenbourg avec deux cents dragons, pour y faire arrêter les émigrés et les agents du gouvernement anglais; que le colonel Ordener se dirigerait sur Schelestadt, où il prendrait trois cents dragons avec lesquels il passerait le Rhin à Rheinau; irait cerner secrètement le château d'Ettenheim, et arrêterait le duc d'Enghien, Dumouriez surtout, et tous ceux qui se trouveraient avec eux. Le colonel Caulaincourt devait se mettre en communication avec le colonel Ordener, et dès qu'il serait informé de son arrivée à Ettenheim, porter au ministre de l'électeur de Bade la lettre du ministre Talleyrand, et des excuses pour la violation de son territoire, fondées sur l'urgence et sur la nécessité du secret.

J'ignorais à mon arrivée aux Tuileries, dans la soirée du jour où le premier consul m'avait fait appeler, quelles personnes il avait vues dans l'après-midi. J'appris qu'il s'était entretenu avec les consuls, avec les ministres de la justice et des relations extérieures et avec M. Fouché. Deux jours après, Fouché, qui sortait du lever, me rencontra et me dit : « Le général Bonaparte est bien indiscret, il finira « par éventer la mèche. » Il faisait allusion à l'ordre donné de faire arrêter le duc d'Enghien. Le premier consul avait parlé à son lever de l'objet qui le préoccupait exclusivement, des machinations des émigrés, dont il tolérait trop patiemment le voisinage, et avait cité les noms du duc d'Enghien et de Dumouriez. Cependant personne de la maison consulaire, pas même madame Bonaparte, ne connut les ordres

qui avaient été donnés. Le premier consul resta quelques jours à Paris, puis il quitta les Tuileries pour aller à la Malmaison. Quoique ma voiture suivît la sienne, il me fit donner quelques chasseurs de ses guides pour la sûreté de ses papiers.

La population entière de Paris prenait aux divers incidents de ce drame un intérêt dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. L'arrestation de George, qui avait eu lieu presque en même temps que l'ordre de l'enlèvement du duc d'Enghien était expédié, avait fixé toutes les incertitudes sur l'existence de la conspiration, et accru au plus haut point la sollicitude générale et la sympathie pour le chef de l'État. On faisait des vœux pour que les instigateurs du complot fussent atteints et sévèrement punis.

Pendant son séjour à la Malmaison, le premier consul fut soucieux et inoccupé; il ne reçut que MM. Maret, Talleyrand, Fouché, Réal, le grand juge (Regnier), et Cambacérès. Le 25 ventôse (16 mars), le télégraphe annonça que le duc d'Enghien avait été arrêté pendant la nuit, dans le château d'Ettenheim. L'ordre fut donné de le transférer immédiatement à Paris, où il arriva le 29 ventôse (20 mars), dans l'après-midi. Il fut retenu pendant quelques heures à la barrière de Pantin, jusqu'à ce qu'il eût été ordonné de le diriger sur le fort de Vincennes; il y entra vers cinq heures du soir. Le même jour, un décret fut rendu portant que le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunirait à Vin-

cennes. En conséquence de cet arrêté, cinq colonels des régiments d'infanterie et de cavalerie en garnison à Paris, et le major de la gendarmerie d'élite, se rendirent à Vincennes, où ils n'apprirent quel était le prévenu qu'ils devaient juger que quand le général Hullin, président de la commission militaire, le leur annonça. Ces officiers ignoraient les diverses circonstances de la découverte de la conspiration, mais ils étaient sous l'impression de l'indignation générale qu'excitaient le projet d'attentat contre la vie du premier consul et la perspective du bouleversement qui aurait suivi sa mort. Ils ne doutaient pas que ces menées n'eussent pour chef un prince de l'ancienne dynastie.

Le jour de l'arrivée du prince à Vincennes, le colonel Savary fut chargé d'une lettre du premier consul qui informait le général Murat de la mission de cet officier au château de Vincennes, dont il devait prendre le commandement supérieur avec un fort détachement de gendarmes d'élite et une brigade d'infanterie. Parmi les officiers émigrés qui avaient été arrêtés en même temps que le duc d'Enghien à Ettenheim, se trouvaient plusieurs généraux de l'armée de Condé. Les papiers qui furent saisis sur ces officiers furent remis au premier consul. Il s'y trouvait, entre autres, l'ordre du conseil privé qui convoquait sur les bords du Rhin les émigrés pensionnés par l'Angleterre, un billet du duc d'Enghien en réponse à une lettre d'un général Vauborel, qui faisait connaître que le prince se refusait à suivre le conseil que ce général lui donnait de s'éloigner, à cause des dangers auxquels il était exposé dans les circonstances présentes, et une lettre d'un colonel de Lanan, qui contenait les mêmes conseils. « Si, comme je le pense, » ajoutait cet officier, « les vues énergiques des gouverne-

« ments qui nous protégent si particulièrement sont recon-
« nues, par les grandes puissances, comme le seul moyen
« de rendre la tranquillité à l'Europe par une paix juste,
« ces bases seront naturellement le rétablissement de la mo-
« narchie. » Ces pièces, qui prouvaient le plan d'hostilités conçu contre la France, et la part qu'y prenait le duc d'Enghien, ne figurèrent pas au procès, peut-être parce qu'elles n'ajoutaient rien à la conviction du premier consul, toujours persuadé qu'il y avait des préventions plus que suffisantes de la culpabilité de l'accusé. Fouché avait affirmé au premier consul qu'on trouverait à Ettenheim une *malle* remplie de pièces, qui mettraient sur la trace de toutes les ramifications du complot. Les craintes exprimées au duc par de fidèles officiers, qu'un *coup de main* ne fût tenté sur Ettenheim, sans ébranler *sa résolution de rester au poste du danger*, l'avaient sans doute déterminé à mettre à couvert les papiers qui pouvaient compromettre ses compagnons. Quoique aucunes pièces, autres que celles rapportées ci-dessus, n'eussent pu être saisies à Ettenheim, et que le personnage le plus important, Dumouriez, ainsi que le colonel anglais Smith, n'y eussent point été trouvés, mais seulement des indices du séjour qu'ils y avaient fait antérieurement, cependant les lois contre les individus qui avaient porté les armes contre la république et qui étaient à la solde de l'Angleterre étaient formelles, et suffisaient pour provoquer une condamnation.

Après la lecture de l'interrogatoire que le général Dautancourt, faisant alors fonctions de capitaine rapporteur, avait fait subir au duc d'Enghien en cette qualité, le prince, déplorant l'extrémité cruelle à laquelle il était réduit, et exprimant un vif désir d'être entendu du premier consul, Dautancourt lui donna le conseil d'écrire quelques mots au

bas de son interrogatoire pour demander cette audience. La note du prince était conçue en ces termes :

« Avant de signer le présent procès-verbal, je fais avec « instance la demande d'avoir une audience particulière du « premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser « et l'horreur de ma situation, me font espérer qu'il ne se « refusera pas à ma demande.

« *Signé* L. A. H. DE BOURBON. »

Cette pièce fut mise sous les yeux des membres de la commission. Un seul des juges (le général Barrois) fut d'avis que la demande d'audience fût transmise au premier consul ; mais les aveux du duc d'Enghien, les circonstances dans lesquelles il avait été arrêté, la conviction où étaient les juges que ce prince était complice et même chef du complot qui se tramait à Paris, parurent à des officiers jugeant avec la rigueur du code pénal militaire, sans rejeter le recours au premier consul, des motifs suffisants pour faire au prince l'application de la loi ; car des hommes aussi honorables ne se seraient pas dégradés au point de faire fléchir leur conscience devant un ordre sanguinaire. Le premier consul ne mettait pas en doute que le prince ne fût condamné ; mais ce qui donne matière à réflexions, c'est qu'il chargeait en même temps le secrétaire d'État Maret d'écrire au conseiller d'État Réal de se rendre à Vincennes pour interroger le duc d'Enghien, et de revenir lui rendre compte du résultat de l'interrogatoire. M. Maret partit de la Malmaison pour Paris, si ma mémoire est fidèle, vers sept heures du soir. Il devait être environ dix heures quand sa lettre fut remise chez M. Réal. Par une suite de la fatalité qui semble avoir présidé à toute cette affaire, Réal,

qui depuis huit jours n'avait pas eu un moment de relâche, et qui avait passé plusieurs nuits sans se coucher, était rentré ce jour-là accablé de fatigue. Il avait défendu à son valet de chambre de l'éveiller avant cinq heures du matin, quel que fût le message qui lui fût porté. Une lettre venant de la secrétairerie d'État ne parut pas avoir une importance suffisante pour enfreindre l'ordre formel qu'avait donné Réal de ne pas l'éveiller. A son réveil, on lui remit avec ses lettres celle du secrétaire d'État; il s'habilla à la hâte et partit pour Vincennes; mais il rencontra en chemin le colonel Savary, qui lui apprit l'exécution du duc d'Enghien. Savary, qui était à cheval, continua sa route sur la Malmaison, où il arriva vers neuf heures du matin. Il fut à l'instant introduit dans le cabinet du premier consul, où je me trouvais. Savary lui rendit compte, en peu de mots, de la condamnation et de l'exécution, qui avait eu lieu à six heures du matin. Le premier consul, apprenant que le duc d'Enghien avait demandé à le voir, sans demander aucun de ces détails, dont il était ordinairement si avide, l'interrompit pour s'informer de ce qu'était devenu Réal, et pour savoir s'il n'était pas venu à Vincennes. Apprenant qu'il n'y avait point paru, il se tut et fit plusieurs tours dans sa bibliothèque, les mains croisées derrière le dos, jusqu'à ce qu'on annonçât M. Réal. Après avoir écouté l'explication que lui donna ce dernier, et avoir échangé quelques mots avec lui, il retomba dans sa rêverie; puis, sans laisser échapper un mot d'acquiescement ou d'improbation, il prit son chapeau, dit : « C'est bien, » et laissa MM. Réal et Savary surpris et un peu troublés de son silence. Quant au premier consul, il était monté dans le petit appartement qu'il occupait au-dessus de sa bibliothèque; il s'y était enfermé, et il y resta longtemps sans reparaître.

Voilà les seuls faits dont j'ai été témoin. Je ne rapporte que ce que j'ai vu et entendu. Je puis ajouter qu'aucune communication verbale ou écrite n'a existé entre la commission militaire et le premier consul pendant le temps qui s'est écoulé à partir de l'interrogatoire du duc d'Enghien, lequel a précédé son jugement, jusqu'à l'exécution qui a eu lieu à six heures du matin. Les moyens que j'avais d'être instruit de ce fait et les recherches minutieuses de ceux qui avaient intérêt à le découvrir, n'ont pu mettre sur la trace d'aucune communication de ce genre.

S'il m'est permis de parler de mes propres impressions, je n'hésiterai pas à dire que le premier consul, indigné des trames odieuses ourdies contre sa personne, m'a paru n'avoir pas douté un seul instant que le rassemblement d'émigrés sur les bords du Rhin n'eût pour chef le duc d'Enghien, et que ce prince n'eût la mission d'entrer en France après le coup frappé par George et ses complices, alors que le duc de Berri, qui était destiné à débarquer en Normandie, en eut été détourné par l'avis qu'il reçut de la présence à Dieppe d'un officier actif et déterminé, entièrement dévoué au premier consul. Sous l'impression d'un juste ressentiment, et fortement préoccupé du sinistre avenir réservé à la France et de la sanglante révolution qui aurait été la conséquence de sa mort, il a ordonné que le duc d'Enghien fût mis en jugement; et les charges lui ont paru suffisantes pour motiver la condamnation de ce prince. Cependant l'ordre donné à M. Réal d'aller à Vincennes interroger le duc d'Enghien, la solitude favorable aux réflexions que Napoléon alla chercher à la Malmaison, évitant de s'arrêter dans le salon de madame Bonaparte, se renfermant souvent dans son appartement privé, et refusant de répondre à sa femme, qui venait quelquefois frapper inutilement à sa

porte, décelaient les combats qui se livraient dans son âme. Il m'est resté la conviction que, satisfait de l'humiliation à laquelle il aurait réduit ses ennemis, le parti de la clémence l'eût emporté, s'il eût été informé à temps de la demande qu'avait faite le prince d'être amené devant lui. Le mal étant devenu sans remède, il a hautement accepté la responsabilité de cet acte. Il n'a jamais varié dans la résolution de tout assumer sur lui, et aurait regardé comme une faiblesse et comme une atteinte portée à sa puissance et à sa dignité, la plus légère récrimination exprimée en public et la moindre expression de regret. Quand on se reporte à ce temps de crise et à la pensée des dangers qui menaçaient l'État, on est forcé de convenir que Napoléon a rempli un devoir, et qu'au lieu de le lui imputer à crime, non-seulement on doit le plaindre de s'être vu forcé d'accepter l'odieux d'un acte dont sa perspicacité lui montrait dans l'avenir les fâcheuses conséquences, mais même on doit l'absoudre; pour tout dire en un mot, le duc d'Enghien a joué sa tête, il l'a perdue. La qualité du condamné et le sentiment intéressé de pitié dont la haine de nos ennemis couvrit tout à coup ce jeune prince ont transformé en crime d'une férocité sauvage un acte de rigueur légitime. Napoléon a été dédommagé des déboires que ses ennemis lui ont suscités à cette occasion, par le redoublement d'attachement du peuple, que l'imminence d'un danger commun et les mesures vigoureuses qui l'avaient conjuré, exaltèrent au plus haut degré. Cependant la première impression produite par cet événement sur les classes élevées fut très-vive; le mystère et la précipitation avec lesquels le duc d'Enghien fut enlevé, jugé et exécuté, en fut la principale et même la seule cause. Les ministres, les fonctionnaires, les personnes attachées à la maison du premier consul

même, n'apprirent que par le *Moniteur* ce qui s'était passé. L'aspect de la Malmaison fut triste ce jour-là. Je me souviens encore du silence qui régna le soir dans le salon de madame Bonaparte. Le premier consul se tenait le dos appuyé à la cheminée, pendant que M. Fontanes lui faisait je ne sais quelle lecture. Madame Bonaparte était assise à l'extrémité d'un canapé, avec l'air mélancolique et les yeux humides : les personnes du service, alors très-peu nombreuses, s'étaient retirées dans une galerie voisine, et s'entretenaient à voix basse du sujet de conversation qui absorbait tous les autres. Quelques personnes vinrent de Paris; mais, frappées de l'aspect lugubre du salon, elles s'arrêtèrent à la porte. Le premier consul, sombre et pensif, ou écoutant attentivement la lecture de M. Fontanes, ne paraissait pas s'apercevoir de leur présence. Le ministre des finances resta pendant un quart d'heure à la même place, sans que personne lui adressât la parole. Ne voulant pas se retirer comme il était venu, il s'approcha du premier consul, et lui demanda s'il avait des ordres à lui donner; le consul lui répondit par un geste négatif.

Je crois devoir, en terminant, reproduire les notes suivantes, écrites au crayon de la main de l'empereur, sur les marges de l'*Histoire de Napoléon en* 1815, par M. Fleury de Chaboulon, laquelle contient un long passage relatif à l'arrestation et au jugement du duc d'Enghien. J'ai copié moi-même ces notes sur l'original, sans y changer un seul mot.

« Napoléon ne s'occupait pas du duc d'Enghien, qui avait « été justement traduit et puni par un conseil militaire. « Le général Moreau, dès 1797, s'était plaint, dans son « rapport au Directoire exécutif, lors du 18 fructidor, des « intrigues que ce prince tramait d'Offenbourg avec Pi- « chegru et ses agents dans l'armée. Ce prince faisait partie

« de la conspiration de George et de Pichegru. Il fut en « conséquence arrêté et condamné à mort par le tribunal « compétent. Il n'y eut qu'un acte irrégulier, ce fut de le « faire arrêter à trois lieues de la frontière de France dans « le pays de Bade. Mais Napoléon était le protecteur de « cette maison; il fit demander l'extradition par le colonel « Caulaincourt, son aide de camp, pendant qu'Ordener pas- « serait le Rhin avec trois cents dragons, à Neufbrisach, et « arrêterait le prince et ses agents dans sa maison d'Et- « tenheim. »

A l'observation que la mort du duc d'Enghien décidait la question qui agitait la France, l'empereur répond : « La « mort méritée du duc d'Enghien nuisit à Napoléon dans « l'opinion, et ne lui fut d'aucune utilité politique. »

Répondant à ce qu'on disait que l'impératrice Joséphine, la reine Hortense, les princes Cambacérès et de Neuchâtel, l'avaient conjuré d'épargner la vie du duc d'Enghien, l'empereur ajoute : « Cela est faux; le duc d'Enghien, traduit « au château de Vincennes, fut jugé et fusillé avant que « personne sût qu'il était arrêté; d'ailleurs on était alors si « indigné de la conduite connue du comte d'Artois, qui « tramait des assassinats dans Paris, que ce fut un concert « unanime de satisfaction aux Tuileries et parmi les amis « et parents des ministres et les personnes intéressées à « l'État. »

On assurait que l'exécution avait été pressée par Murat, qui, poussé par quelques régicides, à la tête desquels se trouvait Fouché, crut servir Napoléon, sa famille et la France, en assurant la mort d'un Bourbon. Il dément cette assertion par ces paroles : « Cela est faux; Napoléon savait « que si la commission militaire le trouvait coupable, elle « le ferait exécuter dans les vingt-quatre heures. »

Il ajoute, en réponse aux reproches adressés à cette occasion à M. de Talleyrand : « Le prince de Talleyrand s'est « conduit, dans cette occasion, comme un fidèle ministre, « et jamais l'empereur ne lui a rien reproché là-dessus. Si « l'affaire du duc d'Enghien était à recommencer, l'em- « pereur ferait encore de même. L'intérêt de la France, la « dignité de la couronne et la *loi* d'une juste représaille lui « en ont fait la loi. »

On dit, dans le passage qui a donné lieu à ces notes, qu'on a longtemps imputé et que les personnes non instruites de la vérité imputent encore à M. de Caulaincourt l'arrestation du duc d'Enghien, etc. En marge est écrit, de la main de l'empereur : « Tout cela est absurde. Caulain- « court, aide de camp de Napoléon, a obéi, et il devait « obéir à l'ordre de Talleyrand de se rendre à Bade, et de « faire, au même moment qu'Ordener arrêtait le prince, la « demande de l'extradition, et depuis des excuses pour la « violation du territoire. Ordener a dû obéir à l'ordre de « passer le Rhin avec trois cents dragons, et d'arrêter le « prince. La commission militaire a dû le condamner à « mort, si elle l'a trouvé coupable. Ainsi, innocent ou cou- « pable, Caulaincourt et Ordener ont dû obéir. Coupable, « la commission militaire l'a dû condamner à mort; inno- « cent, elle eût dû l'acquitter, car aucun ordre ne peut jus- « tifier la conscience d'un juge. Il n'y a pas de doute que « si Caulaincourt eût été nommé juge du duc d'Enghien, « il se fût récusé; mais chargé d'une mission diplomatique, « il a dû obéir : tout cela est si simple, que c'est folie d'y « trouver à redire. Il est vrai encore que le parti des Bour- « bons s'étant acharné à calomnier Caulaincourt pour la « petite part qu'il a eue dans cette affaire, cela a été l'ori- « gine de sa faveur. La mort du duc d'Enghien doit être

« attribuée au comte d'Artois, qui dirigeait et comman-
« dait de Londres l'assassinat de Napoléon par George
« et Pichegru, et destinait le duc de Berri à se rendre
« après la mort (de Napoléon) en France par la Falaise
« (de Béville), et le duc d'Enghien à s'y rendre par Stras-
« bourg. »

LE COMTE NEIPPERG.

AVERTISSEMENT.

A l'époque de la mort du général Neipperg, M. Saulnier, alors directeur de la *Revue Britannique,* me fit demander une note sur ce personnage. J'entrepris, dans l'article qui suit, de faire ressortir la double combinaison de la coalition, qui, en même temps qu'elle frappait l'empereur Napoléon dans sa personne, lui enlevait l'appui qu'il aurait pu trouver dans les effets de son union avec une princesse autrichienne, en le séparant de sa femme et de son fils, et en amenant l'impératrice à déserter sa cause. Il importait à la coalition de prévenir toute résistance de la part de cette princesse, et de la dépouiller du prestige de la faveur publique, pour l'annihiler et pour consommer plus sûrement leur ruine commune.

Cet article a paru dans le numéro du mois de février 1829 de la *Revue Britannique*, sous le titre d'*Esquisses contemporaines*. On a corrigé quelques erreurs qui s'y étaient glissées pendant l'impression; on a aussi rétabli quelques passages dont le directeur de la *Revue* avait demandé le changement ou la suppression, pour éviter de se compromettre avec la censure du gouvernement de la restauration, et de se brouiller avec ses abonnés étrangers.

LE COMTE NEIPPERG.

Le général comte Neipperg vient de mourir à Parme, après une longue agonie, à l'âge de cinquante-sept ans; il était né en 1771. Il luttait depuis trois ans contre un mal incurable, dont la science et le zèle d'un habile médecin ne firent que retarder les progrès. Il avait éprouvé de sérieux redoublements de ce mal au retour d'un voyage à Vienne, pendant lequel il accompagnait la duchesse de Parme, au mois de septembre dernier. Le comte Neipperg, ayant voulu suivre cette princesse en Piémont, habitait avec elle une des maisons de plaisance du roi de Sardaigne, lorsque sa maladie prit un caractère tellement grave, que les médecins désespérèrent de pouvoir prolonger sa vie; le bruit même de sa mort se répandit prématurément. La translation du mourant fut alors impérieusement commandée par

cette étiquette de cour, qui établit des distinctions même dans la mort, et qui ne souffre pas qu'un malade étranger à la famille régnante meure dans une résidence royale. On assure que l'antipathie du souverain, autant que la règle du palais, avait rendu nécessaire l'éloignement de M. de Neipperg. Il fut transporté à Turin, et ramené, dans une litière, de cette ville à Parme, où il a succombé le 22 décembre dernier.

Le comte Neipperg est allé rejoindre dans la tombe la grande victime à la ruine de laquelle il avait activement contribué. Quand les princes de la coalition, semblables aux *sept chefs* sacrifiant à la *peur* devant Thèbes, eurent résolu d'immoler Napoléon à leur repos, ce fut à l'inimitié du cabinet anglais qu'ils confièrent ce soin. Ce cabinet, fidèle à ses traditions, attira dans un piége ce trop confiant ennemi; puis, violant dans sa première application les principes de la charité chrétienne, fastueusement proclamés dans le préambule du traité de la Sainte-Alliance, il se hâta de l'ensevelir vivant au milieu de l'abîme des mers, séparé pour jamais du monde, et livré à la brutalité d'un geôlier, qu'il constitua l'exécuteur des hautes œuvres de la coalition. Ce ne fut pas tout : le grand infortuné, qu'il trouva supérieur aux vexations gratuites auxquelles on voulut le soumettre, fut privé, par une politique implacable, de la consolation, si douce au cœur du proscrit, de recevoir quelquefois des nouvelles de sa femme et de son fils, d'apprendre qu'ils existaient, et qu'il n'en était pas oublié. Un luxe de mesures prohibitives fut prodigué pour surprendre au passage les communications de famille, par lesquelles une fidélité ingénieuse ou une généreuse pitié pour le malheur auraient pu adoucir sa captivité; mais la moitié seulement de cette odieuse tâche était remplie.

Si sa compagne, si son fils, l'une veuve, l'autre orphelin avant le temps, avaient été arrachés à sa tendresse, ils restaient encore l'objet de l'intérêt de l'Europe. Ce sentiment de bienveillance qui s'attache à d'éclatantes infortunes, à des êtres faibles et victimes innocentes, devait rejaillir sur l'illustre proscrit dont le vautour britannique déchirait le sein. La politique, avec ses voies obliques et artificieuses, vint prêter son appui à la violence.

Des calomnies avaient d'abord été répandues sur la légitimité de l'enfant, mais elles échouèrent devant la probité de l'empereur d'Autriche. La sollicitude de ce prince pour la mère fut plus facilement abusée. Marie-Louise devint, sans s'en douter, l'un des principaux instruments dont se servit la coalition pour assurer la ruine de l'ennemi dont l'étroite captivité ne la rassurait pas assez. L'oligarchie autrichienne fut chargée du second acte de ce grand drame; elle chercha, parmi ses nombreux agents, le plus propre à l'accomplissement de ses projets. L'empereur d'Autriche avait jeté les yeux sur le chef d'une famille illustre par sa naissance et par l'éclat qui jaillit d'une grande fortune, quoique dérangée, pour le placer auprès de sa fille; mais ce personnage n'offrait sans doute pas les ressources jugées nécessaires au rôle qu'on lui destinait; le comte Neipperg fut choisi. Issu d'une famille ancienne du Wurtemberg, il s'était attaché au service d'Autriche (1); ses talents lui avaient gagné la confiance du prince de Metternich. Il avait déjà

[1] Il s'était marié dans ce pays avec une femme qu'il avait enlevée à son mari, et dont il a eu cinq enfants. Cette femme mourut au commencement de 1815, après une maladie de deux jours. Son premier mari vivait encore en 1814; la mort de ce premier mari n'a précédé la sienne que de quelques mois.

fait ses preuves, d'abord à Stockholm et ensuite à Naples. Ministre d'Autriche à Stockholm en 1812, il ne fut pas étranger au traité d'Orebro, par lequel le prince royal de Suède s'armait contre la patrie qui l'avait élevé, et la livrait à la Russie et à la Grande-Bretagne. Sous le voile de l'alliance, tandis qu'un corps autrichien prêtait à l'armée française le secours d'une coopération équivoque, l'oligarchie de Vienne suscitait sourdement des ennemis au gendre et à l'allié de son maître, et exploitait les passions d'un homme qui avait dû le pardon de coupables entreprises à la longanimité du premier consul, et le trône à la générosité d'une grande âme qui dédaignait de se souvenir de l'ingratitude.

De nouvelles instructions avaient envoyé le comte Neipperg de Stockholm à Naples ; ses séductions et ses promesses décidèrent l'héroïque et infortuné Joachim à embrasser un parti dont les hasardeux avantages préoccupaient son esprit depuis nos premiers désastres, mais qui ne pouvait être justifié que par le succès. Il l'entraîna à signer, le 11 janvier 1814, un traité par lequel le roi de Naples faisait cause commune avec les coalisés, et mettait en campagne une armée dont la défection devait, un an après, le livrer sans défense à ses perfides alliés.

Ces succès recommandaient trop un instrument aussi précieux pour qu'on ne s'empressât pas de l'employer à une autre œuvre de séduction. Le comte Neipperg vola donc à Mantoue, muni d'une lettre du roi de Bavière pour son gendre, le prince Eugène. Il s'appuya de cette lettre pour proposer au prince de suivre l'exemple de son beau-père, et de cesser une résistance que la chute et l'abdication de Napoléon rendaient inutile. Eugène répondit à ces instances par ces mots : « Je n'entends rien à la politique, mais s'il est « vrai que l'empereur Napoléon ait abdiqué, ne perdons

« pas un moment, joignons nos troupes et marchons pour « appuyer les droits de l'impératrice régente et de son fils.» Ce n'était pas ce que voulait l'astucieux diplomate; mais ce que l'intrigue n'obtint pas, la force des événements l'opéra.

La chute du colosse européen rendant inutile l'emploi des talents diplomatiques du général Neipperg, il vint en France chercher sa part des faciles succès qu'y obtenaient les alliés. Il se trouvait dans les environs de Genève avec un commandement, au mois de juillet 1814, lorsque l'impératrice Marie-Louise se rendit aux eaux d'Aix en Savoie. Le général Neipperg vint la recevoir à deux postes d'Aix. C'était alors un homme d'un peu plus de quarante ans, d'une taille moyenne, mais d'une tournure distinguée. L'uniforme de hussard, qu'il portait habituellement, et une chevelure blonde et bouclée, lui donnaient un air de jeunesse. Un large bandeau noir couvrait la cicatrice d'une blessure qui lui avait fait perdre un œil; son regard était vif, perçant, scrutateur; des manières élégantes et polies, un langage insinuant, des talents agréables, prévenaient en sa faveur. Il ne tarda pas à se concilier les bonnes grâces de Marie-Louise. Doué d'un esprit souple et délié, avoué en tout par le premier ministre, parlant au nom d'un père pour lequel cette princesse professait une grande déférence, ses progrès furent rapides dans la confiance d'une femme jeune, d'un caractère facile et bon, repoussée par sa patrie adoptive, enlevée au dévouement du petit nombre de Français qui s'étaient attachés à sa mauvaise fortune, et encore livrée aux terreurs de la catastrophe la plus accablante qui ait foudroyé une existence royale.

A Blois, un général russe vient l'enlever pour la conduire à Orléans, sous une escorte de Cosaques. A Orléans, des

officiers sont envoyés par son père pour l'amener au château de Rambouillet, dont elle trouve les grilles et les avenues gardées par des Cosaques. De Rambouillet, un état-major autrichien est chargé de la conduire à Vienne, en traversant de poste en poste l'armée autrichienne, et en passant par le Tyrol, dévoué à la maison d'Autriche. A Aix, un général autrichien réside auprès d'elle, et sa surveillance inaperçue est appuyée par un corps stationné dans les environs.

Ainsi les barrières se multiplient sous ses pas. Partout où elle se trouve, un mur d'airain s'élève entre elle et l'époux que la politique avait uni à son sort pour un temps donné. Le lien formé par l'Église n'est pas rompu, mais les sentiments de la nature sont méconnus.

Le général Neipperg fut très-assidu auprès de Marie-Louise pendant les six semaines qu'elle passa à Aix. Après la saison des eaux, il l'accompagna dans un voyage d'agrément qu'elle fit en Suisse, dont elle parcourut les différentes parties. Elle y jouit avec délices de la liberté que lui laissait l'absence de toute représentation, et put y satisfaire son goût dominant pour la vie privée.

Il revint avec elle à Vienne vers la fin de l'été. Une affectation de dévouement pour ses intérêts, l'activité de ses démarches, ses plaidoyers en sa faveur, avaient touché le cœur de Marie-Louise. L'engagement fut pris par elle de ne recevoir aucune lettre de l'île d'Elbe sans la remettre à son père, et de ne pas y répondre sans son consentement. Ainsi les épanchements de l'affection conjugale, les sollicitudes paternelles furent soumis à l'inquisition d'un congrès de rois ennemis. On fit valoir, pour obtenir d'elle ce sacrifice, l'intérêt de son fils, celui même de son époux! A son retour d'Aix, elle fut flattée de l'espoir que sa soumission lui ob-

tiendrait l'entrée des États qui lui étaient promis, que son fils l'y accompagnerait et lui succéderait. Séparée de son époux par des obstacles insurmontables, elle concentra sur son fils toute sa sollicitude.

A mesure que les manœuvres employées pour détacher l'ancienne impératrice des Français de son époux et de la France, obtinrent du succès, les difficultés surgirent. Les ministres de France et d'Espagne élevèrent des réclamations dont on ne manqua pas d'exagérer l'importance. Un des plénipotentiaires français, le duc de Dalberg, se trouvant chez madame de Brignole, sa belle-mère, que des sentiments honorables attachaient à la cause du malheur, dit tout haut que l'archiduchesse Marie-Louise n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la *race de Bonaparte* eût une principauté indépendante. Le comte Neipperg, saisissant cette occasion de prouver son zèle, composa un mémoire destiné à combattre les prétentions de l'Espagne et à établir les droits de la maison d'Autriche sur les duchés de Parme. Enfin, ces résistances, moitié réelles, moitié calculées, dont on effraya Marie-Louise, aboutirent à faire déclarer qu'elle obtiendrait d'être mise en possession des duchés, mais à la condition expresse que son fils ne l'accompagnerait pas. De nouvelles instances furent faites pour arracher à cette princesse ce nouveau sacrifice; de nouvelles considérations furent mises en avant pour surmonter sa répugnance. Le général Neipperg soutenait l'impossibilité de laisser aller le fils de Napoléon en Italie, et prenait chacun à témoin que les vrais amis de l'impératrice la supplieraient de laisser son fils à Vienne, si sa présence en Italie devait nuire aux intérêts du jeune prince, en se réservant la faculté de venir le voir tous les ans.

Sur ces entrefaites, la nouvelle du retour de l'île d'Elbe

vint jeter l'alarme au milieu du conseil des amphictyons, qui, livrés à une confiante sécurité, en prétendant asseoir l'équilibre de l'Europe, s'en partageaient les dépouilles. Cet événement fit juger nécessaire d'exercer sur le jeune fils de Napoléon une surveillance plus immédiate. Il fut enlevé aux soins maternels de sa respectable gouvernante, madame la comtesse de Montesquiou, et amené du château de Schœnbrunn, où il demeurait avec sa mère, au palais de Vienne; là un appartement lui fut assigné auprès de celui de l'empereur. En même temps le général Neipperg faisait signer à sa mère une déclaration par laquelle elle protestait qu'elle était tout à fait étrangère au projet de Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés.

La veuve d'un général autrichien fut nommée gouvernante du fils de Napoléon. Elle fut destinée à faire le service de dame auprès de Marie-Louise, dans les premiers moments de l'absence du général Neipperg, qui fut presque en même temps envoyé en Italie. Un an après, lorsqu'on eut donné pour gouverneur au jeune prince le comte Maurice Dietrichstein, cette dame fut nommée grande maîtresse de la duchesse de Parme. Ainsi la tutelle exercée envers Marie-Louise ne fut pas un moment suspendue.

Au commencement d'avril 1815, le général Neipperg alla prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée autrichienne, opposée au roi de Naples. La fortune le destinait à consommer la ruine du prince, qu'il avait commencée un an auparavant. Il entra le premier à Naples, et en fut un moment gouverneur. Après cette courte campagne, la division qu'il commandait fut envoyée dans le midi de la France; il y resta peu de temps. Six mois environ après son départ, ayant été nommé grand maître de la maison de la duchesse de Parme, il revint à Vienne, où il se

réunit à Marie-Louise. Il est juste de dire que dans le midi de la France, ce général d'une armée catholique fut très-utile aux protestants, et qu'il a laissé dans ces provinces d'honorables souvenirs. Pendant son absence, une correspondance très-suivie n'avait pas laissé Marie-Louise privée de ses conseils.

La décision des affaires de l'impératrice avait été suspendue durant les débats du grand procès qui fut enfin jugé dans les plaines de Waterloo. Lorsqu'on eut obtenu l'acquiescement de cette princesse à toutes les conditions qu'on voulut lui imposer, et qu'on fut bien assuré qu'on n'avait plus à craindre sa résistance, le congrès publia la résolution, depuis longtemps arrêtée, de priver son fils de sa succession. L'acte du 9 juin 1815 régla que la réversibilité des États de Parme serait déterminée d'un commun accord entre les princes alliés. Par le même acte, Marie-Louise fut déclarée duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, et la souveraineté viagère de ce pays lui fut conférée ; mais ce ne fut qu'environ un an après, lorsqu'on fut bien assuré que le lion était garrotté et hors d'état de rompre à jamais sa chaîne, que Marie-Louise put obtenir la liberté de se rendre à Parme, après avoir embrassé en pleurant ce fils, qui devenait pour elle une consolation nécessaire, et qu'une politique ombrageuse lui enviait la douceur d'élever sous ses yeux. Elle a cherché, dans les soins assidus qu'elle n'a cessé de donner à son éducation, un faible dédommagement du bonheur qui lui était refusé. Ainsi ce jeune prince, semblable à un arbriseau transplanté sous un ciel étranger, s'est trouvé, dès sa première enfance, ravi à sa patrie et à la tendresse de ses parents ; mais l'intérêt et l'affection de son aïeul maternel le protégent. Soutenu par cette protection bienveillante, il croît en silence, attestant son illustre

origine par sa ressemblance avec son père, par l'expression méditative de ses traits et par le développement précoce de ses facultés. A qui peut-il être donné de prévoir les destinées qui l'attendent?

Heu miserande puer! si qua fata aspera rumpas...

Le général Neipperg suivit la duchesse de Parme dans ses nouveaux États avec des pouvoirs illimités. Dès le mois d'avril 1815, cette princesse avait remis à son père tous ses droits sur l'administration des duchés. Neipperg, continuant à Parme la mission qu'il avait remplie à Vienne avec un plein succès, déploya toute sa vigilance pour isoler la duchesse de Parme de tous ses souvenirs passés. Une police sévère ferma tout accès à quiconque aurait pu lui parler de son époux et de la France impériale. La trempe du caractère de Marie-Louise l'avait tenue constamment éloignée de tout ce qui était affaire politique ou de gouvernement. Pendant le séjour qu'elle fit à Prague en 1812, après la réunion de Dresde, sa belle-mère l'avait pressée de faire servir la tendresse que lui portait Napoléon à obtenir d'être initiée aux affaires; mais elle avait toujours refusé de suivre ce conseil. On mit à profit son inexpérience. Le général Neipperg fit venir les nombreux pamphlets et écrits inspirés par la haine et l'esprit de parti pour donner le change sur le caractère et les principes du gouvernement de Napoléon. Des lectures s'en faisaient au palais ducal.

Enfin, pour tout dire, cette curiosité inquiète qui cherche à pénétrer les secrets de la vie privée des souverains, ce sentiment d'envie qu'excitent chez le commun des hommes les conditions élevées au-dessus des autres, a fait répandre en Italie le bruit que l'homme qui avait avoué posséder,

dans ses instructions, l'autorisation de *pousser les choses jusqu'où elles pouvaient aller,* avait mêlé la galanterie à ses moyens d'influence. On a dit que la princesse avait donné le jour à des enfants, et qu'après la mort de Napoléon, un mariage de conscience était venu couvrir du manteau de la religion une union prématurée. Nous devons nous abstenir d'émettre une opinion sur une allégation dont la preuve n'est pas arrivée jusqu'à nous, qui semble offrir quelques apparences de probabilité, et que la malignité ne peut manquer d'exploiter.

Il est de la justice de reconnaître que l'administration du comte Neipperg a laissé à Parme des regrets; que les pouvoirs absolus dont il a été investi ont été employés dans le plus grand intérêt du pays; qu'une modération et une tolérance qui contrastent d'une manière remarquable avec le régime auquel sont soumis les pays voisins, ont présidé à ses actes. A tout prendre, il faut que le comte Neipperg n'ait pas été un homme vulgaire. La duchesse de Parme perd en lui un ministre que son habileté lui rendait utile. Il est difficile qu'une autorité sans limites soit toujours exercée sans contradiction; aussi a-t-on dit que Marie-Louise, malgré la docilité de son caractère et une répugnance à imposer sa volonté qu'elle tient de sa première éducation et de son union avec Napoléon, supportait quelquefois impatiemment un joug qui lui pesait. Cependant elle paraît inconsolable de la perte qu'elle vient de faire. Pour remplir le vide que cette perte lui laisse, elle s'entoure des souvenirs de celui qu'elle ne cesse de pleurer; elle a même ordonné qu'un mausolée magnifique fût élevé à sa mémoire, en témoignage de l'amertume de ses regrets.

FIN DE L'APPENDICE.

ERRATUM.

Note de la page 198 du tome II.

Il n'est peut-être pas exact de dire que les sommes que l'empereur fit distribuer aux maréchaux, avant l'ouverture de la campagne de 1809, s'élevèrent à un million pour chacun d'eux. Ces gratifications étaient spécialement destinées à l'acquisition de grands hôtels à Paris. Elles furent indépendantes des libéralités et des dotations que l'empereur accorda à ses lieutenants dans diverses circonstances.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
216
.2
M45
1843
t.3
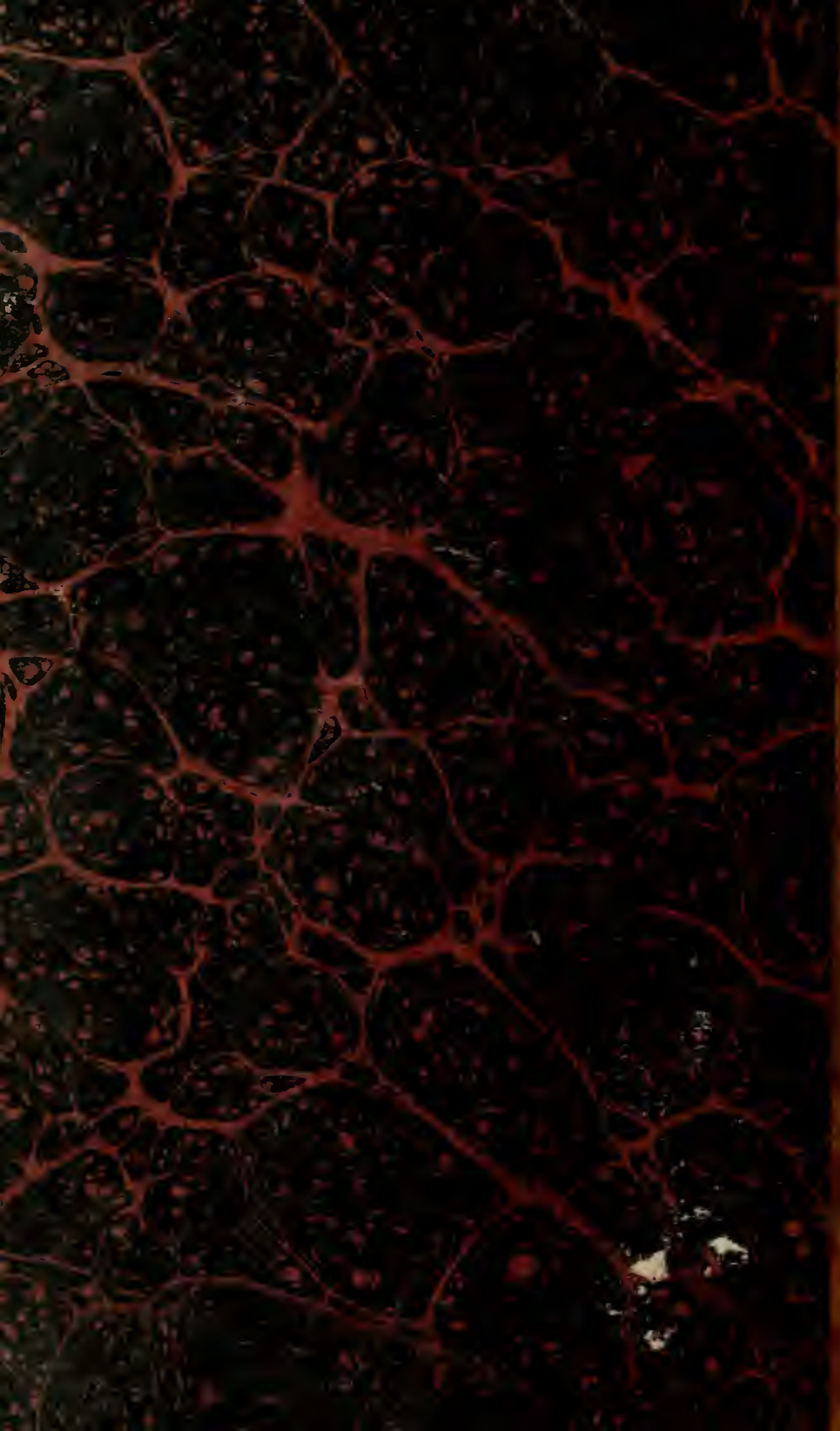
Méneval, Claude François
Napoléon et Marie-Louise